

Portraits de territoires

Novembre 2022

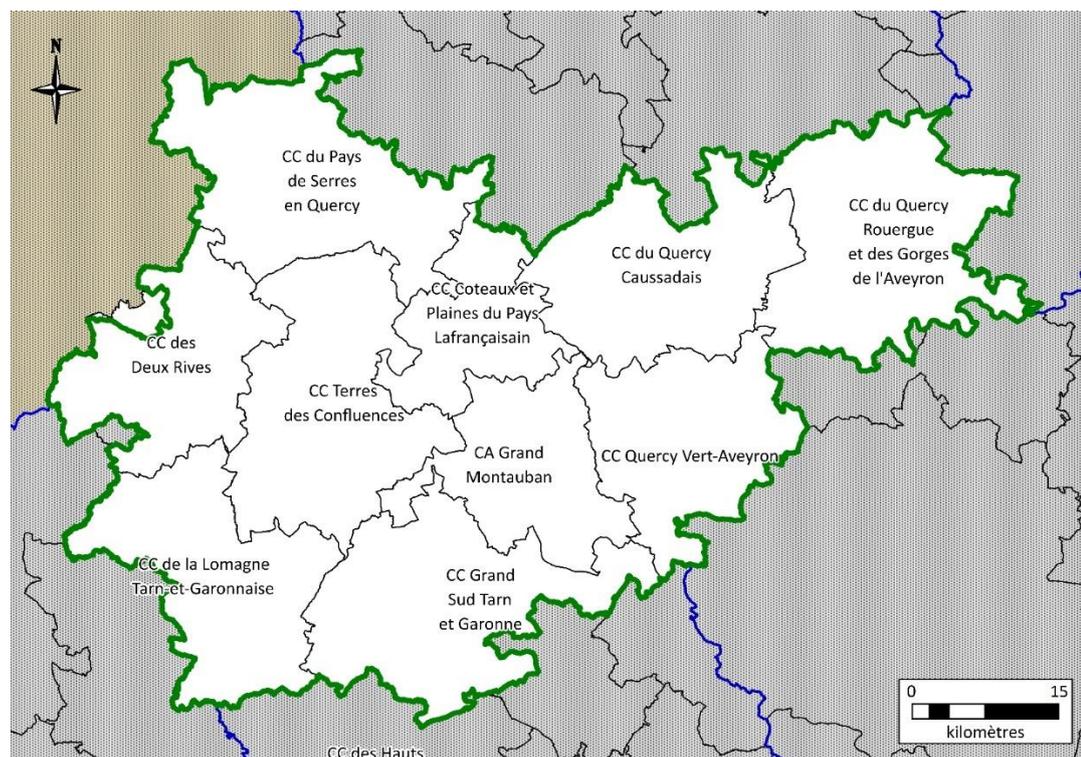
Tarn et Garonne

SOMMAIRE

1.	Démographie	3
2.	Caractéristiques sociales	19
3.	Cadre de vie et environnement	37
4.	Généralités et état de santé	51
5.	État de santé par groupes de population	69
6.	Offre de soins.....	83
7.	Offre médico-sociale	95
8.	Annexes.....	99

PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

Situé dans le sud-ouest de la France et au nord-ouest de la région Occitanie, le département du Tarn-et-Garonne s'étend sur 3 717 km² : c'est le département d'Occitanie dont la superficie est la plus faible. Cinq départements occitans lui sont limitrophes (le Lot, l'Aveyron, le Tarn, la Haute-Garonne et le Gers) ainsi que du Lot-et-Garonne en Nouvelle-Aquitaine.



Au 1^{er} janvier 2022, le département du Tarn-et-Garonne compte 195 communes, 15 cantons et 10 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), dont une communauté d'agglomération (CA) et 9 communautés de communes (CC).

Deux communautés de communes sont interdépartementales :

- la CC des Deux Rives, dont le siège se situe dans le Tarn-et-Garonne, s'étend sur 2 communes du Lot-et-Garonne ainsi que sur une commune du Gers.
- la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron, dont le siège se situe dans le Tarn-et-Garonne, s'étend sur une commune du Tarn.

Pour ces communautés de communes, les données présentées dans ce portrait de territoire portent sur l'ensemble de leur territoire, y compris la partie hors Tarn-et-Garonne.

Les chiffres présentés pour le département du Tarn-et-Garonne dans son ensemble portent sur le seul territoire départemental.

Partie 1

DÉMOGRAPHIE

Nombre d'habitants et densité.....	4
Taux d'accroissement de la population.....	6
Indicateur conjoncturel de fécondité.....	8
Espérance de vie à la naissance.....	10
Jeunesse.....	12
Personnes âgées.....	14
Pyramide des âges.....	18

Nombre d'habitants et densité

► Un territoire avec des densités de population très contrastées

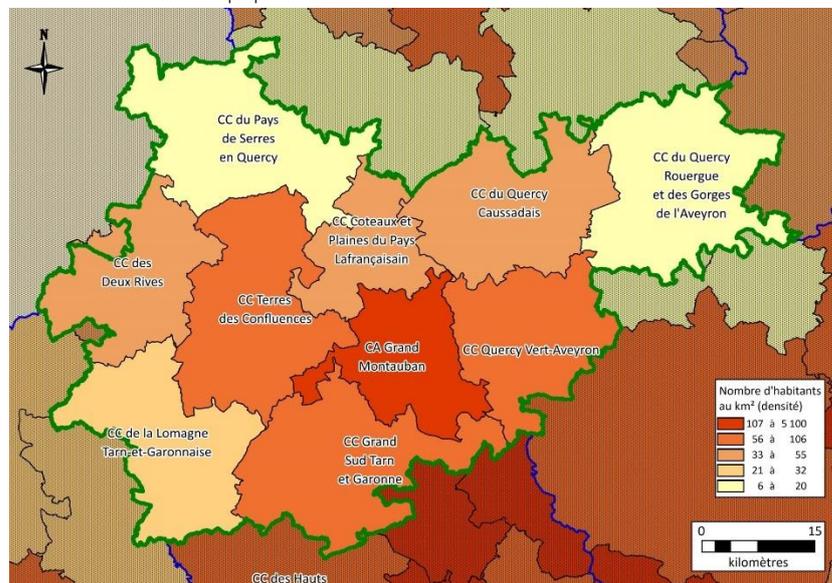
Au 1^{er} janvier 2018, le département du Tarn-et-Garonne compte plus de 259 100 habitants, ce qui représente 4,4 % de la population régionale. La densité de la population est de 69,7 habitants par kilomètre carré, une des cinq plus importantes parmi les 13 départements de la région. Légèrement plus faible que la densité régionale (80,9 hab./km²), elle est nettement moins élevée que celle de la France métropolitaine (119 hab./km²).

Au sein du département, la répartition de la population est très contrastée : c'est évidemment dans la CA du Grand Montauban qu'elle est la plus dense, avec 278 hab./km², puis dans trois EPCI qui l'entourent : la CC Grand Sud Tarn et Garonne (97 hab./km²), la CC Terres des Confluences et la CC Quercy Vert-Aveyron (66 hab./km²). Ces territoires sont sous l'influence croisée de Montauban et de Toulouse.

À l'inverse, deux EPCI très ruraux ont des densités de population qui ne dépassent pas 20 hab./km² : la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron et la CC du Pays Serres en Quercy.

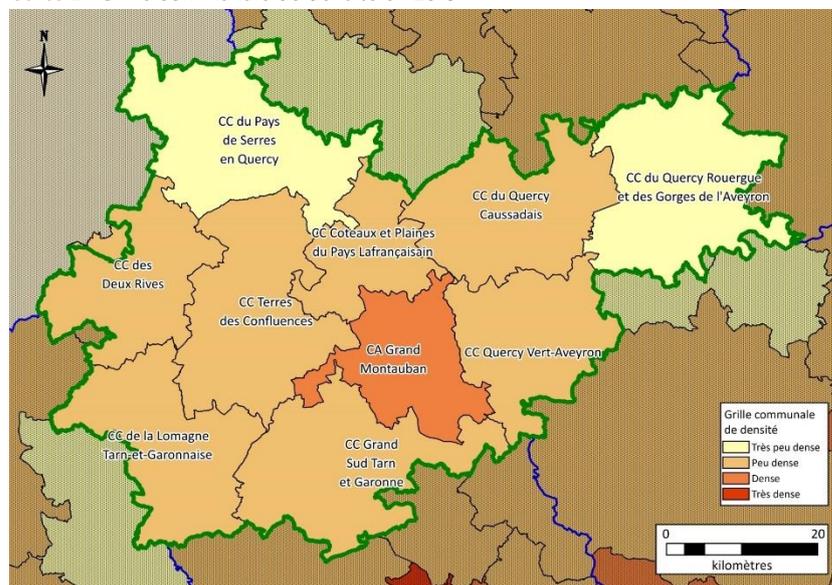
En 2018, plus de six habitants du Tarn-et-Garonne sur dix (63 %) vivent dans l'espace rural du département, dans des communes classées comme étant peu denses voire très peu denses.

Carte 1 : Densité de la population en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 2 : Grille communale de densité en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Le Tarn-et-Garonne est le département le moins étendu de la région. Il accueille toutefois plus de 259 100 habitants, ce qui, avec 70 habitants au km², le place au 5^e rang des départements à forte densité de population. Il existe de forts écarts de densité au sein du département qui est, de par l'influence de l'aire toulousaine, un département semi urbain et semi rural.

Tableau 1 : Nombre d'habitants et densité de la population (en habitant par km²) au 1^{er} janvier 2018.

	Nombre d'habitants	Densité
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron*	7 683	16,6
CC du Pays de Serres en Quercy	8 440	18,7
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	10 021	26,5
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	11 008	49,8
CC du Quercy Caussadais	20 279	51,7
CC des Deux Rives*	18 750	54,6
CC Quercy Vert-Aveyron	22 227	66,0
CC Terres des Confluences	41 411	91,8
CC Grand Sud Tarn et Garonne	42 008	96,7
CA Grand Montauban	78 048	277,9
Tarn-et-Garonne	259 124	69,7
Occitanie	5 885 496	80,9
France Métropolitaine	64 844 037	119,2

* parmi les 7 683 habitants de la CC du Quercy Rouergue et des Gorges du Tarn, 7 648 (99,5 %) habitent une commune du Tarn-et-Garonne

** parmi les 18 750 habitants de la CC des Deux Rives, 18 034 (96,2 %) habitent une commune du Tarn-et-Garonne

Source : Insee – Recensement de population 2018

Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

Repères méthodologiques

Le nombre d'habitants est issu des recensements de population réalisés par l'Insee. La population prise en compte est la population municipale agrégée par territoire.

La densité de population est obtenue en divisant le nombre d'habitants d'un territoire par sa superficie.

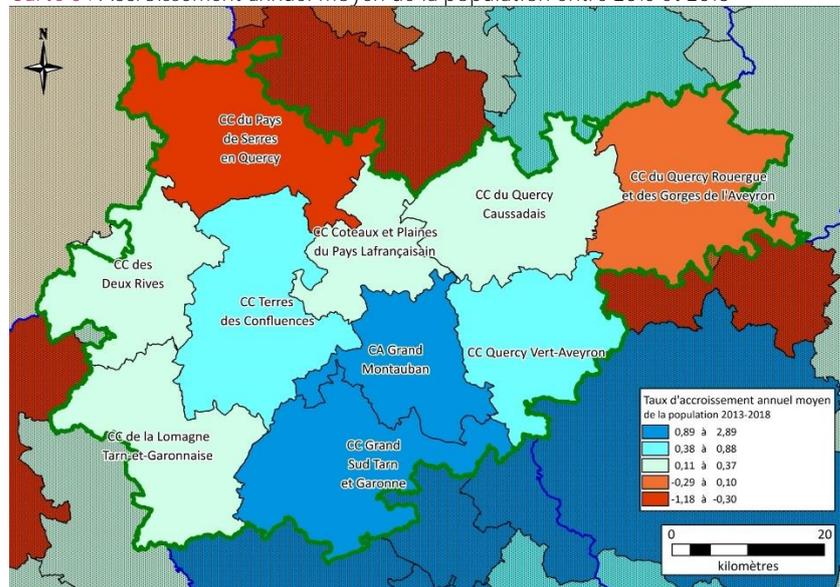
Taux d'accroissement de la population

► Un fort dynamisme démographique

Sur la période 2013-2018, le Tarn-et-Garonne compte 1 756 nouveaux habitants en moyenne chaque année. Ainsi, la population a fortement augmenté sur la période avec un taux d'accroissement annuel moyen de 0,7 % de sa population, ce taux d'accroissement est identique à celui de la population régionale et plus important que celui de la France métropolitaine (+ 0,4 %).

Toutefois, l'évolution de la population varie fortement à l'intérieur du département. Dans la CC Grand Sud Tarn et Garonne et dans la CA Grand Montauban, les TAAM sont nettement plus élevés que celui de la région (respectivement, +1,3 % et +1,0 %) ; dans deux autres territoires (la CC Quercy Vert-Aveyron et la CC Terres des Confluences) l'accroissement démographique est à un niveau proche de celui de la région (respectivement, +0,8 % et +0,6 %) et plus important qu'au niveau national (+0,4 %). À l'inverse, les deux EPCI les plus ruraux ont vu leur population décroître entre 2013 et 2018 : la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron et la CC du Pays de Serres en Quercy (respectivement, -0,2 % et -0,7 % de la population en moyenne par an).

Carte 3 : Accroissement annuel moyen de la population entre 2013 et 2018



Source : Insee – Recensement de population 2013
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Le solde naturel présente des taux positifs dans la moitié des EPCI, dont les quatre EPCI précités qui ont les TAAM les plus élevés, ainsi que dans la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain ; il varie de 0,01 % dans la CC Quercy Vert-Aveyron, à 0,51 % dans la CC Grand Sud Tarn et Garonne. Il est négatif dans les cinq autres EPCI où les décès sont plus nombreux que les naissances.

Les soldes migratoires, quant à eux, sont tous positifs et très nettement supérieurs à ce qui est observé au niveau national, à l'exception de la CC, plus rurale, du Pays de Serres en Quercy (-0,1 %). L'accroissement migratoire le plus élevé est observé dans la CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise (+1,18 %).

Le Tarn-et-Garonne est au 3^e rang des départements de la région à forte croissance démographique, après l'Hérault et la Haute-Garonne. Comme au niveau régional, la croissance démographique du département est essentiellement due au solde migratoire nettement plus important que le solde naturel, contrairement à ce qui est observée au niveau national. Dans cinq des dix EPCI du département, dont les quatre ayant les plus forts TAAM, on observe à la fois un solde naturel positif et un solde migratoire positif.

Tableau 2 : Accroissement annuel moyen de la population, solde naturel et migratoire (en %) entre 2013 et 2018.

	Taux d'accroissement annuel moyen de la population	Solde naturel	Solde migratoire
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron*	-0,18	-1,14	0,96
CC du Pays de Serres en Quercy	-0,68	-0,56	-0,12
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	0,33	-0,84	1,18
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	0,23	0,09	0,14
CC du Quercy Caussadais	0,34	-0,29	0,63
CC des Deux Rives*	0,16	-0,22	0,38
CC Quercy Vert-Aveyron	0,79	0,01	0,78
CC Terres des Confluences	0,55	0,12	0,43
CC Grand Sud Tarn et Garonne	1,25	0,51	0,73
CA Grand Montauban	1,02	0,30	0,72
Tarn-et-Garonne	0,69	0,07	0,62
Occitanie	0,70	0,08	0,62
France Métropolitaine	0,36	0,29	0,07

Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie de cet EPCI située dans le Tarn-et-Garonne.

Repères méthodologiques

L'accroissement de la population est apprécié entre deux cycles de recensement, soit sur une période de 5 ans. Le taux observé sur 5 ans est présenté en moyenne annuelle et s'exprime en pourcentage.

Indicateur conjoncturel de fécondité

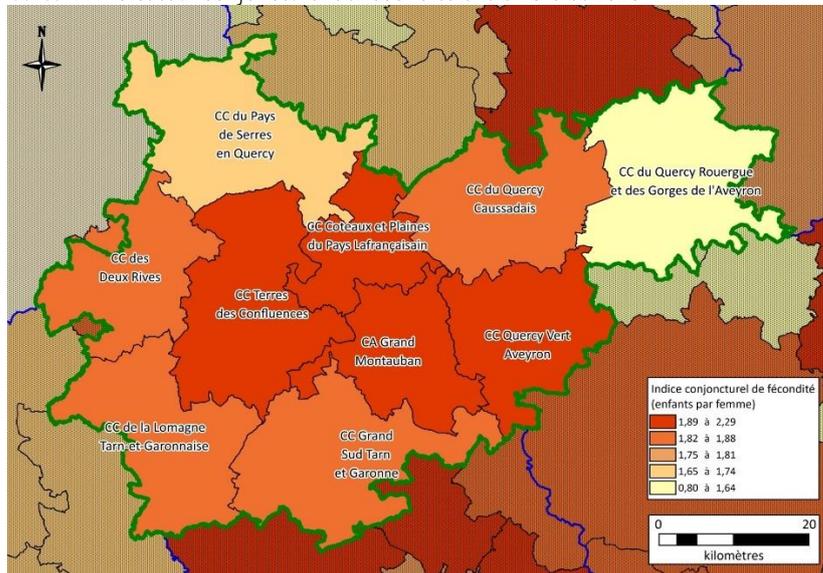
► Fécondité la plus élevée des départements de la région

En reproduisant les conditions de fécondité observées entre 2016 et 2020, chaque femme habitant dans le Tarn-et-Garonne a en moyenne 1,96 enfant durant sa vie. Cet indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) est supérieur à celui de de l'Occitanie (1,75 enfant/femme), de la France métropolitaine (1,83 enfant par femme) et le plus élevé des départements de la région.

La fécondité est élevée dans tous des EPCI et supérieure à celle de la région, à l'exception de la CC du Rouergue et des Gorges de l'Aveyron, seul EPCI où l'ICF (1,65 enfant/femme) est plus faible qu'aux niveaux régional et national.

Dans les autres EPCI, l'ICF varie de 1,75 enfant par femme dans la CC du Pays de Serres en Quercy, à 2,23 dans la CC Terres des Confluences, une des deux CC avec la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain avec un ICF qui dépasse 2 enfants par femme.

Carte 4 : Indicateur conjoncturel de fécondité entre 2016 et 2020



Source : Insee – État-civil 2016-2020 & RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Le Tarn-et-Garonne est le département qui présente l'ICF le plus élevé de la région.

Cette forte fécondité se retrouve dans quasiment tous les EPCI. Ainsi, dans neuf EPCI sur dix, l'ICF est plus élevé que celui de la région et dans 8 sur 10, il est plus élevé qu'au niveau national.

Tableau 3 : Indicateur conjonctuel de fécondité¹ entre 2016 et 2020, nombre annuel moyen de femmes en âge de procréer entre 2016 et 2020 et nombre annuel moyen de naissances vivantes entre 2016 et 2020.

	Indicateur conjonctuel de fécondité	Femmes en âge de procréer	Naissances vivantes par an
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron*	1,65	1 133	43
CC du Pays de Serres en Quercy	1,75	1 319	57
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	1,87	1 717	76
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	2,01	2 142	108
CC du Quercy Caussadais	1,84	3 708	169
CC des Deux Rives*	1,88	3 439	164
CC Quercy Vert-Aveyron	1,99	4 478	222
CC Terres des Confluences	2,23	7 893	453
CC Grand Sud Tarn et Garonne	1,85	9 246	432
CA Grand Montauban Tarn-et-Garonne	1,98	16 363	863
Occitanie	1,75	1 220 599	58 365
France Métropolitaine	1,83	13 971 599	719 221

1 : nombre d'enfants par femme
 Source : Insee – État-civil 2016-2020 & RP 2018
 Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie de cet EPCI située dans le Tarn-et-Garonne.

Repères méthodologiques

L'indicateur conjonctuel de fécondité, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Espérance de vie à la naissance

► Une espérance de vie à la naissance proche de celle des Français

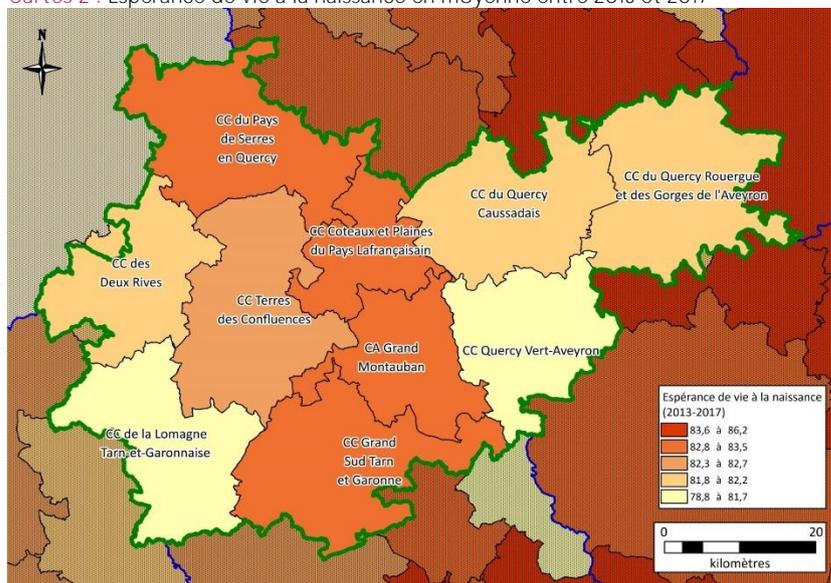
Sur la période 2013-2017, l'espérance de vie à la naissance est de 82,6 ans en moyenne pour les habitants du Tarn-et-Garonne. Légèrement plus faible que l'espérance de vie régionale (82,9 ans), elle est proche de celle de la moyenne nationale (82,5 ans).

Dans le département, les espérances de vie à la naissance varient de 80,6 ans dans la CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise, à 83,3 ans dans la CC du Pays de Serres en Quercy, soit un écart de 3,3 ans. Les CC avec les espérances de vie les plus élevées se situent au centre et au nord-ouest du département.

Seulement quatre EPCI du département ont des espérances de vie qui dépassent 83 ans (de 83,1 ans à 83,3 ans) et ont donc des espérances de vie plus élevées qu'en moyenne régionale ou nationale.

On note que 2,7 ans séparent la plus faible et la plus forte espérance de vie au sein des EPCI du Tarn et Garonne. Cet intervalle est identique à l'écart d'espérance de vie entre les départements extrêmes d'Occitanie (2,7 ans) mais nettement moins important que celui observé parmi l'ensemble des EPCI d'Occitanie (7,4 ans).

Cartes 2 : Espérance de vie à la naissance en moyenne entre 2013 et 2017



Source : Insee – État-civil 2013- 2017 & RP 2013- 2017
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Le Tarn-et-Garonne a une espérance de vie proche de celle de l'ensemble des Français et légèrement plus faible que celle des Occitans. Selon les EPCI, elle varie de 80,6 ans dans la CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise, à 83,3 ans dans la CC du Pays de Serres en Quercy.

Tableau 4 : Espérance de vie à la naissance moyenne (en années) entre 2013 et 2017.

	Espérance de vie à la naissance
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron*	82,3
CC du Pays de Serres en Quercy	83,3
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	80,6
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	83,2
CC du Quercy Caussadais	82,2
CC des Deux Rives*	82,1
CC Quercy Vert-Aveyron	81,7
CC Terres des Confluences	82,4
CC Grand Sud Tarn et Garonne	83,1
CA Grand Montauban	83,1
Tarn-et-Garonne	82,6
Occitanie	82,9
France Métropolitaine	82,5

Source: Inserm-CépiDC 2013- 2017 - Insee – RP 2013- 2017
Exploitation : CREA-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie de cet EPCI située dans le Tarn-et-Garonne.

Repères méthodologiques

L'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.

Jeunesse

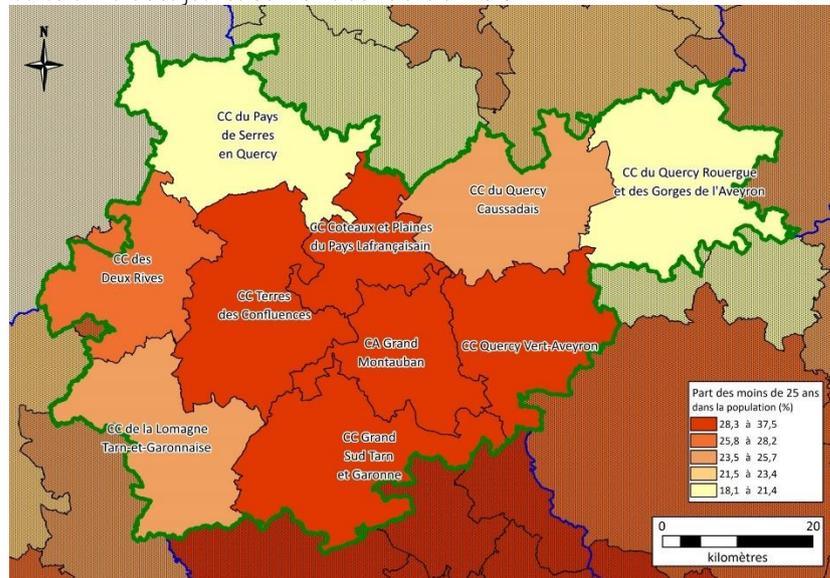
► Une forte part de jeunes de moins de 25 ans

Au 1^{er} janvier 2018, le département du Tarn-et-Garonne compte près de 73 550 jeunes de moins de 25 ans, soit une part de 28,4 % de la population totale. Cette part est plus importante que celle de la région (28,1 %) et plus faible que celle de la France métropolitaine (29,6 %).

C'est dans les deux territoires les plus ruraux, la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron et la CC du Pays de Serres en Quercy que les parts de jeunes de moins de 25 ans dans la population sont les plus faibles (respectivement, 19,6 % et 21,0 %). À l'inverse, c'est dans la CA Grand Montauban et les quatre EPCI qui l'entourent que les parts de jeunes dans la population sont les plus élevées : de 28,3 % dans la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain, à 31,6 % dans la CC Grand Sud Tarn et Garonne.

Département de contrastes, la part des jeunes dans la population est toutefois inférieure à celle observée au niveau régional dans la moitié de ses EPCI.

Carte 6 : Part des jeunes de moins de 25 ans en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Le Tarn-et-Garonne fait partie des trois départements ayant les parts de jeunes de moins de 25 ans les plus élevées de la région, avec la Haute-Garonne et l'Hérault.
La part des jeunes dans la population est élevée dans la moitié des EPCI du département et plus faible que la part régionale dans l'autre moitié.

Tableau 5 : Effectif et part (en %) des jeunes de moins de 25 ans en 2018.

	Population des moins de 25 ans	Part des moins de 25 ans
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron*	1 508	19,6
CC du Pays de Serres en Quercy	1 772	21,0
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	2 446	24,4
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	3 116	28,3
CC du Quercy Caussadais	5 211	25,7
CC des Deux Rives*	4 924	26,3
CC Quercy Vert-Aveyron	6 313	28,4
CC Terres des Confluences	12 181	29,4
CC Grand Sud Tarn et Garonne	13 279	31,6
CA Grand Montauban	22 977	29,4
Tarn-et-Garonne	73 545	28,4
Occitanie	1 654 179	28,1
France Métropolitaine	19 198 760	29,6

Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie de cet EPCI située dans le Tarn-et-Garonne.

Repères méthodologiques

Le nombre d'habitants est issu du Recensement de population réalisé par l'Insee. La population prise en compte est la population municipale agrégée par territoire.

Personnes âgées

► Plus de 2 habitants sur 10 sont âgés de 65 ans ou plus

En 2018, le Tarn-et-Garonne compte 57 150 personnes âgées de 65 ans, soit une part de 22,1% de la population. Cette part est, comme celle de la région (22,4 %), plus élevée que celle de la France métropolitaine (20,0 %).

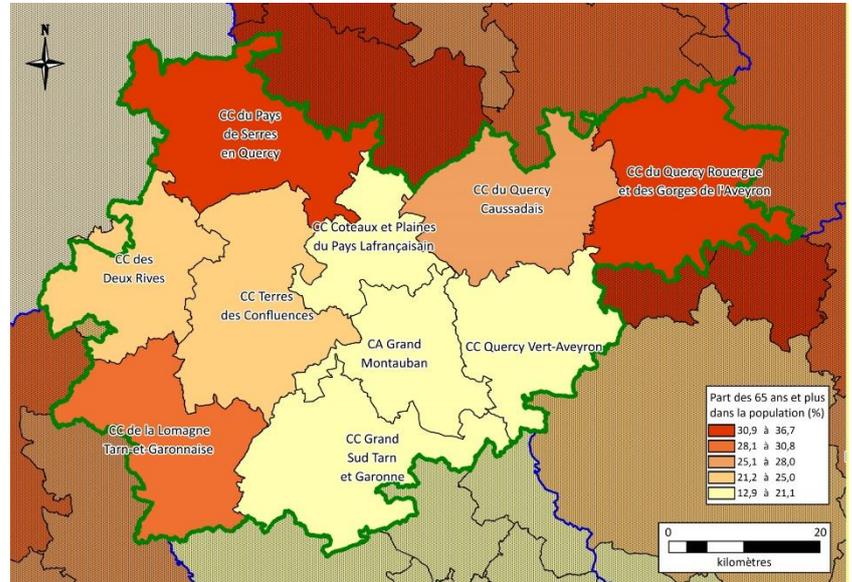
Selon les EPCI, la part des personnes âgées de 65 ans ou plus varie fortement et traduit le contraste entre les territoires urbains et ruraux du département : de 16,4 % dans la CC Grand Sud Tarn et Garonne, on passe à 33,3 % dans la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron, un des deux territoires les plus âgés avec la CC du Pays de Serres en Quercy (31,6 % de personnes âgées de 65 ans ou plus).

Comme pour la population tous âges, c'est toutefois dans la CA Grand Montauban que les personnes âgées de 65 ans ou plus sont les plus nombreuses (16 247), ainsi que dans la CC Terres des Confluences (9 355), ces deux EPCI abritant 44 % des personnes âgées de 65 ans ou plus du département.

Les 10 150 personnes âgées de 85 ans ou plus que compte le département représentent 3,9 % de la population. Identique à celle de la région, cette part est légèrement plus élevée que celle de la France métropolitaine (3,3 %).

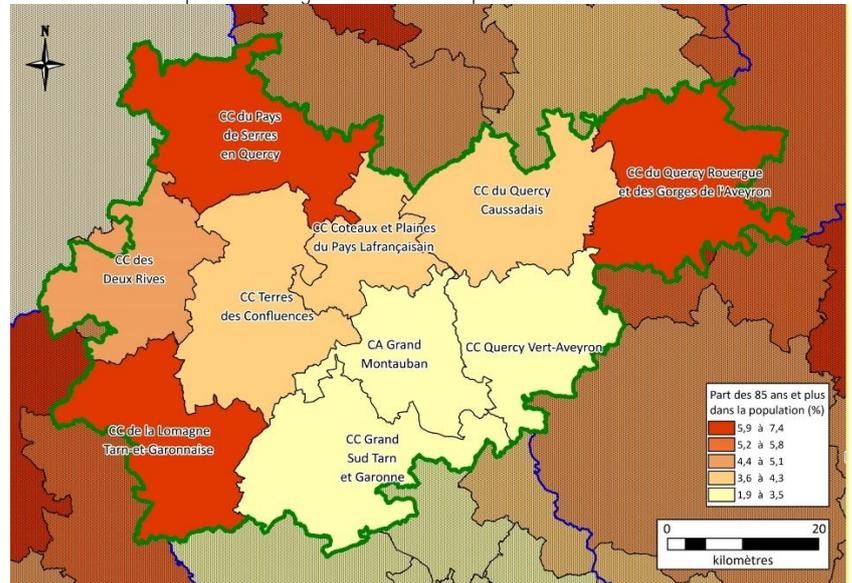
À l'intérieur du département, cette part varie de 2,8 % dans la CC Grand Sud Tarn et Garonne à 6,5 % dans la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron. Selon les EPCI, les mêmes contrastes que ceux observés concernant la répartition et les parts des personnes âgées de 65 ans ou plus se retrouvent pour les personnes âgées de 85 ans ou plus.

Carte 7 : Part des personnes âgées de 65 ans et plus en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 8 : Part des personnes âgées de 85 ans et plus en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 6 : Effectifs et parts (en %) des personnes âgées de 65 ans et plus en 2018

	65 ans et plus		65-74 ans		75-84 ans		85 ans et plus	
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron*	2 561	33,3	1 294	16,8	768	10,0	499	6,5
CC du Pays de Serres en Quercy	2 668	31,6	1 263	15,0	876	10,4	529	6,3
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	2 859	28,5	1 396	13,9	835	8,3	627	6,3
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	2 317	21,0	1 188	10,8	728	6,6	400	3,6
CC du Quercy Caussadais	5 311	26,2	2 659	13,1	1 765	8,7	887	4,4
CC des Deux Rives*	4 540	24,2	2 285	12,2	1 398	7,5	857	4,6
CC Quercy Vert-Aveyron	4 570	20,6	2 447	11,0	1 359	6,1	764	3,4
CC Terres des Confluences	9 355	22,6	4 777	11,5	2 799	6,8	1 780	4,3
CC Grand Sud Tarn et Garonne	6 900	16,4	3 666	8,7	2 063	4,9	1 172	2,8
CA Grand Montauban	16 247	20,8	8 779	11,2	4 807	6,2	2 661	3,4
Tarn-et-Garonne	57 150	22,1	29 661	11,4	17 349	6,7	10 141	3,9
Occitanie	1 320 157	22,4	688 089	11,7	404 713	6,9	227 355	3,9
France Métropolitaine	12 944 755	20,0	6 821 840	10,5	3 982 547	6,1	2 140 368	3,3

Source : Insee – Recensement de population 2018

Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie de cet EPCI située dans le Tarn-et-Garonne.

Repères méthodologiques

Le nombre d'habitants est issu du Recensement de population réalisé par l'Insee. La population prise en compte est la population municipale agrégée par territoire.

► Un faible indice de vieillissement comparé à l'indice régional

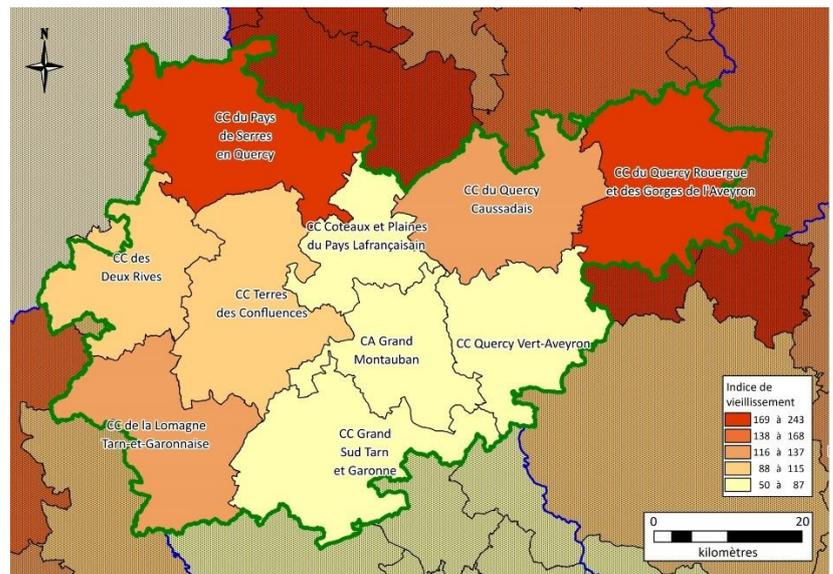
En 2018, la population du Tarn-et-Garonne compte 90 personnes âgées de 65 ans ou plus, pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Cet indice de vieillissement (IDV) est de 99 en Occitanie (soit une population avec quasiment autant de personnes âgées que de jeunes). En France métropolitaine, l'IDV est plus faible avec 83 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

Au sein du département, on retrouve l'aspect contrasté de la population : l'IDV varie de 59 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans dans la CC Grand Sud Tarn et Garonne, à 195 dans la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron.

Cette dernière CC, avec la CC du Pays de Serres en Quercy, sont les deux CC les plus rurales et les plus âgées, avec un IDV quasiment deux fois plus élevé que celui du département.

À l'inverse, dans la CA du Grand Montauban, l'IDV est de 86 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans ; de même, les quatre CC qui l'entourent comptent moins de personnes âgées que de jeunes : la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain (84), la CC Quercy Vert-Aveyron (83), la CC Terres des Confluences (90) et la CC Grand Sud Tarn et Garonne, la moins vieillissante, avec 59 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

Carte 9 : Indice de vieillissement en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Seulement deux EPCI (la CC Grand Sud Tarn et Garonne et la CC Quercy Vert-Aveyron) ont un IDV plus faible que celui de la France métropolitaine (83).

Un faible indice de vieillissement qui place le Tarn-et-Garonne au second rang des départements d'Occitanie les moins vieillissants, après la Haute-Garonne (69 personnes âgées pour 100 jeunes) et juste avant l'Hérault (93 personnes âgées pour 100 jeunes). Dans les EPCI les plus urbains, l'IDV est inférieur à celui de la région alors que dans les deux EPCI les plus ruraux, l'IDV est nettement plus élevé et on y compte deux fois plus de personnes âgées de 65 ans ou plus que de jeunes de moins de 20 ans.

Tableau 7 : Indice de vieillissement en 2018

	Indice de vieillissement
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron*	195,2
CC du Pays de Serres en Quercy	177,4
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	136,3
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	84,2
CC du Quercy Caussadais	119,0
CC des Deux Rives*	107,5
CC Quercy Vert-Aveyron	82,5
CC Terres des Confluences	89,7
CC Grand Sud Tarn et Garonne	58,5
CA Grand Montauban	86,0
Tarn-et-Garonne	90,9
Occitanie	99,3
France Métropolitaine	83,1

Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREA-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie de cet EPCI située dans le Tarn-et-Garonne.

Repères méthodologiques

L'indice de vieillissement correspond au nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. Si l'indice de vieillissement indique un ratio supérieur à 100, la population des 65 ans et plus est supérieure à celle des moins de 20 ans. Plus le ratio est élevé, plus le vieillissement est important.

Pyramide des âges

► Une moins bonne dynamique du fait d'une moindre part de jeunes

La pyramide des âges du Tarn-et-Garonne reflète bien l'aspect contrasté de la répartition par âge de sa population en 2018 ainsi que son dynamisme démographique lié à ses caractéristiques à la fois péri-urbaines et rurales.

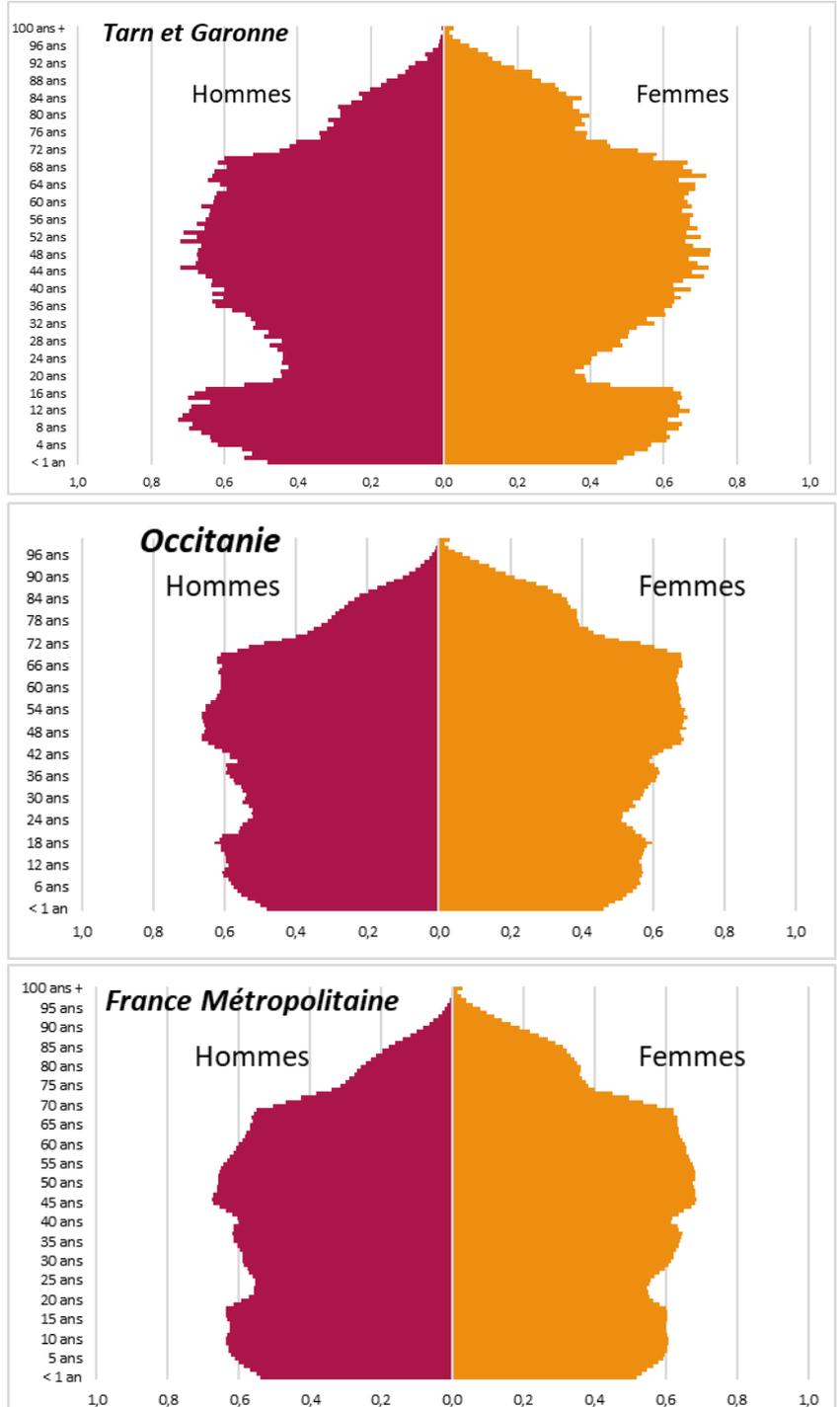
Comparée à celle de la région et de la France métropolitaine, on y retrouve un excédent de la population des jeunes de moins de 18 ans, en lien avec le niveau élevé de la fécondité observé dans le département.

Ensuite, la pyramide des âges est à l'image de celles des territoires ruraux, avec à la fois un fort excédent de personnes âgées et un fort déficit de jeunes adultes de 20 à 35 ans, quittant plus souvent le territoire rural, notamment pour suivre des études ou pour trouver un emploi.

Repères méthodologiques

La pyramide des âges est construite en faisant figurer la part des habitants, âge par âge, dans la population totale.

Cartes 10 : Pyramides des âges : Tarn et Garonne, Occitanie et France métropolitaine



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Partie 2

CARACTERISTIQUES SOCIALES

Scolarisation	20
Niveau d'études.....	22
Population active.....	24
Chômage.....	28
Précarité.....	30
Adultes handicapés.....	34
Ménages.....	35

Scolarisation

► De fortes proportions d'enfants et d'adolescents scolarisés

La part des enfants de 2 à 5 ans scolarisés est plus élevée dans le Tarn-et-Garonne (75,9 %) que dans la région (73,8 %) ou en France métropolitaine (73,7 %).

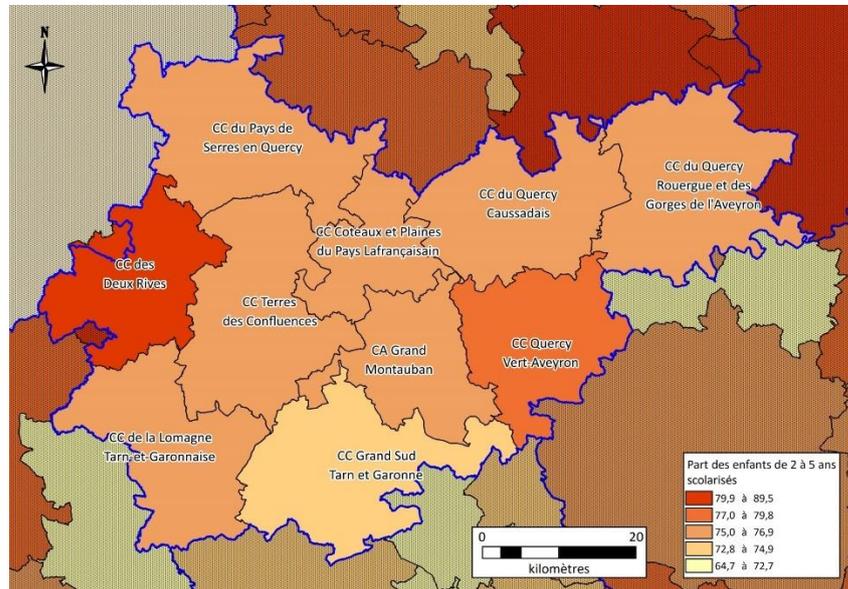
Selon les EPCI, cette part varie de 74,7 % dans la CC Grand Sud Tarn et Garonne, à 80,0 % dans la CC des Deux Rives.

Chaque EPCI du département a un taux de scolarisation des enfants de 2 à 5 ans supérieur à ceux de la région et de la France métropolitaine.

Dans le département, la part des jeunes âgés de 15 à 17 ans scolarisés est de 95,0 %, proche de celles de la région (95,4 %) et de la France métropolitaine (95,9 %). Elle varie relativement peu selon les EPCI, comprise entre 94,1 % et 97,0 %. Seulement deux EPCI ont une part inférieure à la moyenne régionale : la CA Grand Montauban et la CC Terres des Confluences avec 94,1 % des 15-17 ans scolarisés.

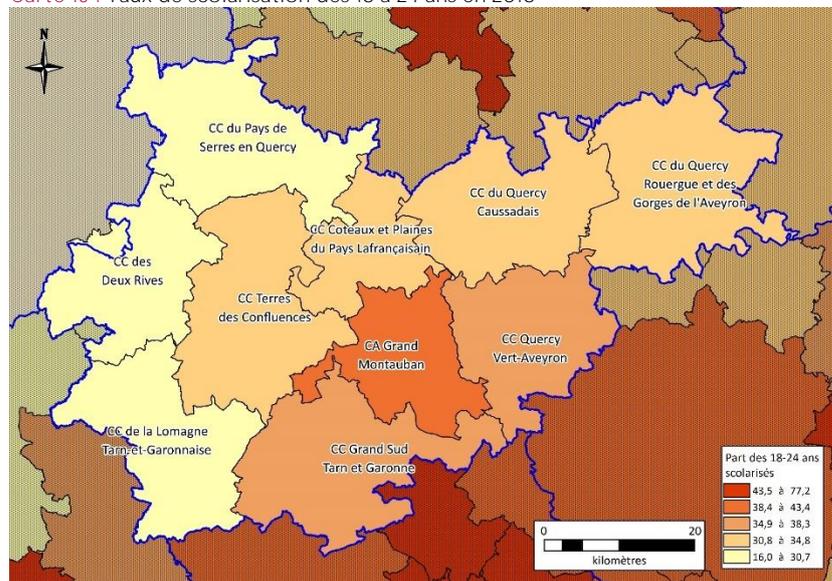
Parmi les 18-24 ans du Tarn-et-Garonne, 36,5 % sont scolarisés, part nettement plus faible que dans la région (54 %) et en métropole (53 %). À l'intérieur du département, les écarts entre les EPCI sont importants : la part des jeunes scolarisés varie fortement entre celle de la CC du Pays de Serres en Quercy (très rurale) et celle de la CA du Grand Montauban (plus urbaine) qui sont, respectivement, de 28,4 % et 42,2 %.

Carte 12 : Taux de scolarisation des 2 à 5 ans en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 13 : Taux de scolarisation des 18 à 24 ans en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Dans le Tarn-et-Garonne, la part des enfants de 2 à 5 ans scolarisés est plus élevée que celle de la région et de la moyenne nationale : pour les 15-17 ans, le taux de scolarisation est proche de ceux des niveaux régional et national. Seule la scolarisation des jeunes de 18 à 24 ans est moins élevée que pour les 18-24 ans de la région et de la métropole, la proximité des universités toulousaines peut expliquer en partie cette moindre part.

Tableau 8 : Effectifs et parts (en %) d'enfants de 2 à 5 ans, de jeunes de 15 à 17 ans et de 18 à 24 ans scolarisés en 2018

	2 à 5 ans scolarisés		15 à 17 ans scolarisés		18 à 24 ans scolarisés	
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron*	154	75,9	257	97,0	98	33,8
CC du Pays de Serres en Quercy	199	75,2	268	96,8	106	28,4
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	284	75,9	341	96,3	159	30,5
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	394	76,3	413	96,1	175	32,6
CC du Quercy Caussadais	593	75,2	765	94,9	344	31,7
CC des Deux Rives*	605	80,0	676	95,5	312	30,4
CC Quercy Vert-Aveyron	830	77,5	814	96,3	409	36,7
CC Terres des Confluences	1 522	76,7	1 541	94,1	779	31,1
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	1 862	74,7	1 690	95,5	813	36,4
CA Grand Montauban Tarn-et-Garonne	2 589	75,2	3 001	94,1	2 469	42,2
Occitanie	9 010	75,9	9 736	95,0	5 652	36,5
France Métropolitaine	184 705	73,8	199 728	95,4	251 756	53,9
	2 221 699	73,7	2 309 580	95,9	2 731 872	52,5

Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie de cet EPCI située dans le Tarn-et-Garonne.

Repères méthodologiques

La scolarisation des enfants est recueillie lors du recensement. L'obligation d'instruction scolaire à 3 ans a été instituée à la rentrée 2020, ainsi qu'une obligation de formation pour les 16-18 ans.

Niveau d'études

► Un plus faible niveau d'études qu'en Occitanie et qu'en France métropolitaine

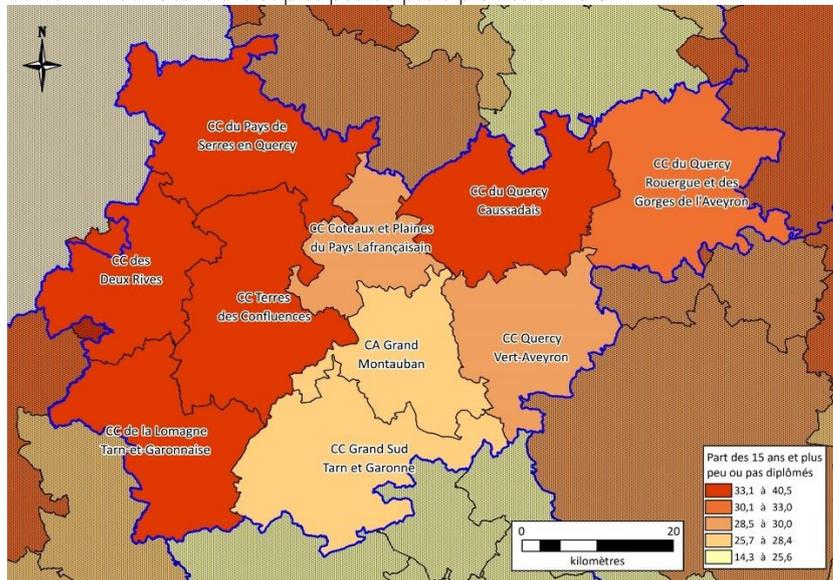
En 2018, parmi les Tarn-et-Garonnais âgés de 15 ans et plus et sortis du système scolaire, plus de 60 400 sont peu ou pas diplômés (avec au plus le brevet des collèges), soit 31,1 %. Cette part est supérieure à celle de l'Occitanie ou de la France hexagonale (27 %).

Selon les EPCI, la part des habitants peu ou pas diplômés varie 26,4 % dans la CC Grand Sud Tarn et Garonne, à 36,9 % dans celle du Pays de Serres en Quercy, soit un écart de plus de 10 points. La moitié ouest du département, plus rurale et plus âgée, a des parts élevées, ainsi que la CC du Quercy Caussadais (33,5 % d'habitants peu ou pas diplômés).

Parmi les jeunes de 25 à 34 ans, la part des peu ou pas diplômés est de 16,9 % dans le département, valeur plus importante que celle de la région et de la moyenne nationale. Seule la CC Grand Sud Tarn et Garonne a une part identique à celle de la région (12,7 %).

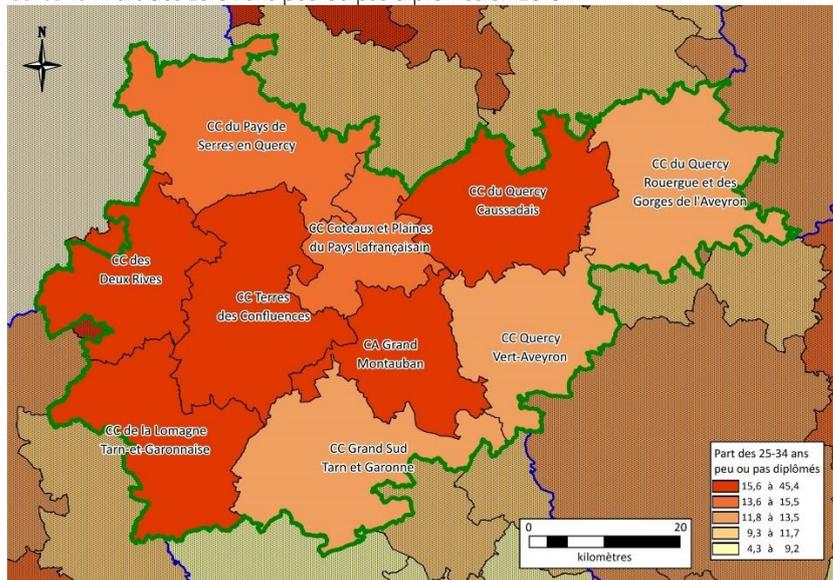
En 2018, près d'un quart des habitants, âgés de 15 ans et plus et sortis du système scolaire, ont a minima un niveau bac+2. Selon les EPCI, cette part varie de 19,1 % pour la CC des Deux Rives, à 30,2 % pour la CA Grand Montauban, parts plus faibles que celle de la région ou de la métropole (31 %).

Carte 14 : Taux des 15 ans et plus peu ou pas diplômés en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018 - Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

Carte 15 : Part des 25-34 ans peu ou pas diplômés en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018 - Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

Le Tarn-et-Garonne est le département d'Occitanie qui a la plus forte part de personnes âgées de 15 ans ou plus, sorties du système scolaire, étant peu ou pas diplômées et au second rang pour les 25-34 ans. Du fait de sa population fortement âgée, le département présente un niveau d'études plus bas que ceux de la région et de la métropole. Dans la moitié des EPCI, les niveaux d'études sont nettement plus faibles.

Tableau 9 : Effectifs et parts (en %) des jeunes de plus de 15 ans et de 24 à 34 ans peu ou pas diplômés et ceux ayant un Bac+2 ou supérieur en 2018

	Peu ou pas diplômés				Bac+2 ou supérieur			
	15 ans et plus		25 à 34 ans		15 ans et plus		25 à 34 ans	
	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron*	1 966	31,0	68	13,5	1 585	25,0	187	37,2
CC du Pays de Serres en Quercy	2 449	35,6	85	13,7	1 511	22,0	218	34,9
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	2 913	36,9	123	16,2	1 540	19,5	232	30,6
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	2 421	29,5	156	15,0	1 803	22,0	327	31,5
CC du Quercy Caussadais	5 284	33,5	315	17,7	3 198	20,3	491	27,7
CC des Deux Rives*	5 047	34,8	347	20,1	2 768	19,1	517	29,9
CC Quercy Vert-Aveyron	4 743	28,7	270	12,5	3 909	23,6	742	34,3
CC Terres des Confluences	11 437	37,1	982	23,0	5 651	18,3	1 103	25,8
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	7 903	26,4	550	12,7	7 975	26,6	1 545	35,7
CA Grand Montauban	16 433	28,3	1 387	17,0	17 481	30,2	3 247	39,9
Tarn-et-Garonne	60 411	31,1	4 273	16,9	47 287	24,3	8 589	34,0
Occitanie	1 169 708	26,6	77 290	12,7	1 360 391	31,0	272 642	44,9
France Métropolitaine	12 806 548	27,0	903 154	12,4	14 698 528	30,9	3 377 727	46,5

Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie de cet EPCI située dans le Tarn-et-Garonne.

Repères méthodologiques

Le niveau du diplôme le plus élevé obtenu est recueilli lors des recensements de population. Cette information est analysée uniquement pour les personnes qui ont quitté le système scolaire et qui sont âgées d'au moins 15 ans. Les personnes n'ayant pas de diplôme ou au plus le brevet des collèges sont considérées comme peu ou pas diplômées

Population active

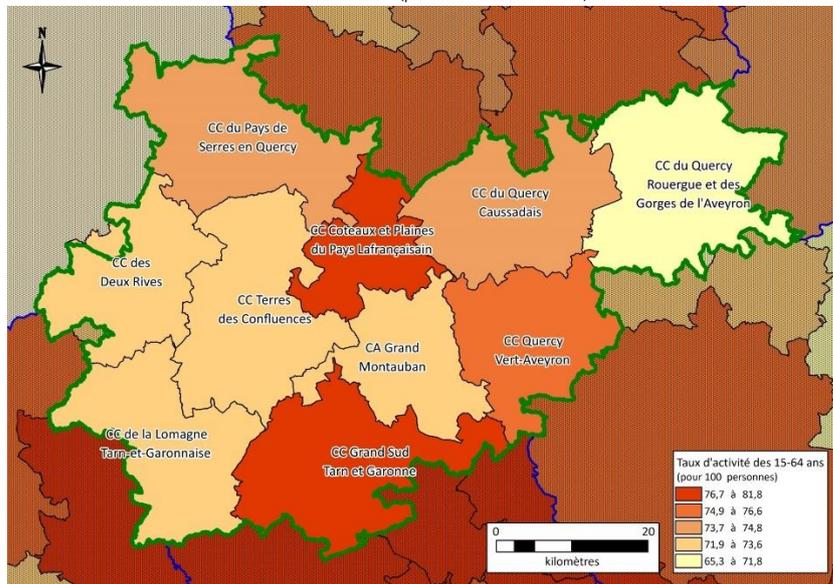
► Des taux d'actifs supérieurs à ceux des Occitans

En 2018, les 114 550 Tarn-et-Garonnais en activité ou en recherche d'emploi représentent 74,3 % de l'ensemble des habitants âgés de 15 à 64 ans (population en âge de travailler). Ce taux d'activité, identique à celui observé au niveau national, est plus important que celui de la région (73,9 %).

Selon les EPCI, la part des actifs parmi les 15-64 ans varie de 71,8 % dans la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron, à 79,1 % dans la CC Causses et Vallée de la Dordogne (76,1 %) et dans la CC du Pays de Lalbenque-Limogne (76,4 %). Dans la majorité des EPCI du Tarn-et-Garonne (7/10), la part des actifs est plus importante que celle des actifs de la région et dans trois EPCI, elle est aussi plus élevée que celle observée au niveau national.

Parmi les habitants âgés de 25 à 34 ans, 89,6 % sont actifs (ayant un emploi ou en recherche d'emploi), soit un taux proche du taux national (90,1 %) et légèrement plus élevé que le taux régional (88,8 %).

Carte 16 : Taux d'activité des 15 à 64 ans (pour 100 habitants) en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018 - Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

Selon les EPCI, le taux d'activité des 25-34 ans varie de 85,5 % dans la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron, à 93,2 % dans la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain.

Ainsi, c'est dans les trois mêmes CC que les taux d'activité sont plus élevés que le taux national, quel que soit l'âge : la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain, la CC Quercy Vert-Aveyron et la CC Grand Sud Tarn et Garonne.

Le taux d'activité est plus élevé dans le Tarn-et-Garonne qu'en Occitanie et proche de celui de la métropole, quel que soit l'âge. Trois EPCI sur les dix du département ont des taux d'activités supérieurs au taux national, chez les 15-64 ans comme chez les 25-34 ans.

Tableau 10 : Effectifs et parts (en %) d'actifs de 15 à 64 ans et de 25 à 34 ans en 2018

	Actifs de 15 à 64 ans		Actifs de 25 à 34 ans	
	Effectif	Part	Effectif	Part
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron*	2 992	71,8	438	85,5
CC du Pays de Serres en Quercy	3 455	74,3	578	90,9
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	4 032	72,1	679	88,4
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	5 031	76,9	986	93,2
CC du Quercy Caussadais	8 611	73,9	1 646	90,7
CC des Deux Rives*	8 096	73,5	1 575	89,5
CC Quercy Vert-Aveyron	10 029	75,4	1 999	90,5
CC Terres des Confluences	17 540	73,0	3 868	88,7
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	20 439	79,1	4 115	93,0
CA Grand Montauban	34 646	72,4	7 394	87,6
Tarn-et-Garonne	114 539	74,3	23 229	89,6
Occitanie	2 616 596	72,9	573 471	88,8
France Métropolitaine	29 946 345	74,3	6 917 450	90,1

Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREA-I-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie de cet EPCI située dans le Tarn-et-Garonne.

Repères méthodologiques

La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et celle à la recherche d'un emploi. Ces données sont issues du recensement.

► Le département d'Occitanie ayant la plus forte part d'ouvriers

Dans le département, comme en Occitanie et en France métropolitaine, les catégories sociales les plus représentées sont les employés (29,6 %), suivis des professions intermédiaires (24,6 %) et des ouvriers (22,3%).

Toutefois, avec 22,3 % d'ouvriers parmi les actifs en emploi, on note une sur-représentation de cette catégorie dans le département, comparée à la part de la région (17 %) et à celle de la métropole (20 %). Cette sur-représentation se retrouve dans huit des dix EPCI.

De même, mais de façon moins marquée, la part des employés est plus élevée dans le Tarn-et-Garonne (29,6 %) qu'aux niveaux régional (27,9 %) et national (27,3 %). Selon les territoires, cette part varie de 22,9 % à 33,2 %. Seulement deux CC ont des parts plus faibles que dans les territoires de comparaison : la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron (22,9 %) et la CC Grand Sud Tarn-et-Garonne (26,8 %).

À l'inverse, on note une sous-représentation des cadres dans le département (11,4 % vs 17,1 en Occitanie et 18,5 % en France métropolitaine). Selon les EPCI, la part des cadres varie de 7,5 % (dans la CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise) à 14,9 % dans la CA du Grand Montauban. Ainsi, la sous-

représentation des cadres concerne tous les EPCI du Tarn-et-Garonne.

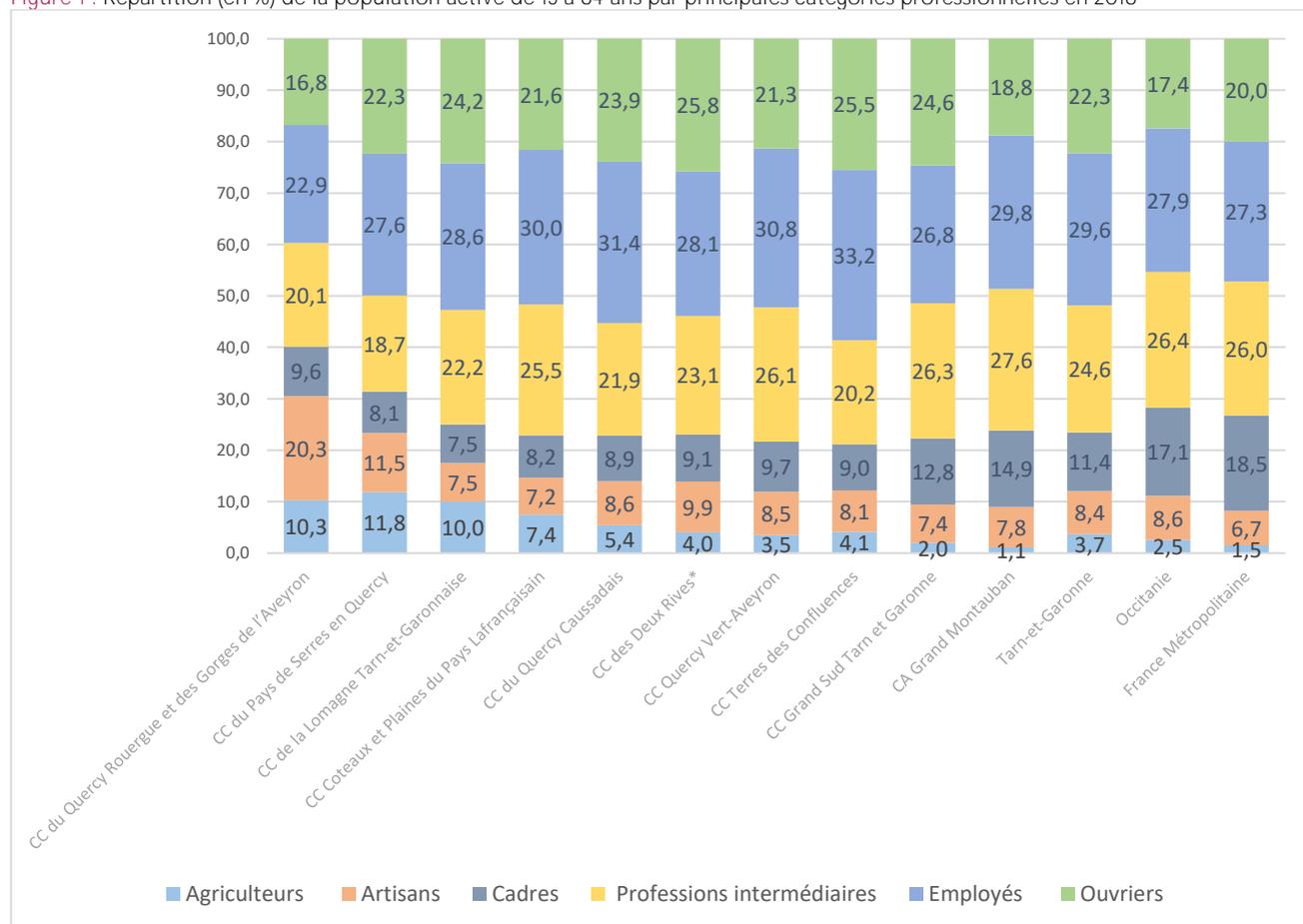
La part des artisans-commerçants (8,4 % des actifs) est proche de celle de la région (8,6 %) et légèrement plus élevée qu'au niveau national (6,7 %). Elle varie fortement sur le territoire : de 7,4 % à 20,3 % ; c'est dans les deux CC les plus rurales qu'elle est la plus élevée : la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron (20,3 %) et la CC du Pays de Serres en Quercy (11,5 %).

Parmi les actifs en emploi du département, on note également une part plus importante d'exploitants agricoles (3,7 % vs 2,5 % en Occitanie et 1,5 % en métropole). On note un écart de près de 11 points entre la part la plus faible des EPCI (1,1 % dans la CA Grand Montauban) et la plus élevée (11,8 % d'actifs exploitants agricoles dans la CC du Pays de Serres en Quercy).

La part des professions intermédiaires parmi les actifs du département (24,6 %) est relativement proche de celle de la région (26,4 %) et de la moyenne nationale (26 %). Selon les EPCI, elle est plus faible dans les deux territoires les plus ruraux (20,1 % et 18,7 %) ainsi que dans la CC Terres des Confluences (20,2 %) et varie ensuite 22,2 % à 27,6 % dans les sept autres EPCI.

Une sur-représentation des ouvriers avec 22,3 % des actifs en emploi, la plus forte part observée dans les départements Occitans ; mais également une surreprésentation des employés dans 8 des 10 EPCI. À l'image des contrastes du département, la part des exploitants agricole parmi les actifs varie très fortement selon les EPCI, entre les deux EPCI les plus urbains et les deux les plus ruraux.

Figure 1 : Répartition (en %) de la population active de 15 à 64 ans par principales catégories professionnelles en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREA-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie de cet EPCI située dans le Tarn-et-Garonne.

Chômage

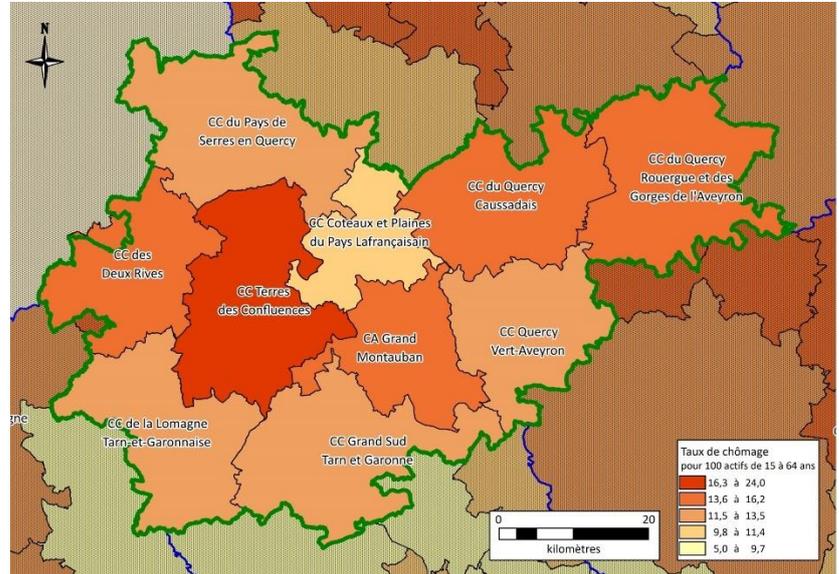
► De plus faibles proportions de chômeurs dans le département qu'en Occitanie et en métropole

En 2018, selon les données du recensement, près de 9 450 Lotois âgés de 15 à 64 ans sont au chômage, soit un taux de 12,8 % des actifs du même âge. Ce taux est proche du taux national (13,0 %) et plus faible que le taux régional (14,6 %). Selon les EPCI, ce taux est très contrasté, avec une étendue de 6,4 points : il varie de 10,7 % dans la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain, à 17,1 % dans la CC Terres des Confluences ; un des trois territoires, avec la CC des Deux Rives (14,8 %) et la CC du Quercy Caussadals (14,8 %), à avoir des taux de chômage à la fois supérieurs aux taux régional et métropolitain.

Dans la moitié des EPCI (5/10), le taux de chômage est plus faible qu'aux niveaux régional et national

La part de chômeurs dans le département est inférieure à celle de la région et supérieure à celle de la métropole, quelle que soit la classe d'âge.

Carte 17 : Taux de chômeurs de 15 à 64 ans pour 100 actifs en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Les jeunes actifs sont toujours plus touchés par le chômage que l'ensemble des actifs. Dans le Tarn-et-Garonne, parmi les actifs âgés de 15-24 ans, près de 3 300 sont au chômage, soit un taux de 29,9 % de jeunes chômeurs. Proche de la valeur régionale (30,1 %), ce taux est plus élevé que le taux national (26,5 %).

Selon les territoires, le taux de chômage des jeunes actifs varie aussi fortement : de 27,4 % dans la CA Grand Montauban, à 34,1 % dans la CC des Deux Rives, soit une étendue d'environ 7 points.

Dans chaque EPCI du département, le chômage des jeunes est plus élevé que celui des jeunes de la métropole et dans seulement trois EPCI, le chômage des jeunes est légèrement moins fréquent qu'en Occitanie : la CA Grand Montauban (27,4 %), la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain (28,6 %) et la CC Quercy Vert-Aveyron (29,2 %).

Tableau 11 : Effectifs et parts (en %) de personnes de 15 à 64 ans et des jeunes de 15 à 24 ans au chômage au sens du recensement en 2018

	Chômeurs de 15 à 64 ans		Chômeurs de 15 à 24 ans	
	Effectif	Part	Effectif	Part
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron*	462	15,4	69	30,4
CC du Pays de Serres en Quercy	445	12,9	89	30,0
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	507	12,6	119	31,5
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	540	10,7	117	28,6
CC du Quercy Caussadais	1 274	14,8	275	32,6
CC des Deux Rives*	1 197	14,8	260	34,1
CC Quercy Vert-Aveyron	1 253	12,5	232	29,2
CC Terres des Confluences	2 999	17,1	606	32,0
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	2 389	11,7	491	30,1
CA Grand Montauban	4 800	13,9	1 021	27,4
Tarn-et-Garonne	15 826	13,8	3 275	29,9
Occitanie	383 154	14,6	78 656	30,1
France Métropolitaine	3 880 154	13,0	813 394	26,5

Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie de cet EPCI située dans le Tarn-et-Garonne.

Repères méthodologiques

Les chômeurs au sens du recensement sont les personnes qui se sont déclarées chômeurs (inscrites ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

Précarité

► Plus d'un foyer sur deux non imposé, de fortes disparités

En 2019, dans le Tarn-et-Garonne, la proportion de foyers non imposés s'élève à 55,6 % contre 53,3 % en région Occitanie et 49,5 % en France métropolitaine.

Ces taux varient de près de 5,8 points entre EPCI. Le plus bas concerne la CC Grand Sud Tarn et Garonne (53 %), le plus élevé la CC Terres des Confluences (60 %).

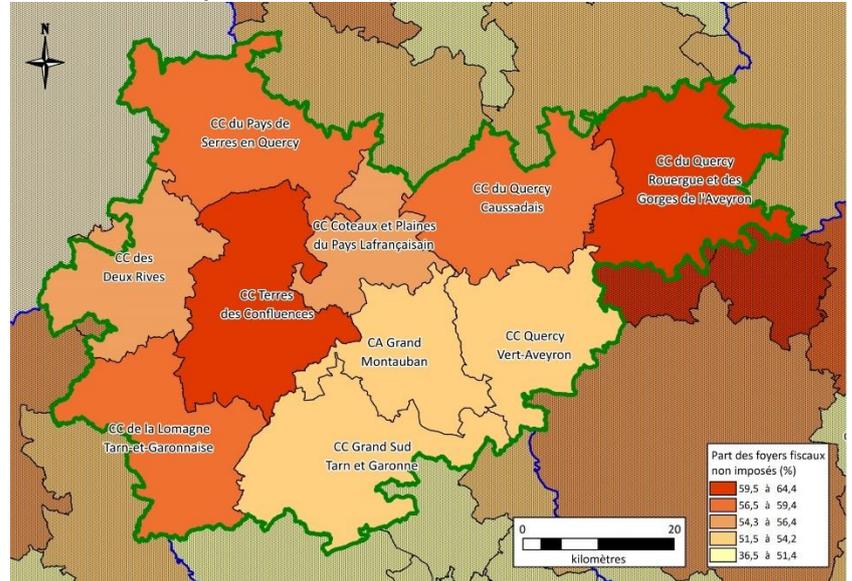
En 2020, la part de personnes couvertes par le RSA (le bénéficiaire et ses ayants-droits) est de 5,4 %, part inférieure aux parts régionale (6,7 %) et nationale (5,7 %). Seules la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron et la CC Grand Montauban ont des taux supérieurs au taux régional (respectivement, 8 % et 7 %). Le taux le plus faible est observé dans la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain (3,5 %).

En 2020, 14,4 % des allocataires dépendent à 100 % des prestations versées par la CAF et la MSA, contre 15,3 % en France métropolitaine et 17,3 % au niveau régional. Le taux le plus faible est établi dans la CC du Causse de Labastide Murat (10,9 %), le plus élevé dans la CA du Grand Cahors (17,6 %).

En 2020, 11,4 % de la population consommant des soins a des droits ouverts à la complémentaire santé solidaire (CSS ou C2S) contre 10,9 % en France métropolitaine et 13,0 % en région Occitanie.

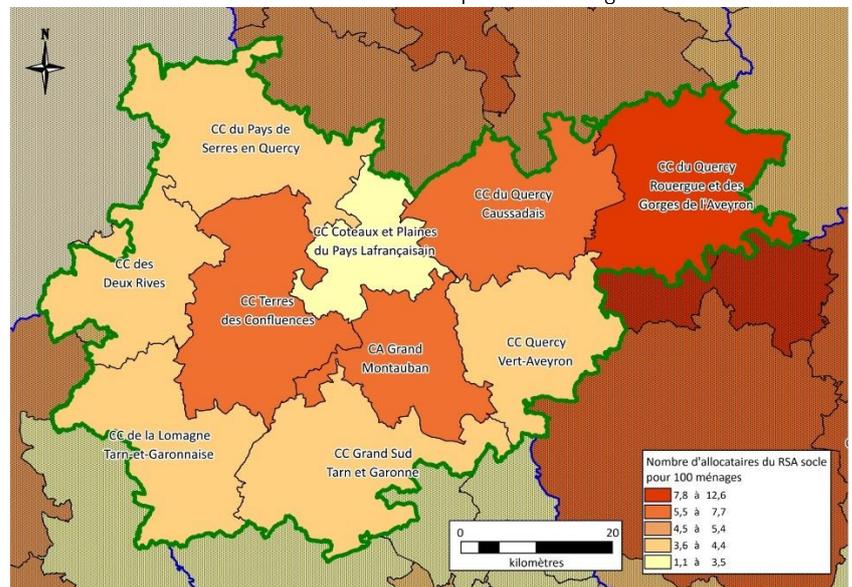
De très forts contrastes apparaissent selon les EPCI où la part des bénéficiaires de la C2S varie d'environ 7 % dans deux CC (la CC Grand Sud Tarn et Garonne et la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain), à plus de 15 % dans la CC du grand Montauban.

Carte 18 : Part de foyers fiscaux non imposés en 2019



Source : Insee – Recensement de population 2019
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 19 : Nombre d'allocataires du RSA socle pour 100 ménages en 2020



Source : Insee – Recensement de population 2020
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Si majoritairement, les taux indicatifs de précarité sont inférieurs à ceux enregistrés en région, des contrastes forts sont observés entre EPCI : la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron, avec des indicateurs plutôt défavorables en termes de précarité, à l'inverse de la CC Grand Sud Tarn et Garonne et de la CC Quercy Vert-Aveyron.

Tableau 12 : Part des foyers fiscaux non imposés (en %) en 2019, effectif et part d'allocataire (en %) du RSA socle en 2020, effectif et part (en %) d'allocataires dépendants à 100 % des allocations en 2020, et taux de bénéficiaires de la C2S (en%) en 2020

	Part foyers fiscaux non imposés	Ménages allocataires du RSA Socle		Ménages allocataires dépendant à 100 % des prestations sociales		Taux de bénéficiaires C2S
		Effectif	Part	Effectif	Part	
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron*	59,5	298	8,0	241	18,1	10,1
CC du Pays de Serres en Quercy	58,8	179	4,5	166	12,9	8,2
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	56,8	186	4,4	329	18,9	11,5
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	55,8	163	3,5	185	10,0	7,0
CC du Quercy Caussadais	58,7	521	5,6	570	14,6	10,7
CC des Deux Rives*	55,4	304	3,6	443	13,8	9,0
CC Quercy Vert-Aveyron	54,2	402	4,4	514	12,3	9,0
CC Terres des Confluences	60,2	1 022	5,9	1 200	14,9	12,5
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	52,7	620	3,7	634	8,2	6,9
CA Grand Montauban	53,4	2 395	6,9	3 038	17,9	15,3
Tarn-et-Garonne	55,6	6 081	5,4	7 313	14,6	11,4
Occitanie	53,3	184 229	6,7	208 199	17,3	13,0
France métropolitaine	49,5	1 643 180	5,7	1 852 505	15,3	10,9

Source : Chaf-CCMSA-Insee- 2019- 2020
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie de cet EPCI située dans le Tarn-et-Garonne.

Repères méthodologiques

- Un foyer fiscal correspond à l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage : par exemple, un couple non marié où chacun remplit sa propre déclaration de revenus compte pour deux foyers fiscaux. Un foyer fiscal est dit non imposé quand, du fait du niveau de revenu ou des réductions et crédits d'impôts, il n'a pas d'impôt sur le revenu à acquitter).
- Le revenu de solidarité active (RSA) assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu qui varie selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes d'au moins 25 ans et aux jeunes actifs de 18 à 24 ans s'ils sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle. Le RSA non majoré ou RSA socle correspond au versement de la prestation hors majoration pour parent isolé. Géré par le Département, le RSA est versé par la CAF ou la MSA : au niveau des quartiers de Béziers, seuls les versements par la CAF sont décomptés.
- La plupart des prestations versées par la CAF et la MSA sont soumises à condition de revenus. Ainsi, ces deux organismes peuvent déterminer, à partir des déclarations faites par les allocataires, la part de ceux n'ayant aucune autre ressource que les prestations versées.
- La Complémentaire santé solidaire (C2S) donne droit à la prise en charge de la part complémentaire des dépenses de santé (y compris à l'hôpital). Elle inclut aussi des forfaits de prise en charge pour les prothèses dentaires, les lunettes, les aides auditives... Elle est accordée sous condition de revenu. Elle peut être gratuite ou nécessiter une participation financière. Elle a remplacé la CMUc et l'ACS (aide à la complémentaire santé) en 2018.

► Un revenu médian disponible inférieur aux territoires de comparaison

En 2018, dans le Tarn-et-Garonne, le revenu annuel médian disponible s'élève à 20 140 euros par unité de consommation, soit un revenu inférieur à ceux observés en France métropolitaine (21 730 €) et en région Occitanie (20 740 €).

Trois EPCI présentent des revenus annuels médians disponibles plus élevés que celui du département : la CA Grand Montauban (20 630 €), la CC Quercy Vert-Aveyron (20 620 €) et la CC Grand Sud Tarn et Garonne (21 460 €).

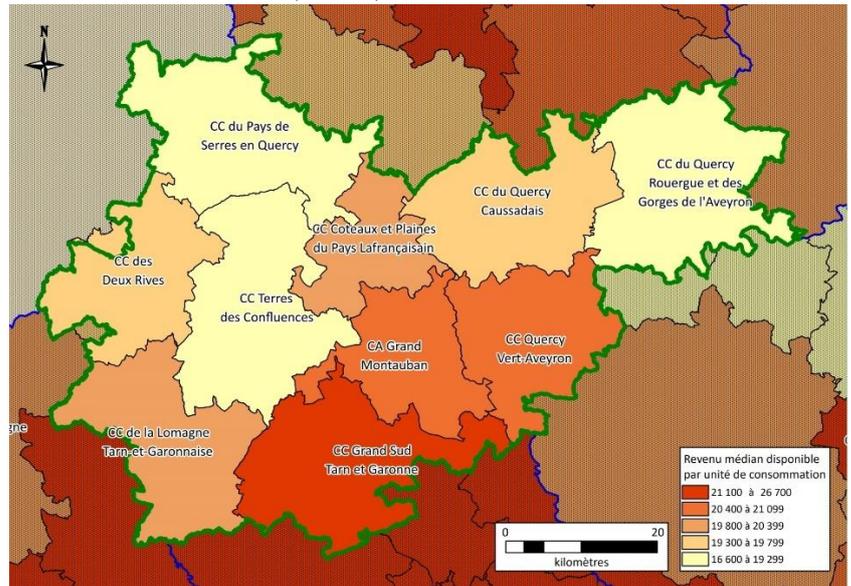
Aucun EPCI ne dispose d'un revenu annuel moyen médian supérieur à celui du niveau national.

Les revenus les plus faibles concernent les EPCI les plus ruraux comme la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron (18 470 €) et la CC du Pays de Serres en Quercy (18 290 €).

En 2018, 17,0 % de la population du département est en-dessous du seuil de pauvreté contre 14,6 % en France métropolitaine et 17,2 % en Occitanie.

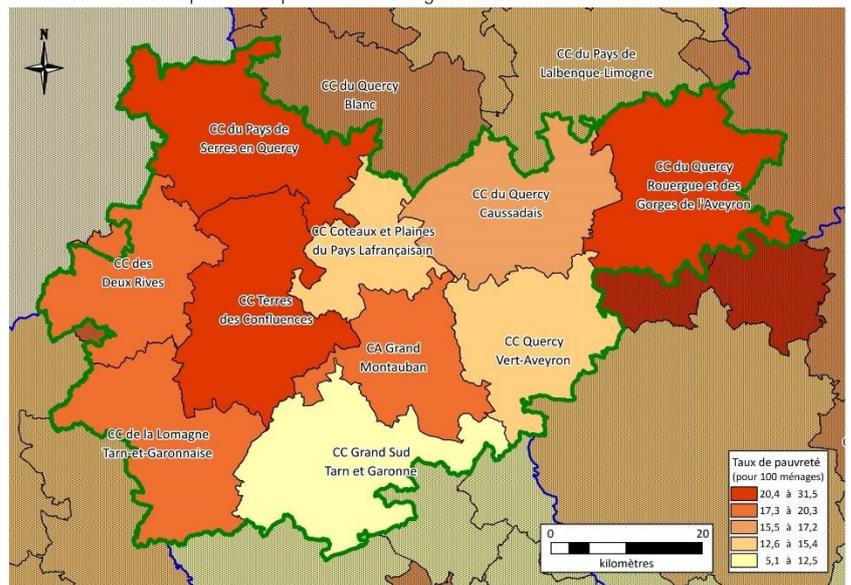
Les maximales sont observées dans les CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron, la CC du Pays de Serres en Quercy et la CC Terres des Confluences, avec respectivement 22,8 %, 22 % et 21,3 % de la population sous le seuil de pauvreté, soit des taux nettement plus élevés que le taux le plus faible observé dans la CC Grand Sud Tarn et Garonne (11,7 %).

Carte 20 : Revenu médian disponible par unité de consommation en 2018



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 21 : Taux de pauvreté pour 100 ménages en 2018



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Dans le Tarn-et-Garonne, le revenu médian disponible est inférieur aux valeurs régionale et nationale.
Seule la CC Grand Sud Tarn et Garonne dispose d'un revenu annuel médian disponible supérieur au revenu régional. Aucun EPCI du département ne dispose d'un revenu supérieur ou égal au niveau national.

Tableau 13 : Revenu annuel médian disponible par unité de consommation (en euros) et taux de pauvreté au seuil de 60 % du revenu médian (en %) en 2018.

	Revenu annuel médian disponible par UC	Taux de pauvreté
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron*	18 470	22,8
CC du Pays de Serres en Quercy	18 290	22,0
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	19 850	18,4
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	20 330	14,5
CC du Quercy Caussadais	19 610	17,1
CC des Deux Rives*	19 510	17,7
CC Quercy Vert-Aveyron	20 620	13,5
CC Terres des Confluences	18 710	21,3
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	21 460	11,7
CA Grand Montauban	20 630	17,4
Tarn-et-Garonne	20 140	17,0
Occitanie	20 740	17,2
France métropolitaine	21 730	14,6

Source : Insee - DGFIP, CNAF, CNAV, CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2018,
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie de cet EPCI située dans le Tarn-et-Garonne.

Repères méthodologiques

– Le revenu disponible comprend les revenus d'activité (salariée et indépendante et revenus de remplacement tels que le chômage, la préretraite, la retraite et la pension d'invalidité, ainsi que les pensions alimentaires et revenus du patrimoine) auxquels sont ajoutés les prestations sociales reçues, moins les impôts versés. Il est ensuite divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) du ménage pour évaluer le niveau de vie d'un ménage. Les unités de consommation sont calculées selon l'échelle de l'OCDE qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans

– Le taux de pauvreté est déterminé chaque année au niveau national par l'Insee à partir du revenu disponible. Quand un ménage dispose, par unité de consommation, de moins de 60 % du revenu annuel médian France entière, il est considéré comme étant en situation de pauvreté. En 2018, dernière valeur connue, ce seuil est de 12 750 € par an (1 063 € par mois).

Adultes handicapés

► Près de 5 200 bénéficiaires de l'AAH

En 2020, le Tarn-et-Garonne présente un taux de 4,2 % d'allocataires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH), identique au taux régional (4,1 %) et plus élevé qu'au niveau national (3,1 %), soit 5 189 personnes concernées.

Le taux maximum supérieur à 5 % est observé pour la CC des Deux Rives (5,1 %) et pour la CA Grand Montauban (5,2 %) ; le taux le moins élevé concerne la CC Grand Sud Tarn-et-Garonne (2,2 %).

La CA Grand Montauban concentre 36 % des bénéficiaires, en surreprésentation par rapport à sa population générale (30 % de la population du Tarn-et-Garonne).

Le département présente une part d'adultes percevant l'AAH légèrement plus élevée que celle de la France métropolitaine et identique à celle de la région. Département contrasté, le taux de bénéficiaires de l'AAH varie selon les EPCI de 2,2 % à 5,2 %.

Tableau 14 : Nombre d'allocataires de l'AAH (CAF + MSA) et taux pour 100 personnes de 20 à 59 ans en décembre 2020.

	Nombre allocataires AAH	Taux allocataires AAH
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron*	122	3,8
CC du Pays de Serres en Quercy	107	3,0
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	209	4,9
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	146	2,8
CC du Quercy Caussadais	389	4,3
CC des Deux Rives*	442	5,1
CC Quercy Vert-Aveyron	456	4,3
CC Terres des Confluences	879	4,6
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	459	2,2
CA Grand Montauban	1 985	5,2
Tarn-et-Garonne	5 189	4,2
Occitanie	115 959	4,1
France Métropolitaine	1 011 095	3,1

Source : Cnaf-CCMSA-Insee-2020 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie de cet EPCI située dans le Tarn-et-Garonne.

Repères méthodologiques

L'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière qui garantit un minimum de ressources. Elle est attribuée sous réserve de respecter des critères d'incapacité, d'âge, de résidence et de ressources. Elle est accordée sur décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Son montant vient compléter d'éventuelles autres ressources. Elle est versée par la CAF ou la MSA.

Ménages

► **Le département avec la taille moyenne des ménages la plus élevée de la région et la plus faible part de familles monoparentales**

En 2018, on dénombre près de 110 900 ménages dans le Tarn-et-Garonne.

La taille des ménages est de 2,3 personnes, supérieure à la taille moyenne régionale (2,1) et à la taille moyenne nationale (2,2).

Près d'un tiers des ménages est situé dans la CA Grand Montauban, qui enregistre une taille moyenne des ménages identique à la moyenne nationale (2,2).

Selon les EPCI, la taille moyenne des ménages varie de 2 personnes dans la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron, à 2,5 personnes dans la CC Grand Sud Tarn et Garonne.

Le nombre de ménages formés d'une seule personne s'élève à 36 424 personnes, soit 32,6 % des ménages du département contre 38,1 % en Occitanie et 36,9 % en France métropolitaine.

Des contrastes sont marqués entre EPCI : environ un quart des ménages est constitué d'une seule personne dans la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain (25,4 %) et la CC Grand Sud Tarn et Garonne (26,2 %), alors que dans la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron, la part des ménages d'une personne atteint près de 4 ménages sur dix.

Le nombre de familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans est de plus de 8 700 dans le département.

Parmi les familles avec enfant(s), la part des familles monoparentales s'élève à 23,9 % dans le Tarn-et-Garonne, soit moins qu'à l'échelle de la région (27,3 %) et de la France métropolitaine (24,9 %).

Au sein du département, les EPCI ont des taux très contrastés, variant de 18,5 % pour la CC Grand Sud Tarn et Garonne à 28,1 % pour la CA Grand Montauban ; cette CA, avec la CC du Quercy Caussadais (27,8 %), sont les deux seuls EPCI ayant une part de familles monoparentales plus élevée que les moyennes régionale et nationale.

Le département avec la taille moyenne des ménages la plus élevée de la région mais aussi le département de la région ayant la plus faible part de ménages constitués d'une personne ; part plus faible qu'en moyenne en France métropolitaine.

La CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron présente la taille de ménages la plus petite et la part de ménages d'une personne la plus importante du département : territoire rural et âgé, ces ménages sont principalement constitués de personnes âgées vivant seules à leur domicile.

Le département du Tarn-et-Garonne fait partie des quatre départements de la région avec les plus faibles parts de familles monoparentales.

Tableau 15 : Nombre, population et taille des ménages en 2018 ; nombre et part des ménages d'une personne en 2018 ; nombre et part de familles monoparentales en 2018.

	Ménages ¹			Ménages d'une personne ²		Familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans ³	
	Nombre	Population	Taille moyenne	Nombre	Part parmi les ménages	Nombre	Part parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron*	3 723	7 359	2,0	1 438	38,6	177	22,2
CC du Pays de Serres en Quercy	4 000	8 328	2,1	1 367	34,2	210	22,8
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	4 224	9 360	2,2	1 343	31,8	289	22,5
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	4 534	10 917	2,4	1 151	25,4	346	21,3
CC du Quercy Caussadais	9 313	19 938	2,1	3 292	35,4	748	27,8
CC des Deux Rives*	8 334	18 425	2,2	2 743	32,9	574	23,4
CC Quercy Vert-Aveyron	9 144	21 632	2,4	2 516	27,5	753	23,4
CC Terres des Confluences	17 196	40 114	2,3	5 375	31,3	1 269	22,6
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	16 847	41 719	2,5	4 421	26,2	1 298	18,5
CA Grand Montauban	34 889	75 637	2,2	12 853	36,8	3 066	28,1
Tarn-et-Garonne	111 883	252 686	2,3	36 424	32,6	8 714	23,9
Occitanie	2 730 744	5 747 710	2,1	1 040 068	38,1	215 580	27,3
France Métropolitaine	28 996 752	63 386 124	2,2	10 686 740	36,9	2 253 402	24,9

Source : Cnaf-CCMSA-Insee-2018
Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie de cet EPCI située dans le Tarn-et-Garonne.

Repères méthodologiques

¹ Au sens de l'Insee, un ménage correspond à l'ensemble des occupants d'une même résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. Les personnes vivant dans des habitations mobiles, les bateliers, les personnes sans-abri ainsi que celles vivant en communauté (maison de retraite, résidence universitaire...) ou étant incarcérées sont considérées « hors ménage ».

² Les ménages d'une personne correspondent aux personnes qui vivent seules dans leur résidence principale. Cela ne prend pas en compte les personnes vivant dans des habitations mobiles, les bateliers, les personnes sans-abri ainsi que celles vivant en communauté (maison de retraite, résidence universitaire...) ou étant incarcérées.

³ Le nombre de familles monoparentales parmi les ménages est issu des recensements de population. Les enfants présents dans le foyer sont comptabilisés en fonction de leur âge (moins ou plus de 25 ans). Les données présentées ici concernent les familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans et leur part parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans.

Partie 3

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Logements	38
Potentiel touristique	46
Bruit	47
Air	48

Logements

► Huit logements sur 10 sont des résidences principales, un sur 10 est un logement vacant

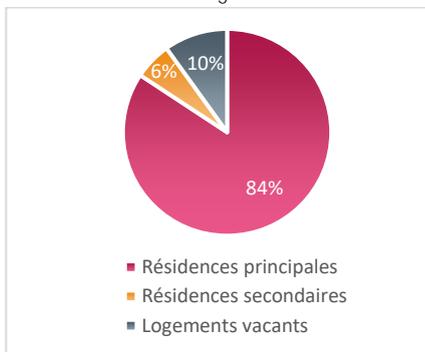
En 2018, le département du Tarn-et-Garonne compte près de 130 100 logements. Le nombre de logements par kilomètre carré reflète les densités de population.

La part des résidences principales s'élève à 84,3 % contre 75,8 % en région et 82,1 % en France métropolitaine. Cette part varie de 56,0 % à 90,5% : dans la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron, d'une résidence sur deux est une résidence principale contre neuf sur 10 dans la CC Grand Sud Tarn et Garonne.

Les logements vacants sont plus de 12 850 soit 9,9 % des logements, contre 8,0 % en France métropolitaine et 8,4 % en Occitanie. La part la plus élevée est de 13,4 % sur la CC du Pays de Serres en Quercy.

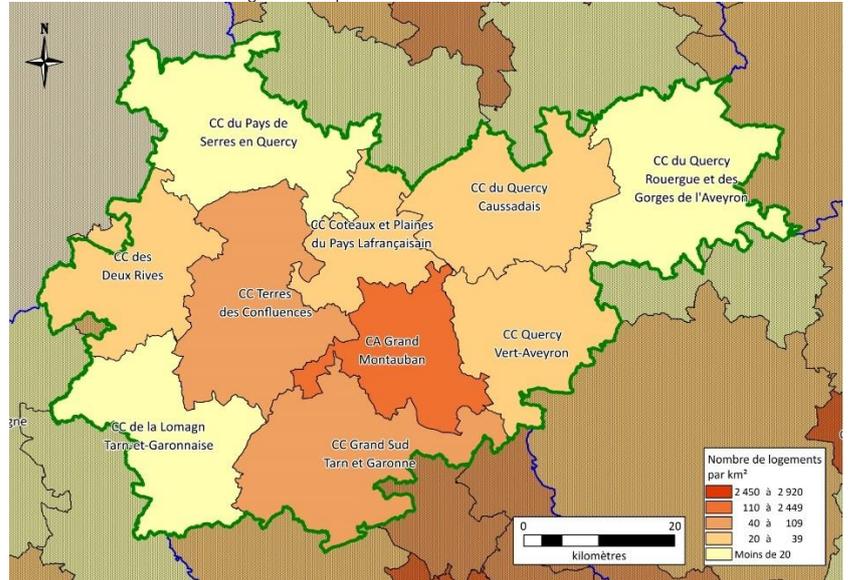
Le département compte 7 545 résidences secondaires soit 5,8 % des logements, contre 9,9 % en France métropolitaine et 15,8 % en région. Cette part varie de 1,5 % dans la CA Grand Montauban à 31,1 % dans la CC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron.

Figure 1 : Répartition des logements du Tarn-et-Garonne selon la catégorie en 2018



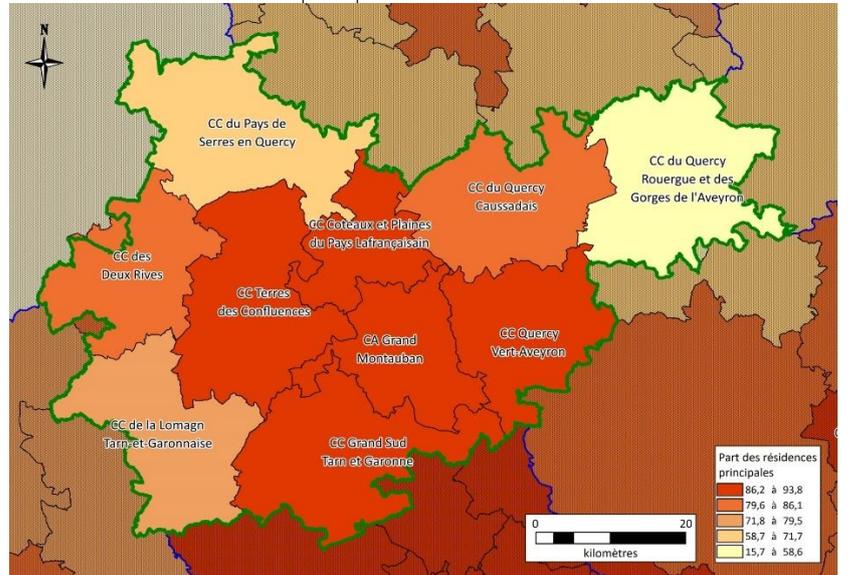
Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 22 : Nombre de logements par kilomètre carré en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 23 : Part des résidences principales en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Une destination des logements différenciée selon les dynamiques territoriales et sociodémographiques : neuf logements sur 10 sont une résidence principale sur la CC Grand Sud Tarn et Garonne, trois logements sur 10 sont des résidences secondaires dans la CC du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron et 13 % de logements vacants dans la CC du Pays de Serres en Quercy.

Tableau 16 : Nombre de logements, effectifs et parts (en %) de résidences principales, secondaires et de logements vacants en 2018

	Nombre de logements	Résidences principales		Résidences secondaires		Logements vacants	
		Effectif	Part	Effectif	Part	Effectif	Part
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron*	6 523	3 652	56,0	2 031	31,1	840	12,9
CC du Pays de Serres en Quercy	5 874	3 962	67,4	1 125	19,1	787	13,4
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	5 209	4 125	79,2	411	7,9	673	12,9
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	5 094	4 446	87,3	207	4,1	441	8,7
CC du Quercy Caussadais	11 157	9 084	81,4	841	7,5	1 232	11,0
CC des Deux Rives*	9 911	8 176	82,5	659	6,6	1 076	10,9
CC Quercy Vert-Aveyron	10 370	8 988	86,7	639	6,2	743	7,2
CC Terres des Confluences	19 588	16 972	86,6	646	3,3	1 970	10,1
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	18 076	16 358	90,5	474	2,6	1 244	6,9
CA Grand Montauban Tarn-et-Garonne	38 698	34 230	88,5	576	1,5	3 892	10,1
Occitanie	130 088	109 678	84,3	7 545	5,8	12 865	9,9
France Métropolitaine	3 507 173	2 657 225	75,8	554 064	15,8	295 884	8,4
	34 613 124	28 415 185	82,1	3 414 756	9,9	2 783 183	8,0

Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie de cet EPCI située dans le Tarn-et-Garonne.

Repères méthodologiques

Le nombre de logements est issu des Recensement de population réalisés par l'Insee. Les différentes catégories sont :

- les résidences principales : logements occupés de façon habituelle et à titre principal par le ménage ;
- les logements vacants : logements disponibles pour la vente ou la location, logements neufs achevés mais non encore occupés ;
- les logements occasionnels : logements utilisés une partie de l'année pour des raisons professionnelles ;
- les résidences secondaires : logements utilisés pour les week-ends, les loisirs ou les vacances.

La distinction entre logements occasionnels et résidences secondaires est parfois difficile à établir, c'est pourquoi les deux catégories sont regroupées.

► Une part plus élevée de maisons dans le Tarn-et-Garonne

En 2017, la part de maisons parmi les résidences principales du Tarn-et-Garonne s'élève à 79,0 %, contre 63,3 % en région et 56,3 % en France métropolitaine. Ces écarts s'expliquent par le caractère rural du département et le foncier disponible.

Selon les EPCI, la CA Grand Montauban a la plus faible part de maisons parmi les résidences principales (63,5 %), part qui dépasse 80 % dans les neuf autres EPCI.

À l'inverse, le département compte 20,3 % d'appartements parmi les résidences principales, avec des parts très variables selon que les EPCI sont plus ou moins urbains : c'est dans la CA Grand Montauban que la part est la plus forte (36,1 %) alors que c'est dans la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain (6,6 % d'appartements).

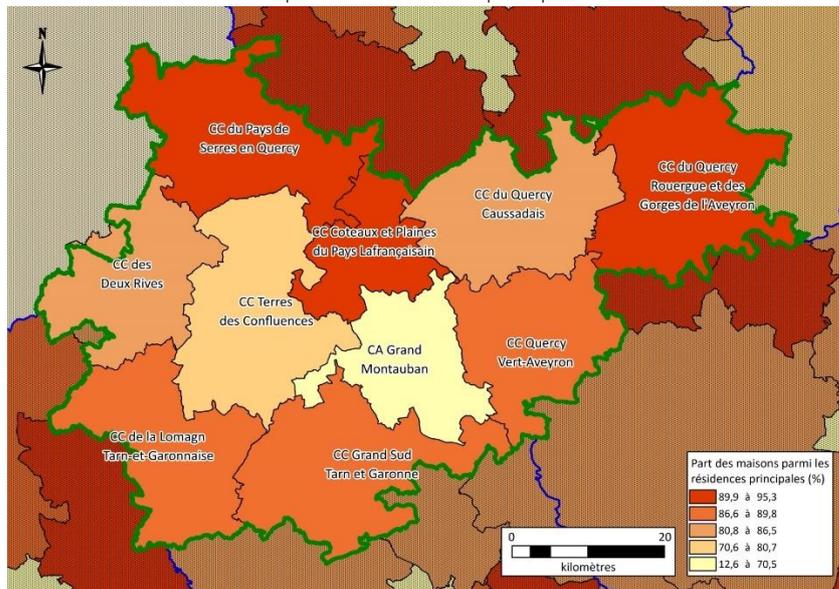
En 2021, 9 056 logements sociaux sont dénombrés dans le Tarn-et-Garonne, soit une part estimée à 8,3 % des logements du département contre 11,8 % en région et 18,1 % en France métropolitaine.

Avec un taux de 13,1 %, seule la CA Grand Montauban compte une part de logements sociaux supérieure à la part régionale.

L'ensemble des autres EPCI ont tous des taux inférieurs à 4,5.

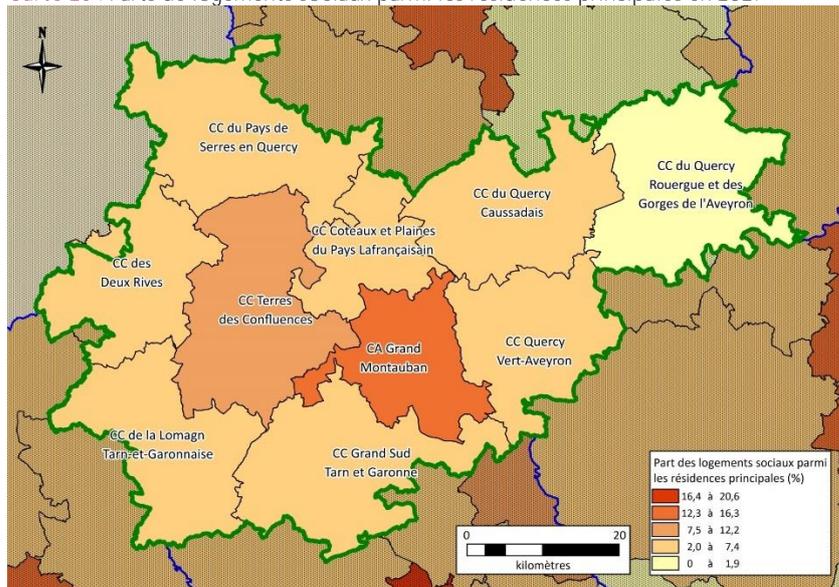
Ces constats peuvent questionner la problématique de l'accès au logement.

Carte 24 : Parts des maisons parmi les résidences principales en 2017



Source : Insee – Recensement de population 2017
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 25 : Parts de logements sociaux parmi les résidences principales en 2021



Source : Insee – Répertoire du parc locatif des logements sociaux 2021
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Le Tarn-et-Garonne présente par son caractère rural une proportion de maisons supérieure aux territoires de comparaison. Seule la CA du Grand Montauban présente une valeur inférieure. Des logements sociaux en faible proportion dans le département. Seule la CA du Grand Montauban dépasse la valeur régionale.

Tableau 17 : Répartition des types de logements parmi les résidences principales (en %) en 2017, nombre et part (en %) de logements sociaux en 2021

	Types de logements			Logements sociaux	
	Part de maisons	Part d'appartements	Part d'autres	Nombre	Part
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron*	90,4	9,0	0,6	66	1,8
CC du Pays de Serres en Quercy	92,4	6,8	0,8	112	2,8
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	89,8	9,4	0,8	97	2,4
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	92,7	6,6	0,6	92	2,1
CC du Quercy Caussadais	82,4	16,7	0,9	546	6,0
CC des Deux Rives*	86,3	12,8	0,9	390	4,8
CC Quercy Vert-Aveyron	89,1	9,8	1,1	604	6,7
CC Terres des Confluences	80,1	19,3	0,6	1 532	9,0
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	87,3	12,0	0,7	1 132	6,9
CA Grand Montauban	63,5	36,1	0,4	4 485	13,1
Tarn-et-Garonne	79,0	20,3	0,6	9 056	8,3
Occitanie	63,3	36,0	0,7	313 047	11,8
France Métropolitaine	56,3	42,9	0,9	5 129 898	18,1

Source : Insee – Recensement de population 2017 et 2021
Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie de cet EPCI située dans le Tarn-et-Garonne.

Repères méthodologiques

– Les chiffres ne concernent ici que les résidences principales. Le statut d'occupation des résidences principales est issu des Recensements de population réalisés par l'Insee.

– Le logement social comprend ici l'ensemble des logements détenus par les bailleurs d'habitat à loyer modéré (HLM) et les sociétés d'économie mixte (SEM). Aucune distinction n'est faite selon le conventionnement ou non des logements. Lors de la vente d'un logement social à un particulier, ce logement sort du parc social vers le parc des propriétaires occupants ou celui de la location dans le secteur libre. Le champ est ici plus restreint que celui des bailleurs publics.

► **Près de 7 ménages sur 10 sont propriétaires de leur logement**

Corrélée à la catégorie des logements, en 2018, la part des ménages propriétaires de leur résidence principale s'élève à 66,4 % dans le Tarn-et-Garonne, soit près de sept ménages sur 10, contre 59,0 % au niveau régional et 57,6 % au niveau national.

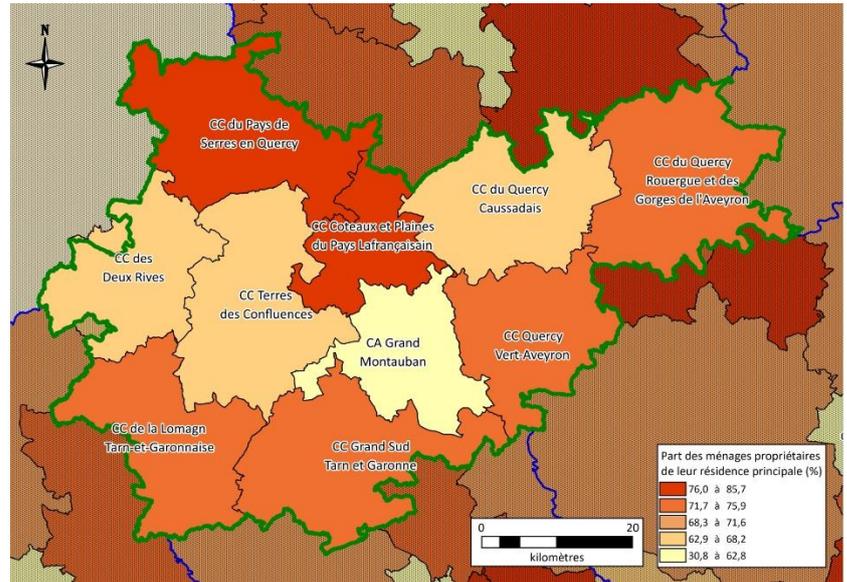
Seule la CA Grand Montauban présente un taux (58,2 %) inférieur au taux régional. Pour les autres EPCI, les taux varient de 67,5 % pour la CC Terres des Confluences, à 80,3% pour la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain.

La part d'occupants locataires s'établit à 30,3 % contre 35,2 % en Occitanie et 37 % en France métropolitaine. Parmi eux, 5,7 % sont des locataires en HLM dans le département contre 9,1 % en région et 14,7 % en France métropolitaine.

C'est dans la CA Grand Montauban que la part des occupants locataires est la plus élevée (39 % de locataires, dont 9,7 % sont locataires d'un HLM).

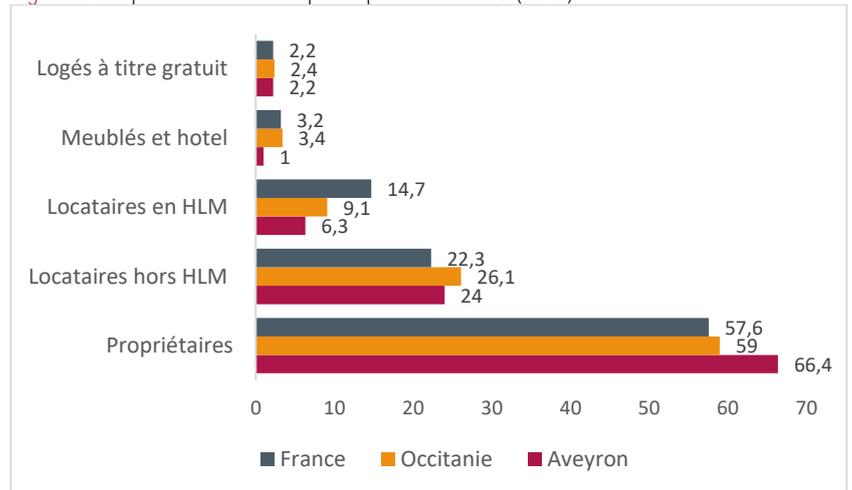
Les plus faibles proportions de locataires sont relevées dans les EPCI les plus ruraux comme la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain (16,6 %) ou la CC Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron (19,4 %).

Carte 26 : Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Figure 2 : Répartition des occupants par statut 2018 (en %)



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Un département avec une proportion de ménages propriétaires bien supérieure à celles de la région et de l'Hexagone. La part de locataires en HLM et hors HLM est plus faible que pour les territoires de comparaison. Enfin, les logés à titre gratuit sont en proportion équivalente dans le département et l'Occitanie.

Tableau 18 : Nombre de résidences principales et répartition par statut d'occupation au 1^{er} janvier 2018

	Nombre de résidences principales	Part de propriétaires	Part de locataires hors HLM	Part de locataires en HLM	Part de meublés et hôtel	Part de logés à titre gratuit
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron*	3 652	75,2	17,6	1,8	1,2	4,1
CC du Pays de Serres en Quercy	3 962	76,1	16,3	2,1	1,2	4,3
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	4 125	73,4	21,0	1,7	0,9	3,0
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	4 446	80,3	14,9	1,7	0,6	2,5
CC du Quercy Caussadais	9 084	65,2	26,1	5,1	1,1	2,5
CC des Deux Rives*	8 176	67,3	25,1	3,7	1,1	2,9
CC Quercy Vert-Aveyron	8 988	72,5	18,4	5,4	1,5	2,1
CC Terres des Confluences	16 972	65,7	23,9	7,3	0,7	2,4
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	16 358	71,7	20,9	5,0	0,6	1,8
CA Grand Montauban Tarn-et-Garonne	34 230	58,2	29,3	9,7	1,3	1,5
Occitanie	109 678	66,4	24,0	6,3	1,0	2,2
France Métropolitaine	2 657 225	59,0	26,1	9,1	3,4	2,4
France Métropolitaine	28 415 185	57,6	22,3	14,7	3,2	2,2

Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie de cet EPCI située dans le Tarn-et-Garonne.

Repères méthodologiques

Les chiffres ne concernent ici que les résidences principales. Le statut d'occupation des résidences principales est issu du Recensement de population réalisé par l'Insee.

► 77 % des logements ont plus de 30 ans

En 2018, le nombre de logements suroccupés dans le Tarn-et-Garonne s'élève à près de 2 850 logements, soit 2,6 % des logements, contre 3,3 % en Occitanie et 4,7 % en France métropolitaine.

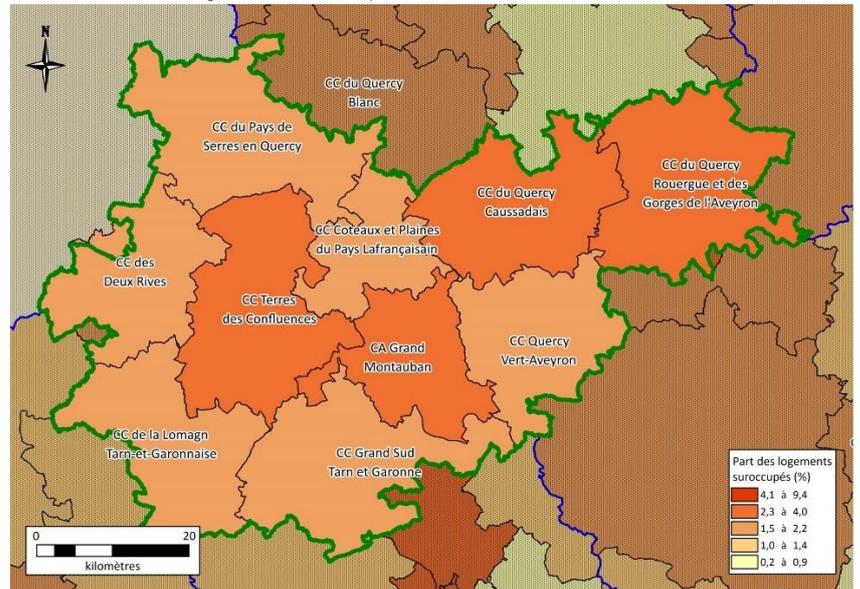
Les taux sont compris entre 1,5 % dans la CC du Pays de Serres en Quercy, à 3,5 % dans la CA Grand Montauban, seul territoire à se distinguer par sa part de logements suroccupés, plus élevée que celle de la région.

En 2018, près de 88 600 logements du département ont été construits avant 1991, soit 68,1 % du parc de logements contre 68,9 % en région Occitanie et 74,2 % en France métropolitaine.

À l'échelle des EPCI, les valeurs sont très contrastées : elles varient de 55,3 % dans la CC Grand Sud Tarn-et-Garonne, à 85,4 % dans la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron.

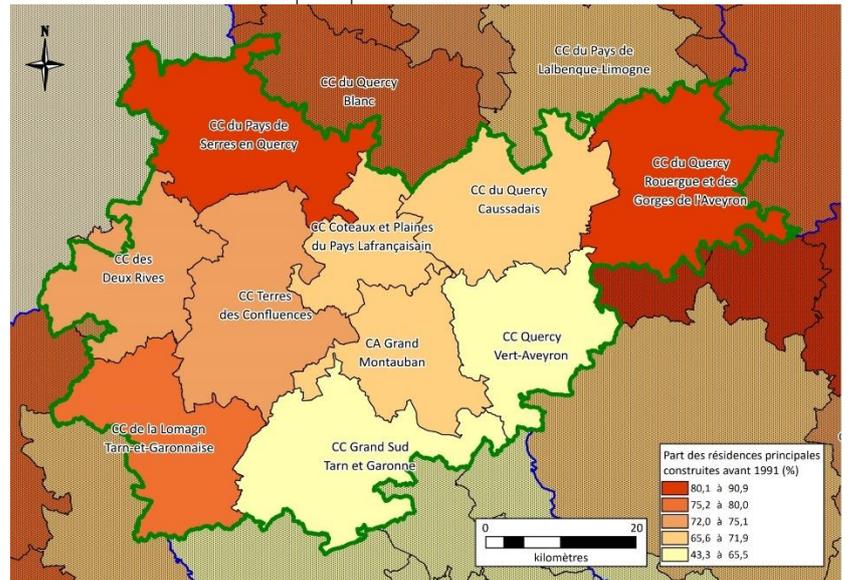
La part de logements suroccupés dans le Tarn-et-Garonne est inférieure aux parts régionale et nationale. Les taux les plus importants concernent principalement les EPCI comprenant une aire urbaine. 68 % des logements sont considérés comme anciens (construits avant 1991) avec de forts contrastes infra-départementaux.

Carte 27 : Part de logements suroccupés en 2018



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 28 : Part de résidences principales construites avant 1991



Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Tableau 19 : Effectifs et parts (en %) de logements suroccupés et de logements anciens en 2018

	Logements suroccupés		Logements anciens	
	Effectif	Part	Effectif	Part
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron*	104	2,8	5 572	85,4
CC du Pays de Serres en Quercy	61	1,5	4 745	80,8
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	84	2,0	4 084	78,4
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	75	1,7	3 445	67,6
CC du Quercy Caussadais	246	2,7	7 852	70,4
CC des Deux Rives*	146	1,8	7 348	74,1
CC Quercy Vert-Aveyron	201	2,2	5 836	56,3
CC Terres des Confluences	495	2,9	14 626	74,7
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	274	1,6	9 993	55,3
CA Grand Montauban	1 164	3,5	25 396	65,6
Tarn-et-Garonne	2 839	2,6	88 584	68,1
Occitanie	86 410	3,3	2 414 739	68,9
France Métropolitaine	1 284 883	4,7	25 670 659	74,2

Source : Insee – Recensement de population 2018
Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie de cet EPCI située dans le Tarn-et-Garonne.

Repères méthodologiques

– Un logement est considéré comme suroccupé au sens de l'Insee quand il ne dispose pas du nombre de pièces suivantes : une pièce de séjour pour le ménage, une pièce pour chaque personne de référence d'une famille, une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus. Pour les célibataires de moins de 19 ans, on compte une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans, sinon, une pièce par enfant. Cet indicateur est construit à partir des données collectées par l'Insee lors des recensements de population. Les studios occupés par une seule personne ne sont pas pris en compte.

– L'année d'achèvement du logement est recueillie lors du Recensement de population réalisé par l'Insee.

Potentiel touristique

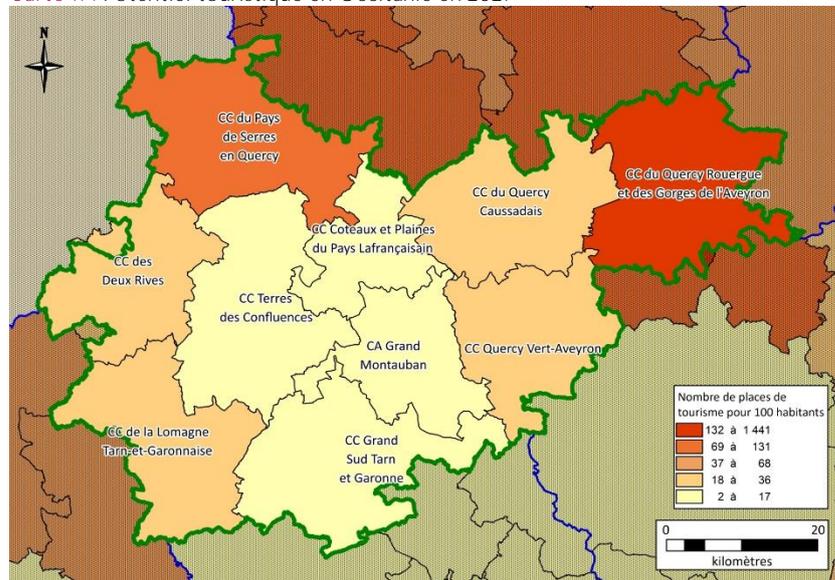
- Un équipement touristique plus important dans les territoires du nord-ouest et du nord-est

Le potentiel touristique est évalué à partir du nombre de places d'accueil touristique et du nombre de lits pour 100 habitants. Différents types de places sont pris en compte : chambres d'hôtel, emplacements de camping, lits dans une auberge de jeunesse, et résidences secondaires.

Dans le Tarn-et-Garonne, le potentiel touristique est particulièrement élevé dans deux EPCI : au nord-est, dans la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron avec au moins 132 places pour 100 habitants, et au nord-ouest, dans la CC du Pays de Serres en Quercy avec entre 69 et 131 places pour 100 habitants.

À l'inverse, les quatre EPCI au centre du département ont un faible potentiel touristique avec moins de 18 places pour 100 habitants.

Carte 11 : Potentiel touristique en Occitanie en 2021



Source : Insee, partenaires territoriaux - 2021
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Dans le Tarn-et-Garonne, le potentiel touristique se concentre essentiellement sur deux EPCI : l'un à l'extrême nord-est et l'autre à l'extrême nord-ouest du département.

Bruit

► Une faible quantité de personnes exposées au bruit dans le département

Dans le cadre de la directive européenne n°2002/49/CE du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, transposée en droit français par la loi n°2005-1319, des projets de plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) et des cartes de bruit stratégiques (CBS) ont été élaborés dans chaque département. Un arrêté ministériel établit la liste des communes possédant les routes les plus bruyantes.

La CC des Deux Rives est le territoire présentant le plus de communes incluses dans les études de cartes de bruit stratégiques de 2018 (13 communes). Quatre EPCI ne présentent aucune commune : les CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron, du Pays de Serres en Quercy, de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise et Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain.

En étudiant le diagnostic du PPBE de la 3^e échéance 2018-2023 du Tarn-et-Garonne, on compte 167 personnes exposées au bruit en 24h. La nuit, 172 personnes sont exposées à des nuisances sonores.

Le département présente 44 communes ayant été intégrées au PPBE en 2017. Le bilan de la 3^e échéance relève 167 personnes exposées au bruit en 24h et 172 la nuit.

Tableau 20 : Nombre de communes incluses par EPCI dans le PPBE en 2018

	Nombre de communes incluses dans le PPBE
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	0
CC du Pays de Serres en Quercy	0
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	0
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	0
CC du Quercy Caussadais	7
CC des Deux Rives	13
CC Quercy Vert-Aveyron	2
CC Terres des Confluences	7
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	10
CA Grand Montauban	5

Source : Arrêté portant sur le classement sonore des infrastructures de transports terrestres du Tarn-et-Garonne

Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Repères méthodologiques

Le PPBE a pour objectif d'identifier les bâtiments à usage d'habitation, d'enseignement ou de santé, compris partiellement ou totalement dans des fuseaux de bruit. Les fuseaux de bruit sont les zones où les valeurs limites acoustiques sont dépassées. Les zones ainsi déterminées sont nommées « points noirs du bruit » (PNB)

Tableau 21 : Nombre de Points Noirs de Bruit (PNB) et nombre de personnes exposées par jour diagnostiqués durant le PPBE 2017- 2023

	Nombre de PNB	Nombre de personnes exposées à des niveaux sonores supérieurs au seuil pendant 24h	Nombre de personnes exposées à des niveaux sonores supérieurs au seuil pendant la nuit
Trafic routier national	Néant	56	22
Trafic ferroviaire	Néant	111	150

Source : Rapport du PPBE 2017-2023 du Tarn et Garonne

Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Repères méthodologiques

Le PNB doit répondre aux exigences acoustiques : indicateurs de gêne due au bruit des réseaux routiers et ferroviaires nationaux dépassant, ou risquant de dépasser à terme, la valeur limite en L_{den} de 68 dB(A) pour le routier et 73dB(A) pour le ferroviaire, ou la valeur limite en L_n de 62 dB(A) pour le routier et 65dB(A) pour le ferroviaire. Enfin il doit se trouver le long d'une route ou d'une voie ferrée.

Air

► Quatre épisodes de pollution dans le Tarn-et-Garonne

En 2020, la région Occitanie comptait 13 journées en épisode de pollution dont 11 journées de pollution aux particules PM10 et 2 journées de pollution à l'ozone (O₃).

Le département du Tarn-et-Garonne comptabilise 4 épisodes de pollution dus à l'excès de PM10. Parallèlement, plus de 250 000 habitants du département ont été exposés de façon chronique à un dépassement de l'objectif de qualité de l'ozone.

En moyenne, 297 jours par an sont considérés avec un indice de qualité de l'air de "bon" à "très bon". Entre 12 et 14 jours sont enregistrés avec un indice de qualité d'air "mauvais" et "médiocre".

Tableau 22 : Nombre de journées en épisode de pollution en 2020

	Nombre de journées en épisode de pollution	Dont PM10	Dont Ozone
Tarn-et-Garonne	4	4	0
Occitanie	13	11	2

Source : ATMO Occitanie- 2020
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

La CA Grand Montauban présente à la fois le plus de journées qualifiées de "médiocres" et le plus de journées avec une très bonne qualité de l'air en 2020. Les autres EPCI du département ne présentent aucune différence en termes de qualité de l'air.

Il existait en 2020 quatre épisodes de pollution dans le département du Tarn-et-Garonne. Les EPCI présentent tous le même nombre de jours classés dans les 5 catégories de l'indice ATMO, à l'exception de la CA Grand Montauban.

Tableau 23 : Nombre annuel de jours classés dans chacune des 5 catégories de l'indice ATMO en 2020

	Mauvais	Médiocre	Moyen	Bon	Très bon
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	4	8	57	292	5
CC du Pays de Serres en Quercy	4	8	57	292	5
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	4	8	57	292	5
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	4	8	57	292	5
CC du Quercy Caussadais	4	8	57	292	5
CC des Deux Rives	4	8	57	292	5
CC Quercy Vert-Aveyron	4	8	57	292	5
CC Terres des Confluences	4	8	57	292	5
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	4	8	57	292	5
CA Grand Montauban	4	10	55	289	8

Source : ATMO Occitanie- 2020
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Repères méthodologiques

En 2020, l'indice ATMO correspond au plus élevé des quatre sous-indices suivants : moyenne des maxima horaires pour le SO₂, NO₂, O₃ et moyenne des moyennes horaires pour les PM10. L'indice le plus mauvais est attribué à l'indice ATMO global de la journée.

Dans le Tarn et Garonne, les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et du résidentiel sont les principaux émetteurs de PM10 (respectivement 32,9 %, 27,9 % et 29,2 %). La CA du Grand Montauban, seul territoire partenaire d'ATMO Occitanie du département, présente une répartition différente : le secteur résidentiel est la source principale de ces particules fines (43,3 %). Le transport est le deuxième émetteur de PM10, dépassant l'agriculture et l'industrie.

La source majeure de PM2,5 est résidentielle dans le département (47,2 %), avec une valeur plus élevée dans la CA du Grand Montauban (58,1 %).

Les oxydes d'azote (NOx) émis dans le département sont en majorité produits par les transports (62,2 %). Cette part est encore plus élevée dans la CA du Grand Montauban avec plus des trois quarts des émissions de ce polluant produits dans le secteur du transport. À la différence du département,

l'agriculture représente une moindre part de production des GES (3,8 % contre 19,2 % dans le Tarn-et-Garonne).

En ce qui concerne les gaz à effet de serre (GES), ils ont pour source principale le transport dans le département avec 44,4 % des émissions. La CA du Grand Montauban émet une proportion plus élevée de ce gaz depuis la source des transport (54,0 %).

Le Tarn-et-Garonne présente comme principale source d'émission de polluants les secteurs du transport et résidentiel. La CA du Grand Montauban présente des parts d'émission plus faibles de polluants et de GES dans le secteur de l'agriculture.

Tableau 24 : Répartition sectorielle des émissions des polluants atmosphériques et des gaz à effet de serre en 2020

	Polluants	Agriculture	Tertiaire	Industrie	Résidentiel	Transport
CA du Grand Montauban	PM10	15,9	0,2	18,5	43,3	22,1
	PM2,5	5,2	0,3	15,3	58,1	21,1
	NOx	6,1	3	9,4	5,4	76,0
	GES	3,8	6,2	15,9	20,0	54,0
Tarn-et-Garonne	PM10	32,9	0,1	27,9	29,2	9,9
	PM2,5	13,1	0,2	28,1	47,2	11,5
	NOx	25,4	2,1	5,3	5,1	62,2
	GES	19,2	4,0	15,3	17,4	44,1

Source : ATMO Occitanie- 2020
Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Repères méthodologiques

Certains EPCI ne figurent pas dans l'analyse des données car ne sont pas partenaires de ATMO Occitanie.

Partie 4

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'ÉTAT DE SANTÉ

Mortalité toutes causes.....	52
Mortalité prématurée et évitable	54
Admissions en ALD et hospitalisations en MCO	56
Mortalité par cancer.....	58
Mortalité par autres pathologies.....	62

Mortalité toutes causes

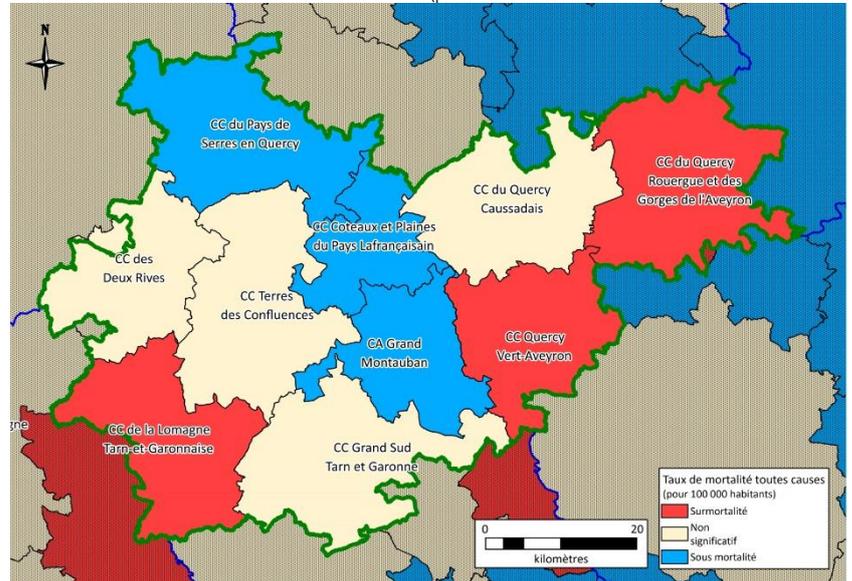
► Un niveau de mortalité contrasté selon les territoires

Le Tarn-et-Garonne présente un taux de mortalité générale qui ne diffère pas significativement de celui de la France hexagonale, alors que l'Occitanie est en sous-mortalité, à structure par âge comparable. Cette absence de différence significative est retrouvée aussi bien parmi les hommes que parmi les femmes.

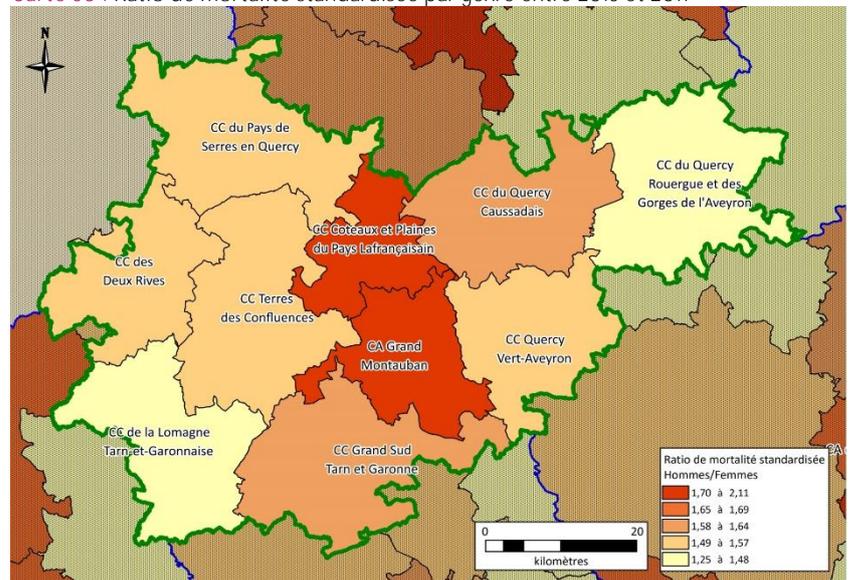
À l'intérieur du département, on note une sous-mortalité significative dans trois EPCI alors que trois présentent une surmortalité significative et que, dans les quatre autres EPCI, la mortalité générale ne diffère pas de façon significative de la mortalité nationale, à structure par âge comparable. Pour les hommes, seuls deux territoires sont en sous-mortalité et un en sur mortalité alors que, pour les femmes, ce sont deux EPCI qui sont en sous-mortalité et trois en sur mortalité. Il faut noter que la CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise est le seul territoire à être en surmortalité significative pour l'ensemble des habitants ainsi que pour les hommes et pour les femmes.

Quel que soit le territoire, la mortalité des hommes est plus importante que celle des femmes. En Tarn-et-Garonne, le ratio de mortalité (1,62 décès masculin pour un décès féminin, à structure d'âge équivalente) est identique à celui des territoires de comparaison. Selon les EPCI, la surmortalité des hommes varie de 1,42 dans la CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise à 1,78 dans la CA Grand Montauban.

Carte 29 : Taux de mortalité toutes causes (pour 100 000 habitants) entre 2013 et 2017



Carte 30 : Ratio de mortalité standardisée par genre entre 2013 et 2017



En Tarn-et-Garonne, la mortalité toutes causes est similaire à la mortalité nationale. Ceci est également retrouvé tant pour les hommes que pour les femmes. Trois EPCI présentent une surmortalité significative et autant une sous-mortalité significative, à structure par âge comparable. La CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise est le seul territoire à être en surmortalité significative pour l'ensemble des habitants ainsi que pour les hommes et pour les femmes. Le ratio de mortalité hommes/femmes est plus élevé dans les territoires du centre du département.

Tableau 25 : Taux comparatifs de mortalité toutes causes, par sexe et ratio hommes/femmes entre 2013 et 2017

	Mortalité toutes causes			
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ratio hommes/femmes
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	1 034	1 265	869	1,46
CC du Pays de Serres en Quercy	812	992	664	1,49
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	1 134	1 372	965	1,42
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	845	1 146	630	1,82
CC du Quercy Caussadais	963	1 246	761	1,64
CC des Deux Rives *	949	1 177	775	1,52
CC Quercy Vert-Aveyron	1 026	1 292	825	1,57
CC Terres des Confluences	901	1 121	720	1,56
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	883	1 140	703	1,62
CA Grand Montauban	872	1 195	671	1,78
Tarn-et-Garonne	920	1 182	732	1,62
Occitanie	897	1 154	712	1,62
France métropolitaine	923	1 193	734	1,62

Source : Inserm CépiDC 2013-2017 - Insee RP 2018

Exploitation : CREA-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie dans le Tarn-et-Garonne de cet EPCI

Repères méthodologiques

Le taux comparatif de mortalité (TCM) correspond au taux que l'on observerait sur une zone géographique donnée (département, région...) si elle avait la même structure par âge que la population de référence, ici la France entière au recensement de 2018. Cela permet de comparer les niveaux de mortalité entre territoires, indépendamment des différences de structure d'âge de leur population.

Légende pour les TCM :

- rouge : significativement supérieur à la valeur nationale
- bleu : significativement inférieur à la valeur nationale

Mortalité prématurée et évitable

► Une sous-mortalité prématurée et une sous-mortalité évitable dans la CA Grand Montauban

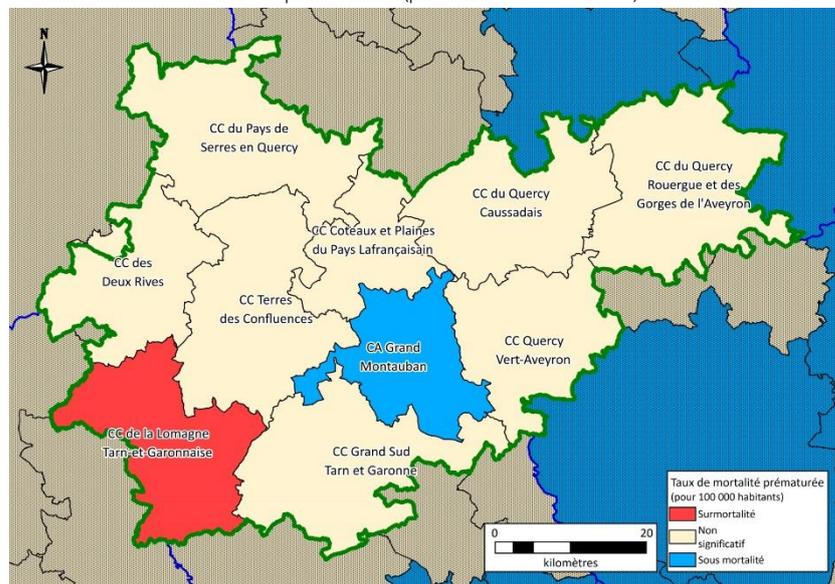
Le taux comparatif de mortalité prématurée, c'est-à-dire la mortalité survenant avant 75 ans, ne diffère pas significativement en Tarn-et-Garonne de ce qui est observé en France métropolitaine, à structure par âge comparable, alors que l'Occitanie présente une sous-mortalité prématurée.

Au sein du département, on observe une sous-mortalité significative dans la CA Grand Montauban et une surmortalité dans la CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise. Les huit autres territoires n'affichent pas de différence significative avec la valeur nationale.

À structure d'âge comparable, la mortalité évitable par la prévention (voir définition dans "repères méthodologiques") est significativement similaire dans le département à celle observée au niveau national, alors que la région est en sous-mortalité évitable significative.

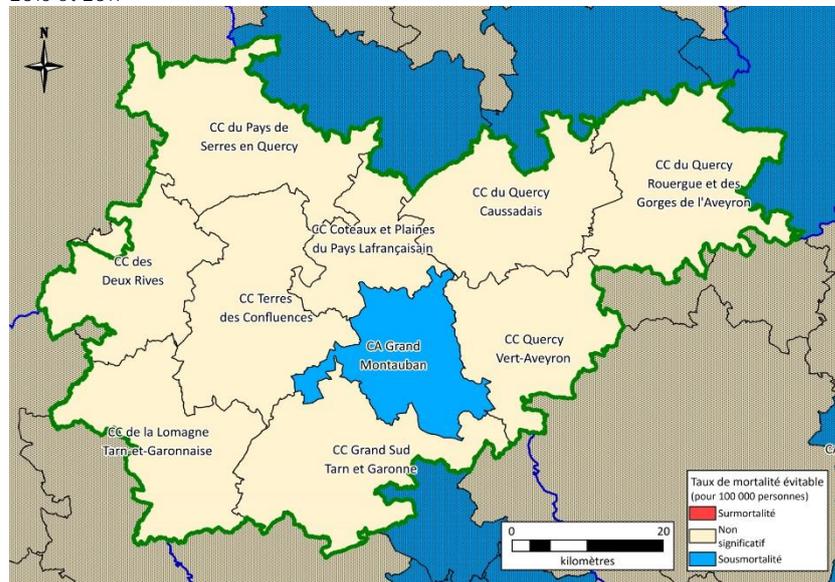
La CA Grand Montauban est la seule intercommunalité présentant une différence significative de taux comparatif de mortalité évitable par la prévention avec le niveau national : ce territoire est en sous-mortalité dans ce domaine. Les neuf autres EPCI présentent des mortalités évitables qui ne diffèrent pas significativement de la mortalité nationale.

Carte 31 : Taux de mortalité prématurée (pour 100 000 habitants) entre 2013 et 2017



Source : Inserm CépiDC 2013-2017 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 32 : Taux de mortalité évitable par la prévention (pour 100 000 habitants) entre 2013 et 2017



Source : Inserm CépiDC 2013-2017 - Insee RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

En Tarn-et-Garonne, tant la mortalité prématurée que la mortalité évitable par la prévention ne diffèrent pas de ce qui est observé au niveau national. La CA Grand Montauban présente une sous mortalité significative aussi bien pour la mortalité prématurée que pour celle évitable par la prévention. La CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise est le seul territoire présentant une surmortalité prématurée.

Tableau 26 : Taux comparatifs de mortalité prématurée et évitable par la prévention entre 2013 et 2017

	Mortalité prématurée (avant 75 ans)	Mortalité évitable par la prévention
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	300	178
CC du Pays de Serres en Quercy	297	178
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	382	220
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	293	172
CC du Quercy Caussadais	319	200
CC des Deux Rives *	307	199
CC Quercy Vert-Aveyron	324	190
CC Terres des Confluences	324	201
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	311	190
CA Grand Montauban	297	178
Tarn-et-Garonne	310	188
Occitanie	302	180
France métropolitaine	319	194

Source : Inserm CépiDC 2013-2017, - Insee RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie dans le Tarn-et-Garonne de cet EPCI

Repères méthodologiques

Le taux comparatif de mortalité (TCM) correspond au taux que l'on observerait sur une zone géographique donnée (département, région...) si elle avait la même structure par âge que la population de référence, ici la France entière au recensement de 2018. Cela permet de comparer les niveaux de mortalité entre territoires, indépendamment des différences de structure d'âge de leur population.

Légende :

- rouge : significativement supérieur à la valeur nationale
- bleu : significativement inférieur à la valeur nationale

Au-delà de l'approche tous âges confondus, la mortalité dite prématurée permet d'analyser les décès survenant tôt dans la vie : pour cela, les décès survenant avant 75 ans sont pris en compte.

La mortalité évitable concerne les décès prématurés qui surviennent à la suite d'une pathologie ou un événement de santé qui aurait pu être prévenu (mortalité évitable par la prévention) ou par une prise en charge médicale (mortalité évitable par le traitement). Dans ce portrait de territoire, la mortalité évitable par la prévention est présentée. (pour plus de précisions, voir :

https://www.scoresante.org/uploadedFiles/SCORE-Sante/Fiches_methodo/FMSCORE_Morta_Evitable.pdf)

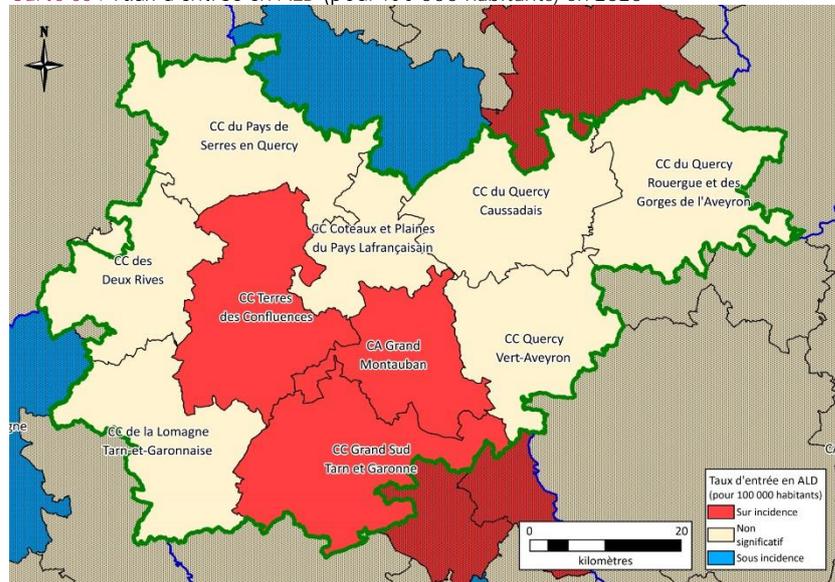
Admissions en ALD et hospitalisations en MCO

- Une incidence des ALD et un taux d'hospitalisation significativement plus élevés qu'au niveau national

En 2020, on compte plus de 6 300 nouvelles admissions en affection longue durée (ALD) en Tarn-et-Garonne. Le taux d'incidence des ALD est significativement plus élevé que celui observé au niveau national comme c'est le cas en Occitanie. Dans la majorité des EPCI du département (7/10), le taux d'incidence des ALD ne diffère pas significativement de celui de l'Hexagone. Toutefois, à structure d'âge comparable, trois EPCI présentent une sur-incidence significative : la CC Terres des Confluences, la CC Grand Sud Tarn-et-Garonne et la CA Grand Montauban.

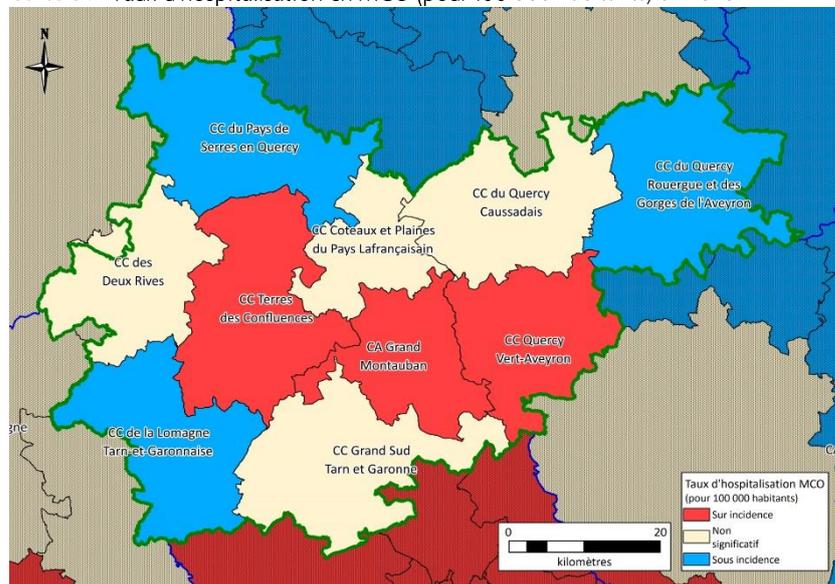
Le Tarn-et-Garonne présente un taux standardisé d'hospitalisation en service de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) significativement plus élevé que ce qui est relevé en France hexagonale, comme c'est le cas pour l'ensemble de l'Occitanie. Au sein du département, la situation est contrastée : quatre intercommunalités présentent un taux qui n'est pas significativement différent de la valeur nationale, trois présentent des taux inférieurs (la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron, la CC du Pays de Serres en Quercy et la CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise) et trois des taux supérieurs (la CC Quercy Vert-Aveyron, la CC Terres des Confluences et la CA Grand Montauban).

Carte 33 : Taux d'entrée en ALD (pour 100 000 habitants) en 2020



Source : CCMSA, Cnam, CNRSI - 2020 - Insee RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 34 : Taux d'hospitalisation en MCO (pour 100 000 habitants) en 2020



Source : CCMSA, Cnam, CNRSI - 2020 - Insee RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Une sur-incidence significative d'admission en ALD est observée sur l'ensemble du département et dans trois des dix territoires le composant. Au niveau départemental, le taux d'hospitalisation en MCO est significativement supérieur à ce que l'on observe à l'échelle de la France hexagonale ainsi que dans trois intercommunalités. Dans trois autres, ce taux est significativement inférieur.

Tableau 27 : Nombre d'admissions en ALD en 2020, taux standardisé d'incidence (TSI) des ALD en 2020 et taux standardisé d'hospitalisation en service de médecine, chirurgie et obstétrique en 2020

	Nb d'admissions en ALD	TSI en ALD	TS d'hospitalisation en MCO
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	246	2 314	228
CC du Pays de Serres en Quercy	250	2 309	219
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	263	2 146	226
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	227	2 030	256
CC du Quercy Caussadais	532	2 320	252
CC des Deux Rives *	455	2 225	249
CC Quercy Vert-Aveyron	506	2 305	261
CC Terres des Confluences	1 023	2 426	265
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	888	2 453	250
CA Grand Montauban	1 938	2 506	275
Tarn-et-Garonne	6 328	2 378	258
Occitanie	142 528	2 341	252
France métropolitaine	1 416 325	2 252	250

Source : CCMSA, Cnam, CNRSI - 2020 - ATIH 2020 - Insee RP 2018
Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie dans le Tarn-et-Garonne de cet EPCI

Repères méthodologiques

– Nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD en 2020. Le TSI est le taux d'incidence des ALD que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP de 2018 (CNAMTS, MSA, RSI, Insee).

– Le TS d'hospitalisation est le taux d'hospitalisation en service de médecine, chirurgie et obstétrique que l'on observerait si la population de la zone étudiée avait la même structure par âge que la population de référence, soit la population de la France entière au RP 2018 (CNAMTS, MSA, RSI, Insee).

Légende :

- rouge : significativement supérieur à la valeur nationale
- bleu : significativement inférieur à la valeur nationale

Mortalité par cancer

► Une mortalité par cancer qui ne diffère pas de la mortalité nationale

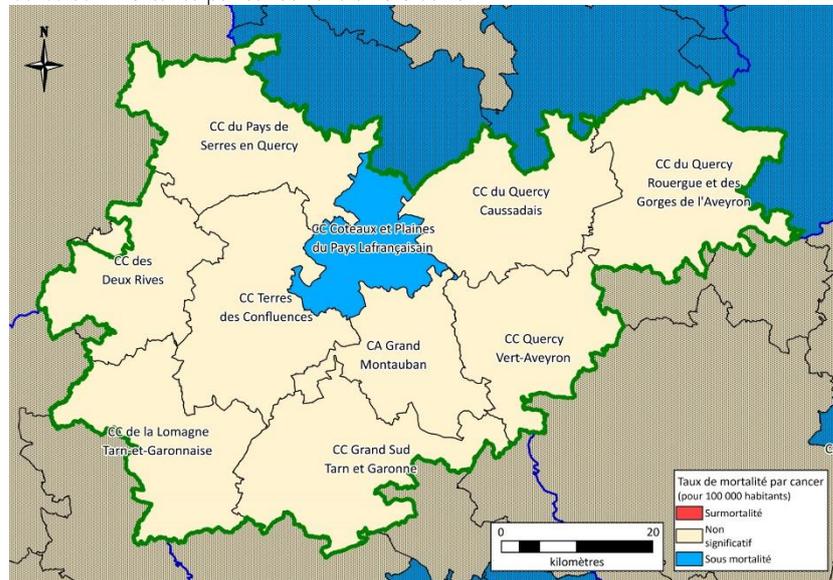
En 2013-2017, on compte 688 décès de Tarn-et-Garonnais par cancer en moyenne chaque année, toutes localisations confondues, soit 27 % des décès du Tarn-et-Garonnais. À structure par âge comparable, cette mortalité ne diffère pas significativement de celle observée en France métropolitaine, alors que l'Occitanie est en sous-mortalité par cancers.

À l'intérieur du département, la majorité des EPCI (9/10) n'affichent pas de valeur significativement différente de celle de l'Hexagone. Seule la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain présente une sous-mortalité par cancer.

Entre 2013 et 2017, le cancer du poumon a été la cause du décès de 141 Tarn-et-Garonnais en moyenne par an entre 2013 et 2017 (5,4 % des décès du département). On constate une absence de différence significative dans le Tarn-et-Garonne (tout comme en Occitanie) avec la mortalité nationale par cancer du poumon, à structure par âge comparable.

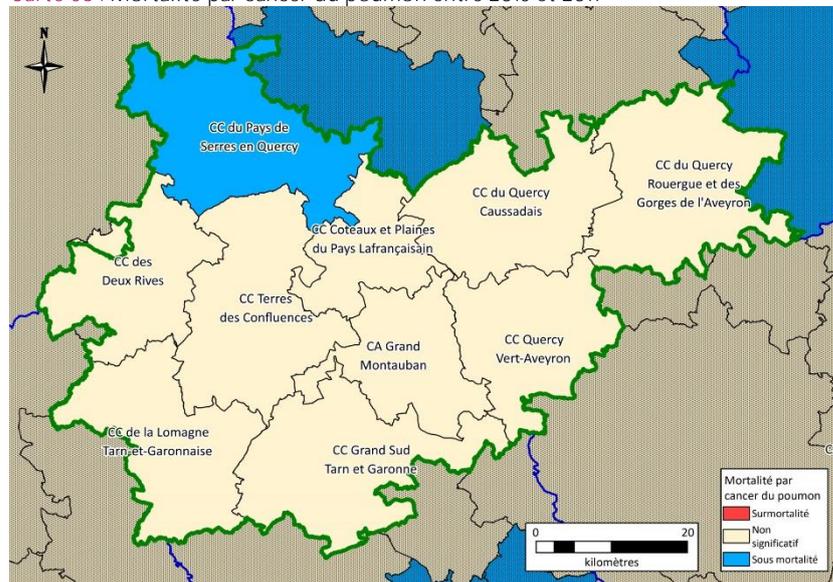
Des sous-mortalités significatives par cancer toutes causes et par cancer du poumon dans, à chaque fois, une seule intercommunalité. Une absence de différence dans les autres territoires et pour le Tarn-et-Garonne dans son ensemble.

Carte 35 : Mortalité par cancer entre 2013 et 2017



Source : Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 36 : Mortalité par cancer du poumon entre 2013 et 2017



Source : Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018 - Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Dans le département, un seul EPCI est en sous-mortalité significative par cancer du poumon comparée à la mortalité nationale, la CC du Pays de Serres en Quercy. Dans tous les autres EPCI, la mortalité ne diffère pas de façon significative, à structure d'âge comparable.

Tableau 28 : Nombre annuel moyen de décès et taux comparatif de mortalité pour les cancers toutes causes et pour le cancer du poumon entre 2013 et 2017

	Cancer total		Cancer du poumon	
	Nombre annuel moyen	TCM	Nombre annuel moyen	TCM
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	32	275,1	7	61,6
CC du Pays de Serres en Quercy	29	222,7	4	34,4
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	36	264,7	6	49,4
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	24	215,1	5	44,1
CC du Quercy Caussadais	59	241,6	12	50,8
CC des Deux Rives *	54	249,8	11	52,4
CC Quercy Vert-Aveyron	57	259,7	11	51,1
CC Terres des Confluences	121	268,9	24	54,2
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	81	242,1	20	58,1
CA Grand Montauban Tarn-et-Garonne	194	247,8	41	53,0
Occitanie	14 929	239,9	3 056	49,8
France métropolitaine	158 076	253,6	31 240	50,0

Source: Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018

SS : secret statistique

Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie dans le Tarn-et-Garonne de cet EPCI

Repères méthodologiques

Le taux comparatif de mortalité (TCM) correspond au taux que l'on observerait sur une zone géographique donnée (département, région...) si elle avait la même structure par âge que la population de référence, ici la France entière au recensement de 2018. Cela permet de comparer les niveaux de mortalité entre territoires, indépendamment des différences de structure d'âge de leur population.

Légende :

- rouge : significativement supérieur à la valeur nationale

- bleu : significativement inférieur à la valeur nationale

- SS= secret statistique ou effectifs insuffisants pour le calcul des taux comparatifs de mortalité

► Une mortalité par cancer du côlon et pas cancer du sein qui ne diffère pas du niveau national

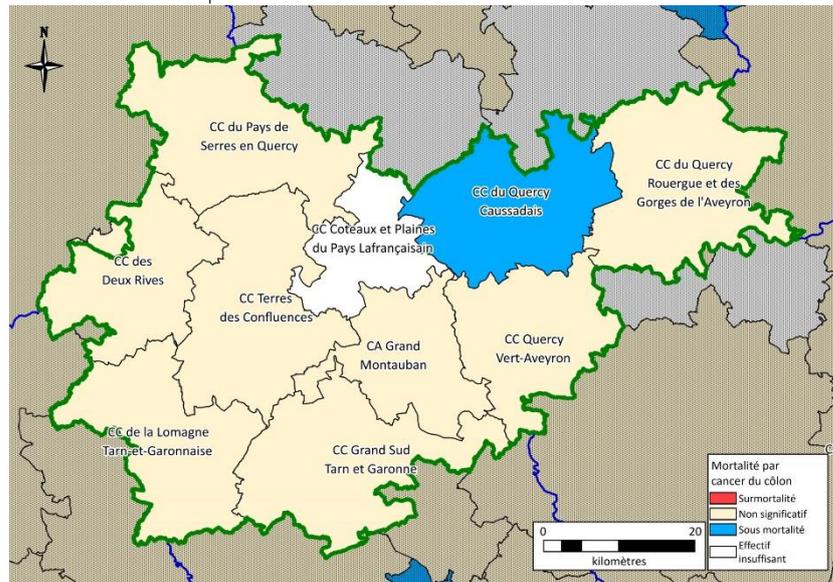
Le cancer du côlon entraîne chaque année 72 décès dans le département, soit 2,8 % des décès. Le Tarn-et-Garonne ne présente pas un taux de mortalité par cancer du côlon significativement différent de celui de la France métropolitaine à structure d'âge comparable, contrairement à l'Occitanie qui est en sous-mortalité significative.

À l'échelle des EPCI, on constate qu'un seul territoire présente une sous-mortalité significative par cancer du côlon : la CC du Quercy-Caussadais. Dans les autres EPCI, la mortalité ne diffère pas significativement de la mortalité nationale ou bien les effectifs sont insuffisants pour être analysés.

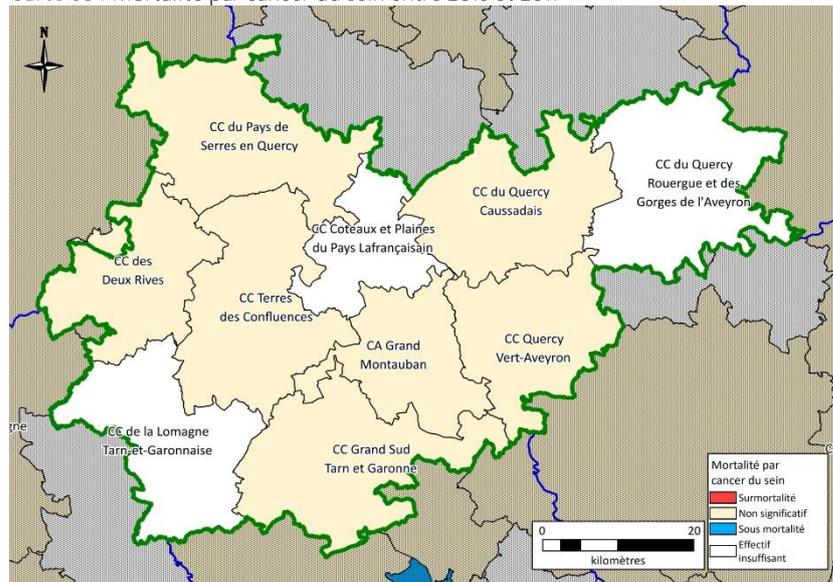
Le cancer du sein a provoqué 55 décès en moyenne par an en Tarn-et-Garonne. Le taux comparatif de mortalité dans le département ne diffère pas significativement de celui en France métropolitaine, alors qu'une sous-mortalité significative par cancer du sein est observée en Occitanie.

De même que pour les autres types de cancer, aucune surmortalité n'est observée au sein des EPCI du département. Dans les autres territoires, soit la différence de taux de mortalité avec celui de la France métropolitaine n'est pas significative, soit les effectifs sont insuffisants pour être analysés.

Carte 37 : Mortalité par cancer du côlon entre 2013 et 2017



Carte 38 : Mortalité par cancer du sein entre 2013 et 2017



Une mortalité par cancer du côlon en Tarn-et-Garonne qui ne diffère pas de façon significative de celle de la France métropolitaine. Seule la CC du Quercy-Caussadais présente une sous-mortalité significative. Une mortalité par cancer du sein dans le département qui ne diffère pas du niveau national.

Tableau 29 : Nombre annuel moyen de décès et taux comparatif de mortalité pour les cancers du côlon et du sein entre 2013 et 2017

	Cancer du côlon		Cancer du sein	
	Nombre annuel moyen	TCM	Nombre annuel moyen	TCM
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	4	29,9	SS	SS
CC du Pays de Serres en Quercy	4	24,5	3	24,6
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	4	29,1	SS	SS
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	SS	SS	SS	SS
CC du Quercy Caussadais	4	16,0	5	19,7
CC des Deux Rives *	6	26,8	6	27,6
CC Quercy Vert-Aveyron	6	28,0	5	22,3
CC Terres des Confluences	15	32,2	9	20,3
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	7	21,5	7	19,7
CA Grand Montauban	21	26,3	14	17,9
Tarn-et-Garonne	72	25,9	55	19,9
Occitanie	1 711	27,2	1 118	18,1
France métropolitaine	17 324	27,9	12 366	19,8

Source: Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018

SS : secret statistique

Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie dans le Tarn-et-Garonne de cet EPCI

Repères méthodologiques

Le taux comparatif de mortalité (TCM) correspond au taux que l'on observerait sur une zone géographique donnée (département, région...) si elle avait la même structure par âge que la population de référence, ici la France entière au recensement de 2018. Cela permet de comparer les niveaux de mortalité entre territoires, indépendamment des différences de structure d'âge de leur population.

Légende :

- rouge : significativement supérieur à la valeur nationale
- bleu : significativement inférieur à la valeur nationale
- SS= secret statistique ou effectifs insuffisants pour le calcul des taux comparatifs de mortalité

Mortalité par autres pathologies

► Une surmortalité par maladies cardiovasculaires et une sous-mortalité par maladies respiratoires

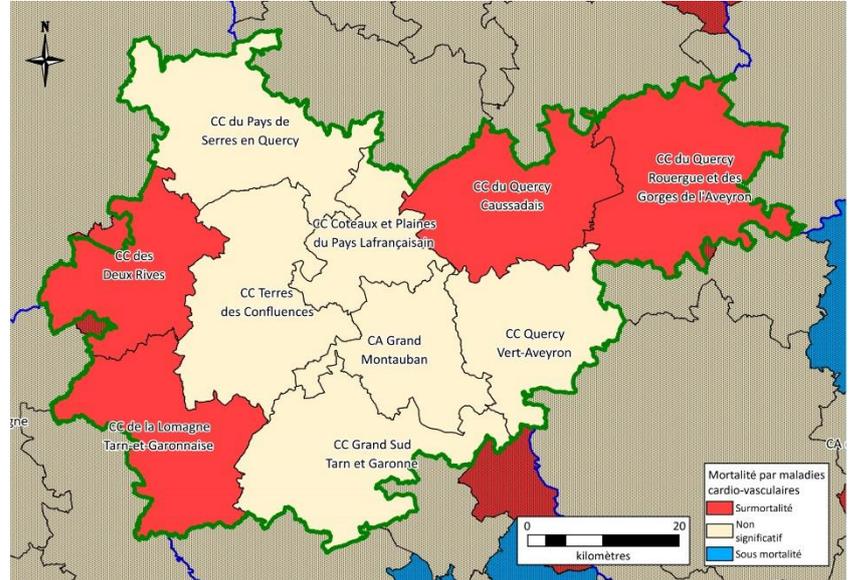
Les maladies cardiovasculaires causent en moyenne chaque année plus de 700 décès en Tarn-et-Garonne, soit 27 % du total des décès. Le département présente une surmortalité significative par rapport à la France hexagonale, à structure par âge comparable, contrairement à la région où l'on observe une sous-mortalité significative par maladies cardiovasculaires.

Au sein du Tarn-et-Garonne, quatre EPCI (deux situés au nord-est du département et deux à l'ouest) présentent des surmortalités significatives comparées à celle de la France hexagonale, à structure par âge comparable : la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron, celle de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise, celle du Quercy Caussadais et celle des Deux Rives. Les autres EPCI ont des mortalités qui ne diffèrent pas de façon significative de la mortalité nationale.

Les maladies de l'appareil respiratoire sont à l'origine de 165 décès de Tarn-et-Garonnais en moyenne chaque année (ce qui représente 6,4 % des décès du département). Dans le Tarn-et-Garonne, comme en Occitanie, on observe une sous-mortalité significative par maladies de l'appareil respiratoire par rapport à la France métropolitaine.

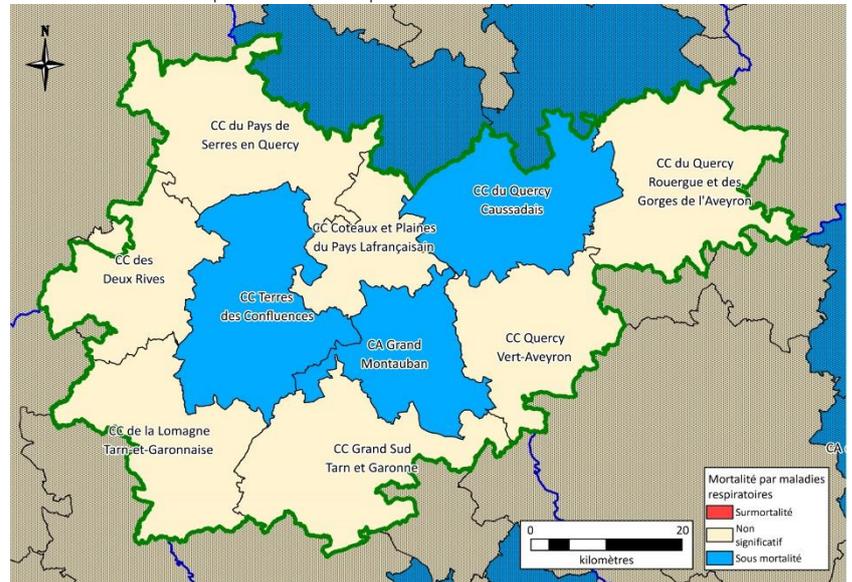
Le département présente une surmortalité significative par rapport à la France hexagonale en ce qui concerne les maladies cardiovasculaires et une sous-mortalité pour les maladies respiratoires. Quatre intercommunalités sont en surmortalité par maladies cardiovasculaires et trois en sous-mortalité par maladies de l'appareil respiratoire.

Carte 39 : Mortalité par maladies cardio-vasculaires entre 2013 et 2017



Source : Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

Carte 40 : Mortalité par maladies respiratoires entre 2013 et 2017



Source : Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

La majorité des EPCI (7 sur 10) présentent des mortalités par maladies respiratoires non significativement différentes de celle de l'Hexagone. Trois EPCI présentent des sous-mortalités significatives : la CC du Quercy Caussadais, la CC Terres des Confluences et la CA Grand Montauban.

Tableau 30 : Nombres annuels moyens de décès et taux comparatifs de mortalité par maladies de l'appareil circulatoire et respiratoire entre 2013 et 2017

	Maladies de l'appareil circulatoire		Maladies de l'appareil respiratoire	
	Nombre annuel moyen	TCM	Nombre annuel moyen	TCM
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	40	294,7	10	71,2
CC du Pays de Serres en Quercy	34	240,8	8	55,2
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	44	281,8	11	69,8
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	29	260,3	7	61,3
CC du Quercy Caussadais	66	258,0	12	46,2
CC des Deux Rives *	60	263,3	15	64,8
CC Quercy Vert-Aveyron	56	255,5	14	63,7
CC Terres des Confluences	113	235,5	24	49,4
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	75	225,3	22	65,4
CA Grand Montauban Tarn-et-Garonne	188	234,7	44	55,5
Occitanie	14 241	224,2	3 978	62,5
France métropolitaine	139 776	227,9	39 677	64,7

Source: Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018
Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie dans le Tarn-et-Garonne de cet EPCI

Repères méthodologiques

Le taux comparatif de mortalité (TCM) correspond au taux que l'on observerait sur une zone géographique donnée (département, région...) si elle avait la même structure par âge que la population de référence, ici la France entière au recensement de 2018. Cela permet de comparer les niveaux de mortalité entre territoires, indépendamment des différences de structure d'âge de leur population.

Légende :

- rouge : significativement supérieur à la valeur nationale
- bleu : significativement inférieur à la valeur nationale

► Une sous-mortalité par pathologies liées à la consommation d'alcool

Les pathologies pour lesquelles l'alcool est un facteur de risque sont responsables chaque année en moyenne de 62 décès en Tarn-et-Garonne (soit 2,4 % des décès toutes causes du département).

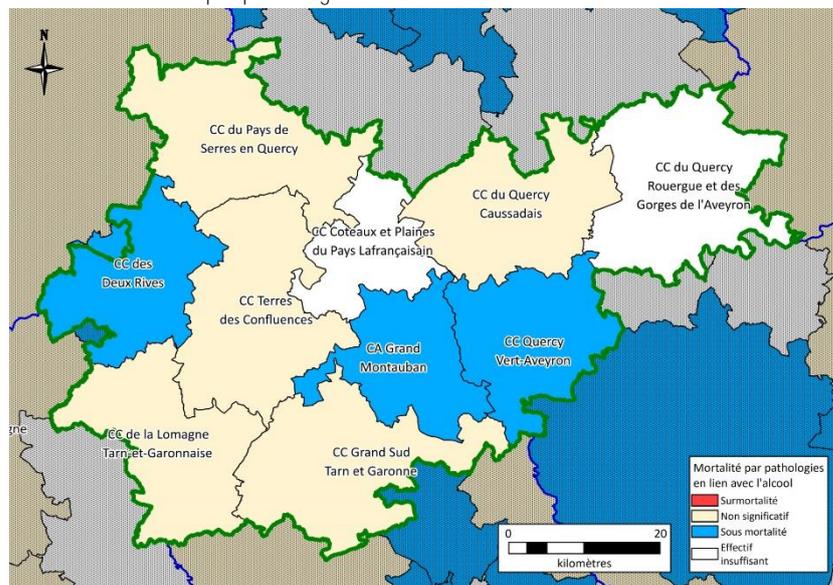
Le taux comparatif de mortalité (TCM) du Tarn-et-Garonne est significativement inférieur à celui de la France hexagonale, comme c'est le cas pour la région.

Au sein du département, trois EPCI (CC des Deux Rives, CC Quercy Vert Aveyron et CA Grand Montauban) sont en sous-mortalité significative comparée à la mortalité nationale par pathologies pour lesquelles l'alcool est un facteur de risque et les douze autres EPCI ont des mortalités qui ne diffèrent pas significativement de la mortalité de l'Hexagone, à structure d'âge comparable ou présentent des effectifs insuffisants.

Concernant les pathologies pour lesquelles le tabac est un facteur de risque, elles sont à l'origine de 374 décès de Tarn-et-Garonnais en moyenne chaque année, (soit 14,5 % des décès du département). Au niveau départemental, le taux de mortalité pour ces pathologies ne diffère pas du niveau national alors que l'Occitanie est en sous-mortalité.

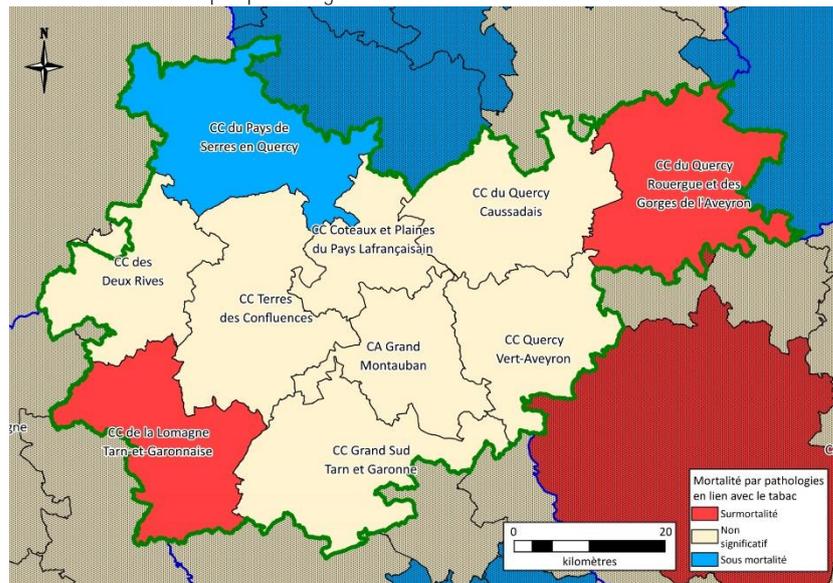
La mortalité par pathologies pour lesquelles le tabac est un facteur de risque est relativement contrastée au sein du département : si dans la majorité des EPCI (7/10), les TCM ne diffèrent pas significativement de celui de la France métropolitaine, deux EPCI, la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron et la CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise, sont en sous-mortalité significative, et un EPCI, la CC du Pays de Serres en Quercy, est en surmortalité significative.

Carte 41 : Mortalité par pathologies liées à l'alcool entre 2013 et 2017



Source : Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018
Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Carte 42 : Mortalité par pathologies liées au tabac entre 2013 et 2017



Source : Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018
Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Le Tarn-et-Garonne présente une sous-mortalité significative par rapport à la France métropolitaine du fait des pathologies liées à l'alcool mais pas pour celles en lien avec le tabac. Pour les pathologies pour lesquelles le tabac est facteur de risque, deux EPCI du Tarn-et-Garonne ont des surmortalités significatives : la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron et la CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise.

Tableau 31 : Nombres annuels moyens de décès et taux comparatifs de mortalité pour les pathologies liées à l'alcool et au tabac entre 2013 et 2017

	Pathologies liées à l'alcool		Pathologies liées au tabac	
	Nombre annuel moyen	TCM	Nombre annuel moyen	TCM
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	ss	ss	22	175,3
CC du Pays de Serres en Quercy	3	27,2	13	95,8
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	4	28,2	24	170,2
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	ss	ss	15	130,3
CC du Quercy Caussadais	7	31,7	33	135,0
CC des Deux Rives *	3	16,7	31	140,5
CC Quercy Vert-Aveyron	4	17,0	27	126,1
CC Terres des Confluences	11	24,8	64	140,7
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	9	25,2	45	133,7
CA Grand Montauban	17	21,3	101	128,1
Tarn-et-Garonne	62	23,0	374	134,8
Occitanie	1 345	22,1	8 257	131,9
France métropolitaine	17 811	28,3	83 892	135,3

Source: Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018

SS : secret statistique

Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie dans le Tarn-et-Garonne de cet EPCI

Repères méthodologiques

Le taux comparatif de mortalité (TCM) correspond au taux que l'on observerait sur une zone géographique donnée (département, région...) si elle avait la même structure par âge que la population de référence, ici la France entière au recensement de 2018. Cela permet de comparer les niveaux de mortalité entre territoires, indépendamment des différences de structure d'âge de leur population.

Légende :

- rouge : significativement supérieur à la valeur nationale
- bleu : significativement inférieur à la valeur nationale
- SS= secret statistique ou effectifs insuffisants pour le calcul des taux comparatifs de mortalité

► Une surmortalité significative par accident de la circulation et par accident de la vie courante dans le département

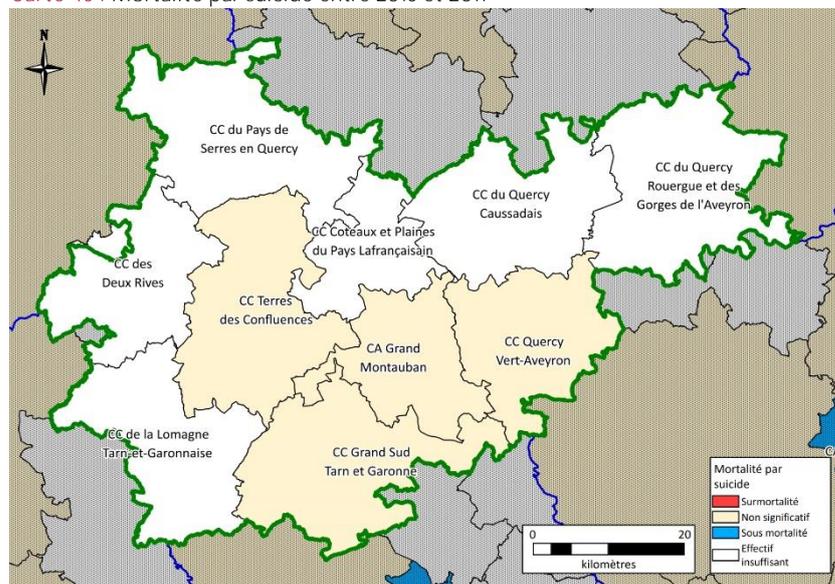
Les accidents de la circulation entraînent 17 décès en moyenne par an en Tarn-et-Garonne, en 2013-2017. La mortalité par accident de la circulation est significativement plus importante dans le département qu'en France métropolitaine, à structure par âge comparable, comme c'est également le cas en Occitanie.

Dans la plupart des EPCI du département (7/10), le nombre annuel moyen de décès par accident de la circulation est trop faible pour calculer un taux standardisé. La CC Terres des Confluences et la CC Grand Sud Tarn-et-Garonne sont en surmortalité significative comparée à la mortalité nationale alors que la CA Grand Montauban est en sous-mortalité.

En Tarn-et-Garonne, les suicides sont à l'origine de 35 décès en moyenne chaque année, soit 1,4 % des décès du département.

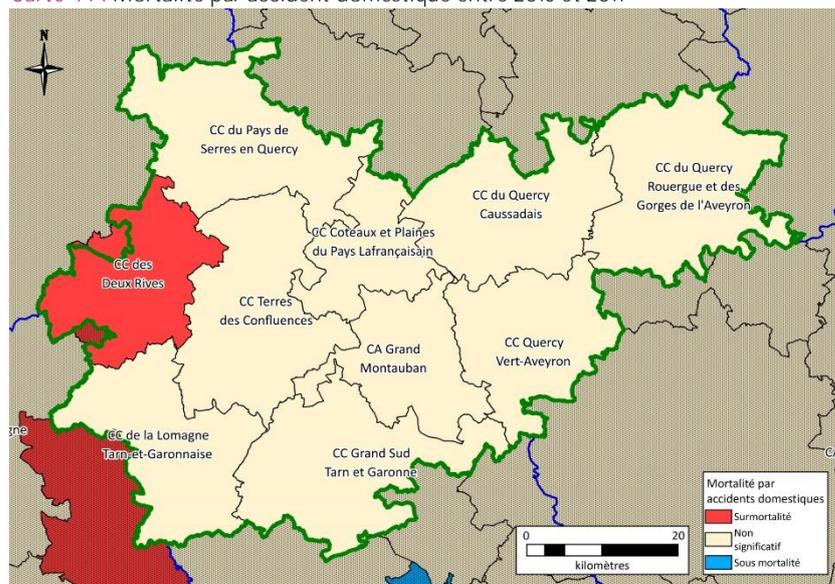
Le département présente un TCM qui n'est pas significativement différent par rapport à la France métropolitaine, alors que la région présente une sous-mortalité significative. On compte aucun EPCI avec une sous ou surmortalité significative : dans 4, le taux observé ne diffère pas du niveau national et dans six, le nombre de décès est trop faible pour être analysé.

Carte 43 : Mortalité par suicide entre 2013 et 2017



Source: Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018
Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Carte 44 : Mortalité par accident domestique entre 2013 et 2017



Source: Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018
Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Une surmortalité liée aux accidents de la circulation et aux accidents de la vie courante pour le département, et un taux de mortalité liée aux suicides qui n'est pas significativement différent comparativement à celui de la France métropolitaine.

En moyenne chaque année, les accidents de la vie courante (AVc) ont occasionné 115 décès dans le département. Le Tarn-et-Garonne présente une surmortalité significative par accident de la vie courante par rapport au niveau national alors qu'aucune différence n'est observée au niveau de l'Occitanie.

Au sein du département, un seul EPCI présente une surmortalité significative liée aux accidents de la vie courante : la CC des Deux-Rives. Pour les autres EPCI, la mortalité par AVc ne diffère significativement de la mortalité nationale.

Tableau 32 : Nombres annuels moyens de décès et taux comparatifs de mortalité pour les accidents de la circulation, les suicides et les accidents de la vie courante entre 2013 et 2017

	Accidents de la circulation		Suicide		Accidents de la vie courante	
	Nombre annuel moyen	TCM	Nombre annuel moyen	TCM	Nombre annuel moyen	TCM
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	SS	SS	SS	SS	6	46,0
CC du Pays de Serres en Quercy	SS	SS	SS	SS	4	32,6
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	SS	SS	SS	SS	7	49,0
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	SS	SS	SS	SS	4	41,8
CC du Quercy Caussadais	SS	SS	SS	SS	14	55,7
CC des Deux Rives *	SS	SS	SS	SS	11	48,6
CC Quercy Vert-Aveyron	SS	SS	3	13,5	9	40,7
CC Terres des Confluences	4	9,8	6	15,0	17	38,2
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	4	11,4	5	13,0	14	40,0
CA Grand Montauban	3	4,2	10	13,1	30	37,2
Tarn-et-Garonne	17	7,0	35	13,1	115	41,1
Occitanie	333	5,7	760	12,8	2 333	37,2
France métropolitaine	2 843	4,4	8 822	13,8	22 766	36,9

Source: Inserm – CépiDc 2013- 2017, Insee – RP 2018

SS : secret statistique

Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie dans le Tarn-et-Garonne de cet EPCI

Repères méthodologiques

Le taux comparatif de mortalité (TCM) correspond au taux que l'on observerait sur une zone géographique donnée (département, région...) si elle avait la même structure par âge que la population de référence, ici la France entière au recensement de 2018. Cela permet de comparer les niveaux de mortalité entre territoires, indépendamment des différences de structure d'âge de leur population.

Légende :

- rouge : significativement supérieur à la valeur nationale

- bleu : significativement inférieur à la valeur nationale

- SS= secret statistique ou effectifs insuffisants pour le calcul des taux comparatifs de mortalité

Partie 5

ÉTAT DE SANTÉ PAR GROUPE DE POPULATION

Mère et enfant (0- 1 an).....	70
Enfants et adolescents (1- 17 ans).....	72
Jeunes adultes (18- 24 ans).....	74
Adultes (25-64 ans).....	76
Personnes âgées (65 ans et plus).....	78

Mère et enfant (0- 1 an)

► Un taux de recours à l'IVG parmi les 15-24 ans supérieur à la valeur nationale

En France métropolitaine, on dénombre en moyenne chaque année plus de 195 000 interruptions volontaires de grossesse (IVG) chez les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans). Parmi ces IVG (instrumentales ou médicamenteuses), plus des trois quarts sont réalisées à l'hôpital. Près d'un tiers des IVG effectuées en France métropolitaine concerne des jeunes femmes de 15 à 24 ans (31,6 %).

L'Occitanie regroupe au total 10 % des IVG de France métropolitaine. Elle présente une part d'IVG réalisées en ville plus élevée par rapport à l'Hexagone (29,8 % contre 23,7 %).

En moyenne en Tarn-et-Garonne, 847 IVG sont réalisées par an, soit 16,7 IVG pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans alors que la valeur régionale est de 15,9 pour 1 000 et la valeur nationale de 14,0.

Dans le département, on enregistre une part d'IVG réalisées à l'hôpital plus importante qu'en Occitanie : plus de 9 IVG sur 10 auprès de Tarn-et-Garonnaises sont réalisées à l'hôpital (77,5 %) contre 70,2 % dans la région. Au niveau national, cette part est de 76,3 %.

En moyenne chaque année, 18 IVG ont été réalisées pour les habitantes de la CC du Pays de Serres en Quercy alors que ce nombre atteint 276 IVG dans la CA Grand Montauban chez les femmes en âge de procréer. Six territoires sur les 10 intercommunalités du département présentent des taux de recours à l'IVG supérieurs à la valeur en France métropolitaine.

Les parts des IVG réalisées en ville (médicamenteuses uniquement) parmi les territoires qui composent le département sont très contrastées : la CC du Pays de Serres

en Quercy présente une valeur de 12,7 %, alors que dans la CC Grand Sud Tarn-et-Garonne, cette part est de 42,1 %. Six des 10 EPCI présentent des parts inférieures à celle de l'Hexagone et deux supplémentaires inférieures à celle de la région.

Chez les 15-24 ans du Tarn-et-Garonne, 265 IVG/an ont été réalisées en moyenne, soit près d'un tiers des IVG des 15-49 ans (31,3 %). Cela représente 21,8 IVG pour 1 000 femmes de 15 à 24 ans, taux supérieur à la valeur régionale de 18,6 pour 1 000 et à la valeur nationale (16,5 pour 1 000). Au niveau des EPCI, dans sept sur 10, le taux de recours à l'IVG des 15-24 ans est supérieur à la valeur observée en France métropolitaine.

Pour les habitantes du Tarn-et-Garonne ayant entre 15 et 24 ans, la part des IVG réalisées en ville est inférieure à celle des femmes âgées de 15 à 49 ans. En effet, chez les 15-24 ans, 19,5 % sont faites en ville et 92,1 % à l'hôpital. De même que pour les femmes de 15 à 49 ans, la part des IVG à l'hôpital des jeunes tarn-et-garonnaises est plus élevée que celle

de l'Occitanie mais moins élevée que celle de la France métropolitaine.

Les EPCI présentent des parts d'IVG chez les 15-24 ans effectuées à l'hôpital allant de 63,8 % dans la CC Grand Sud Tarn-et-Garonne à 85,7 % dans la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain.

La majorité des territoires (six sur 10) présente des proportions d'IVG à l'hôpital inférieures à la valeur nationale. Seuls quatre territoires ont des parts d'IVG à l'hôpital supérieures, à savoir la CC du Pays de Serres en Quercy, la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain, la CC du Quercy Caussadais et la CC Terres des Confluences.

Le taux de recours à l'IVG en Tarn-et-Garonne est inférieur à la valeur en Occitanie et proche de la valeur nationale. Dans la majorité des EPCI, les taux observés sont supérieurs à la valeur nationale.

Un peu moins d'un quart des IVG est réalisé en ville, soit moins qu'en région et en France métropolitaine.

Près du tiers des IVG du département concerne des jeunes femmes de 15 à 24 ans. Pour elles, le taux de recours à l'IVG est supérieur à la valeur nationale.

Tableau 33 : Nombre annuel moyen d'interruptions volontaires de grossesse entre 2018 et 2020

	Femmes de 15 à 49 ans				Femmes de 15 à 24 ans			
	Nombre	Taux pour 1 000 femmes	Part des IVG de ville	Part des IVG à l'hôpital	Nombre	Taux pour 1 000 femmes	Part des IVG de ville	Part des IVG à l'hôpital
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	25	21,8	31,1	68,9	6	24,2	23,5	76,5
CC du Pays de Serres en Quercy	18	13,9	12,7	87,3	4	13,3	15,4	84,6
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	30	17,5	24,4	75,6	10	23,5	26,7	73,3
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	34	15,9	25,5	74,5	9	19,9	14,3	85,7
CC du Quercy Caussadais	58	15,7	22,3	77,7	16	17,1	17,0	83,0
CC des Deux Rives *	55	16,1	21,7	78,3	16	20,0	24,5	75,5
CC Quercy Vert-Aveyron	62	13,8	23,7	76,3	17	18,3	23,1	76,9
CC Terres des Confluences	105	13,3	18,4	81,6	29	16,1	17,0	83,0
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	123	13,3	42,1	57,9	31	16,2	36,2	63,8
CA Grand Montauban	273	16,7	18,1	81,9	88	20,4	18,3	81,7
Tarn-et-Garonne	847	16,5	22,5	77,5	265	21,8	19,5	80,5
Occitanie	19 413	15,9	29,8	70,2	6 158	18,6	24,5	75,5
France métropolitaine	195 084	14,0	23,7	76,3	61 625	16,5	17,9	82,1

Source: SNDS (PMSI-DCIR) 2018- 2020 - Insee RP 2019
Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie dans le Tarn-et-Garonne de cet EPCI

Repères méthodologiques

Les données présentées ci-dessus sont des données domiciliées, c'est-à-dire rapportées au lieu de domicile des personnes concernées. Elles ont été extraites du PMSI en considérant en diagnostic principal les avortements médicaux ou les actes liés à des difficultés liées à une grossesse non désirée. Elles concernent les IVG réalisées par les établissements de santé, qu'elles soient chirurgicales ou médicamenteuses. Les données sur les IVG de ville sont issues du DCIR et sont uniquement médicamenteuses.

Enfants et adolescents (1- 17 ans)

► Une part d'enfants et de jeunes pris en charge pour des pathologies psychiatriques en Tarn-et-Garonne moins élevée que les territoires de comparaison

En 2019, près de 690 enfants et jeunes âgés de 1 à 17 ans ont été pris en charge pour une maladie psychiatrique en Tarn-et-Garonne, ce qui représente 3,8 % de ceux pris en charge à l'échelle de l'Occitanie.

Le nombre de personnes de 1 à 17 ans prises en charge est compris à l'échelle de l'EPCI entre 14 personnes (CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron) et 225 personnes dans la CA Grand Montauban.

En Tarn-et-Garonne, le taux des pris en charge pour ces pathologies s'élève à 1,4 % des personnes de la même tranche d'âge prises en charge au moins une fois en 2019. Cette proportion est bien inférieure aux valeurs relevées dans l'Hexagone (1,7 %) et la région (1,5 %).

En étudiant les territoires qui composent le département, on observe qu'un seul, la CC Terres des Confluences, pré-

sente un taux supérieur à celui de la France métropolitaine et, a fortiori, l'Occitanie : 1,6 %.

En 2020, on compte en Tarn-et-Garonne 374 enfants et jeunes de 1 à 17 ans hospitalisés en court séjour pour des lésions traumatiques. Cet effectif représente 4,6 % des hospitalisés pour cette cause et de même âge de la région Occitanie.

Le département présente une part d'enfants et de jeunes de 1 à 17 ans pris en charge pour une pathologie psychiatrique moins élevée que celles de la France métropolitaine et la région. Seul un EPCI présente une valeur plus élevée que celle de l'Hexagone.

Le nombre des 1 à 17 ans hospitalisés en court séjour pour une lésion traumatique en Tarn-et-Garonne avoisine les 380 par an. Le taux des hospitalisés dans le département est équivalent à ceux de l'Occitanie et l'Hexagone. Le maximum est relevé dans la CC du Pays de Serres en Quercy et la CC des Deux Rives.

Dans les différents EPCI : les valeurs sont comprises entre 7 personnes hospitalisées dans la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron et 129 personnes dans la CA Grand Montauban. Ce dernier territoire rassemble à lui seul 1 hospitalisé sur 3 du département.

La part des hospitalisés pour lésion traumatique dans le département s'élève à 0,7 % des enfants et des jeunes de 1 à 17 ans, comme ce qui est relevé dans la région et la France métropolitaine.

Les EPCI présentent des proportions comprises entre 0,5 % dans la CC

Grand Sud Tarn-et-Garonne et 1,0 % dans la CC du Pays de Serres en Quercy et la CC des Deux Rives.

Tableau 34 : Nombres et taux (en %) des 1 à 17 ans pris en charge pour maladies psychiatriques en 2019 et hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique en 2020

	Personnes de 1 à 17 ans			
	Prise en charge pour maladies psychiatriques		Hospitalisations pour lésion traumatique	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	14	1,4	7	0,6
CC du Pays de Serres en Quercy	15	1,4	14	1,0
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	22	1,4	15	0,8
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	27	1,3	16	0,6
CC du Quercy Caussadais	42	1,2	22	0,6
CC des Deux Rives *	42	1,4	37	1,0
CC Quercy Vert-Aveyron	54	1,2	34	0,7
CC Terres des Confluences	127	1,6	60	0,6
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	104	1,1	57	0,5
CA Grand Montauban	225	1,4	129	0,8
Tarn-et-Garonne	685	1,4	374	0,7
Occitanie	18 033	1,7	8 207	0,7
France Métropolitaine	181 470	1,5	95 608	0,7

Source : SNIRAM-SNDS, cartographie des pathologies, tous régimes confondus - 2019,2020
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie dans le Tarn-et-Garonne de cet EPCI

Repères méthodologiques

- Pathologies psychiatriques : ce groupe comprend les troubles psychotiques (dont la schizophrénie), les troubles névrotiques et de l'humeur (dont les troubles bipolaires et la dépression), la déficience mentale, les troubles addictifs, les troubles psychiatriques débutant dans l'enfance et l'ensemble des autres troubles psychiatriques (de la personnalité ou du comportement).

- Les lésions traumatiques comprennent toutes les causes du chapitre XIX de la CIM10 :(S00-T98) Sont exclues les autres conséquences de causes externes (type brûlures, engelures...) et les intoxications.

Jeunes adultes (18- 24 ans)

► Dans tous les EPCI, des taux de jeunes adultes hospitalisés pour lésion traumatique supérieurs aux valeurs régionale et nationale

En 2019, le département comptait plus de 430 personnes âgées de 18 à 24 ans ayant été prises en charge pour des maladies psychiatriques, soit 4,0 % des prises en charge de la région. Les valeurs dans les EPCI sont comprises entre 7 personnes dans la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron et 185 jeunes adultes dans la CA Grand Montauban.

Le taux de jeunes adultes pris en charge pour des pathologies psychiatriques dans le département s'élève à 2,3 % de la population des 18-24 ans. Cette valeur est identique aux taux retrouvés dans l'Hexagone et la région (2,3 %).

À l'échelle des EPCI, on remarque que quatre territoires présentent des taux de personnes de 18 à 24 ans prises en charge pour maladies psychiatriques supérieurs à ceux de la France métropolitaine et de l'Occitanie. Le taux le plus élevé est observé dans la CC Quercy Vert-Aveyron (3,1 %) avant les CC du Pays de Serres en Quercy, des Deux Rives et la CA Grand Montauban. Le taux de prise en charge le plus faible est observé dans la CC Grand Sud Tarn-et-Garonne (1,7 %).

En 2020, on compte en Tarn-et-Garonne 320 jeunes de 18 à 24 ans hospitalisés en court séjour pour des lésions traumatiques. Ce nombre représente 5,1 % des personnes de la même tranche d'âge hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique en Occitanie.

Les effectifs sont très contrastés entre les territoires du département. Les valeurs sont comprises entre 8 personnes hospitalisées dans la CC du Pays de Serres en Quercy et 116

personnes dans la CA Grand Montauban. Ce territoire regroupe plus du tiers (36,3 %) des jeunes hospitalisés pour lésion traumatique du département.

Le taux d'hospitalisés pour lésion traumatique en Tarn-et-Garonne s'élève à 2,1 %, soit plus que ce qui est observé dans la région (1,4 %) et la France hexagonale (1,2 %). À l'échelle infra-départementale, tous les territoires présentent des valeurs supérieures à celles observées tant en France métropolitaine qu'en Occitanie. La valeur la plus basse est retrouvée dans la CA Grand Montauban (2,0 %) et la plus élevée dans la CC du Quercy Rouergue et

des Gorges de l'Aveyron (4,5 %).

Le département présente un taux de jeunes pris en charge pour pathologies psychiatriques identique à ce que l'on observe en région et en France hexagonale.

Quatre EPCI présentent des valeurs supérieures au taux régional ou national, la plus élevée étant retrouvée dans CC Quercy Vert-Aveyron.

Le département présente un taux d'hospitalisés pour lésion traumatique supérieur à ce qui est observé dans les territoires de comparaison. Tous les EPCI présentent également des valeurs plus élevées que celles de l'Occitanie ou de la France métropolitaine.

Tableau 35 : Nombre et taux (en %) des 18 à 24 ans pris en charge pour maladies psychiatriques (MP) en 2019 ; nombre et taux (en %) des 18 à 24 ans hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique en 2020

	Personnes de 18 à 24 ans			
	Prise en charge pour maladies psychiatriques		Hospitalisations pour lésion traumatique	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	7	2,0	13	4,5
CC du Pays de Serres en Quercy	12	2,9	8	2,1
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	13	2,3	17	3,3
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	16	2,3	14	2,6
CC du Quercy Caussadais	29	2,3	27	2,5
CC des Deux Rives *	26	2,4	16	1,6
CC Quercy Vert-Aveyron	42	3,1	20	1,8
CC Terres des Confluences	47	1,8	48	1,9
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	45	1,7	51	2,3
CA Grand Montauban Tarn-et-Garonne	185	2,5	116	2,0
Occitanie	433	2,3	320	2,1
France Métropolitaine	10 772	2,3	6 323	1,4
	115 195	2,3	61 715	1,2

Source : SNIRAM-SNDS, cartographie des pathologies, tous régimes confondus- 2019,2020
Exploitation : CREA-I-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie dans le Tarn-et-Garonne de cet EPCI

Repères méthodologiques

- Pathologies psychiatriques : ce groupe comprend les troubles psychotiques (dont la schizophrénie), les troubles névrotiques et de l'humeur (dont les troubles bipolaires et la dépression), la déficience mentale, les troubles addictifs, les troubles psychiatriques débutant dans l'enfance et l'ensemble des autres troubles psychiatriques (de la personnalité ou du comportement).

- Les lésions traumatiques comprennent toutes les causes du chapitre XIX de la CIM10 ;(S00-T98). Sont exclues les autres conséquences de causes externes (type brûlures, engelures...) et les intoxications.

ss. : Secret statistique

Adultes (25-64 ans)

► Moins d'adultes Tarn-et-Garonnais pris en charge pour un cancer qu'en Occitanie et en France métropolitaine

En 2019, le département comptait près de 5 600 personnes de 24 à 64 ans ayant été prises en charge pour des maladies psychiatriques, soit 4,0 % de l'effectif de la région.

Les valeurs des EPCI varient entre 137 dans la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron et la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain et 2 400 personnes dans la CA Grand Montauban.

Le taux d'adultes pris en charge pour ces pathologies s'élève à 5,97% en Tarn-et-Garonne, soit bien plus que ce qui est observé en Occitanie et en France hexagonale (respectivement 4,8 % et 4,3 % d'adultes pris en charge). Les EPCI présentent des proportions allant plus que du simple au double : le taux est de 2,7 % dans la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain, alors qu'il s'élève à 6,1 % dans la CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise. Quatre EPCI présentent des taux supérieurs à la valeur en France métropolitaine : la CC du Pays de Serres en Quercy, la CC du Quercy Caussadais, la CA Grand Montauban et la CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise.

Le Tarn-et-Garonne présente, en 2019, près de 3 800 personnes de 25 à 64 ans ayant été prises en charge pour un cancer, ce qui représente 3,9 % des cancers de la région. Les territoires du département affichent des valeurs très contrastées : l'effectif le plus faible est retrouvé dans la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron avec 98 adultes pris en charge pour un cancer, alors qu'il atteint 1 252 dans la CA Grand Montauban. Un tiers des prises en charge d'adultes pour cancer concernent des habitants de cette intercommunalité.

Le taux de personnes prises en charge pour un cancer dans le département s'élève à 2,9 % des adultes de 25 à 64 ans. Ce taux est inférieur à ce qui est observé dans la région (3,3 %) ou en France métropolitaine (3,1 %). Les EPCI sont une majorité (sept sur 10) à avoir des taux inférieurs à ceux des territoires de comparaison : seules les CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise, des Deux Rives et la CA Grand Montauban présentent des valeurs supérieures. La minimale dans le département est observée dans les CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron, Terres des

Confluences et Grand Sud Tarn-et-Garonne avec 2,7 % d'adultes pris en charge pour un cancer en 2019 .

Concernant les prises en charge pour maladies cardiovasculaires (MCV), le département en recense près de 5 100 chez les 25-64 ans. Cette valeur représente 4,5 % de l'effectif de la région. Les territoires qui composent le Tarn-et-Garonne présentent des valeurs comprises entre 136 adultes dans CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron et 1 580 personnes dans la CA Grand Montauban. Ce dernier territoire présente plus d'une prise en charge sur 3 du département (31,0 %).

Le Tarn-et-Garonne présente un taux d'adultes pris en charge pour une MCV de 4,0 %. Cette part est proche de la valeur en Occitanie (3,9 %) et supérieure à celle de la France hexagonale (3,7 %). Huit EPCI sur dix présentent des valeurs supérieures à celle de l'Hexagone. La maximale est observée dans la CC des Deux Rives (4,4 %) et le taux le plus faible est relevé dans les CC Quercy Vert-Aveyron et Grand Sud Tarn-et-Garonne (3,6 %).

Enfin, les adultes qui ont été pris en charge pour un diabète dans le département étaient plus de 5 000 en 2019, soit 4,7 % de ceux pris en charge en Occitanie.

Les territoires au sein du département présentent des effectifs très hétérogènes. Le minimum est observé dans la

CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron avec 99 adultes. Le maximum est relevé la CA Grand Montauban avec près de 1 700 personnes de 25 à 64 ans prises en charge pour un diabète.

Le taux d'adultes pris en charge pour un diabète est de 3,9 % en Tarn-et-Garonne, soit intermédiaire entre les valeurs de l'Occitanie et de l'Hexagone (3,7 % et 4,1 %). Les EPCI ont des valeurs comprises entre 2,7 % dans la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron et 4,3 % dans la CC des Deux Rives et la CA Grand Montauban. Ces deux derniers territoires sont du reste les seuls à présenter un taux d'adultes pris en charge pour un diabète supérieur au taux national.

Le département présente un taux d'adultes pris en charge pour des pathologies psychiatriques intermédiaire entre les valeurs de la région et de l'Hexagone. Un taux de prise en charge pour cancer inférieur dans le Tarn-et-Garonne comparativement à la région et à la France métropolitaine. Un taux de prise en charge pour maladies cardiovasculaires supérieur aux valeurs en Occitanie et dans l'Hexagone. Les EPCI ont pour la plupart des valeurs supérieures à la valeur nationale. Des prises en charge pour diabète à un taux intermédiaire entre la région et la France métropolitaine.

Tableau 36 : Nombres et taux (en %) des 25 à 64 ans pris en charge pour maladie psychiatrique, cancer, maladies cardiovasculaires et diabète en 2019

	Personnes de 25 à 64 ans prises en charge pour :							
	maladie psychiatrique		cancer		maladies cardiovasculaires		diabète	
	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	137	4,2	98	2,7	136	3,8	99	2,7
CC du Pays de Serres en Quercy	159	4,6	115	2,9	171	4,3	142	3,6
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	260	6,1	150	3,2	182	3,9	177	3,8
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	137	2,7	163	2,9	210	3,8	163	2,9
CC du Quercy Caussadais	448	4,9	274	2,8	401	4,1	388	4,0
CC des Deux Rives *	316	3,8	293	3,2	404	4,4	399	4,3
CC Quercy Vert-Aveyron	365	3,5	322	2,8	406	3,6	421	3,7
CC Terres des Confluences	745	4,1	542	2,7	834	4,2	823	4,1
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	582	2,9	594	2,7	779	3,6	748	3,4
CA Grand Montauban	2 401	5,7	1 252	3,2	1 580	4,1	1 685	4,3
Tarn-et-Garonne	5 587	4,4	3 787	2,9	5 091	4,0	5 030	3,9
Occitanie	138 675	4,8	96 196	3,3	112 275	3,9	107 474	3,7
France Métropolitaine	1 363 958	4,3	1 022 936	3,1	1 215 772	3,7	1 340 023	4,1

Source : SNIRAM-SNDS, cartographie des pathologies, tous régimes confondus- 2019
Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie dans le Tarn-et-Garonne de cet EPCI

Repères méthodologiques

- Pathologies psychiatriques : ce groupe comprend les troubles psychotiques (dont la schizophrénie), les troubles névrotiques et de l'humeur (dont les troubles bipolaires et la dépression), la déficience mentale, les troubles addictifs, les troubles psychiatriques débutant dans l'enfance et l'ensemble des autres troubles psychiatriques (de la personnalité ou du comportement).
- Les autres pathologies concernent toutes les personnes ayant eu au moins une prestation en lien avec la pathologie concernée dans l'année 2019 en quel que soit leur régime d'Assurance maladie.

Personnes âgées (65 ans et plus)

► Une part de prises en charge pour lésion traumatique plus élevée que celles des territoires de comparaison

En 2019, le département comptait près de 3 200 personnes de 65 ans et plus ayant été prises en charge pour des maladies psychiatriques, soit 4,0 % de celles prises en charge dans la région.

Les effectifs dans les EPCI sont compris entre 99 personnes dans la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain et 1 044 personnes dans la CA Grand Montauban, soit pour cette dernière le tiers de l'effectif du département.

Le taux de séniors pris en charge pour des pathologies psychiatriques s'élève à 5,3 % des 65 ans et plus en Tarn-et-Garonne, soit un taux moins élevé que ce qui est observé en Occitanie et en France hexagonale (5,8 %).

Les EPCI présentent des taux qui varient entre 4,1 % des séniors pris en charge pour des pathologies psychiatriques dans la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain et 8,8 % dans la CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise.

Parmi les 10 EPCI du département, deux territoires présentent des taux plus élevés que ceux de la région et de l'Hexagone.

En 2020, on compte en Tarn-et-Garonne près de 1 650 habitants de 65 ans et plus hospitalisés en court séjour pour des lésions traumatiques. Cet effectif représente 4,7 % des personnes de la même tranche d'âge hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique en Occitanie.

Les valeurs au sein des EPCI sont comprises entre 66 personnes hospitalisées dans la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron et 456 personnes dans la CA Grand Montauban.

La part des personnes de 65 ans et plus hospitalisées pour lésion traumatique en Tarn-et-Garonne s'élève à 2,9 %. Cette proportion est plus élevée que ce qui est observé en France métropolitaine (2,6 %) et en Occitanie (2,7 %). Les EPCI présentent des valeurs comprises entre 2,6 % dans CC

du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron et 3,2 % dans la CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise. Neuf des dix EPCI présentent des valeurs supérieures à celle de la France métropolitaine et sept à celle de la région.

La vaccination contre la grippe a été effectuée pour plus de 6 Tarn-et-Garonnais sur 10 âgés de 65 ans et plus (63 %) ; proportion un peu supérieure à ce qui est observé à l'échelle de la région (61,8 %).

Les EPCI ont des taux compris entre 57,6 % de vaccinés dans la CC Quercy Vert-Aveyron et 71,0 % dans la CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise. Six EPCI sur 10 ont des taux de vaccinés moins élevés que le taux en Occitanie.

Le taux de personnes âgées prises en charge pour des pathologies psychiatriques est moins élevé en Tarn-et-Garonne par rapport à ce qui est observé en Occitanie et France hexagonale. La CA Grand Montauban présente le taux le plus élevé. Le taux des prises en charge pour lésion traumatique est plus élevé que ceux des territoires de comparaison. Le département présente une part de vaccination contre la grippe moindre que celle de la région dans plus de la moitié de ses intercommunalités.

Tableau 37 : Nombres et taux (en %) des 65 ans et plus pris en charge pour maladies psychiatriques en 2019, des hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique en 2020 et taux des vaccinés contre la grippe en 2020

	Personnes de 65 ans et plus				
	prises en charge pour maladie psychiatrique		hospitalisées pour lésion traumatique		vaccinées contre la grippe (%)
	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)	
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	108	4,7	66	2,6	60,8
CC du Pays de Serres en Quercy	111	4,7	81	3,0	60,3
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	239	8,8	92	3,2	71,0
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	99	4,1	67	2,9	64,2
CC du Quercy Caussadais	274	5,1	145	2,7	58,4
CC des Deux Rives *	227	5,1	140	3,1	61,7
CC Quercy Vert-Aveyron	264	5,6	122	2,7	57,6
CC Terres des Confluences	470	4,9	273	2,9	60,3
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	316	4,4	199	2,9	63,2
CA Grand Montauban	1 044	5,9	456	2,8	65,3
Tarn-et-Garonne	3 185	5,3	1 646	2,9	62,6
Occitanie	80 513	5,8	35 067	2,7	61,8
France Métropolitaine	782 466	5,8	331 821	2,6	Non spé

Source : SNIRAM-SNDS, cartographie des pathologies, tous régimes confondus- 2019- 2020 - ATIH-PMSI 2020
Exploitation : CREA-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie dans le Tarn-et-Garonne de cet EPCI

Repères méthodologiques

- Pathologies psychiatriques : ce groupe comprend les troubles psychotiques (dont la schizophrénie), les troubles névrotiques et de l'humeur (dont les troubles bipolaires et la dépression), la déficience mentale, les troubles addictifs, les troubles psychiatriques débutant dans l'enfance et l'ensemble des autres troubles psychiatriques (de la personnalité ou du comportement).
- Les lésions traumatiques comprennent toutes les causes du chapitre XIX de la CIM10 : (S00-T98). Sont exclues les autres conséquences de causes externes (type brûlures, engelures...) et les intoxications.
- Vaccination : population de 65 ans et plus affiliée au RG (hors SLM), MSA, RSI, bénéficiaire d'une vaccination antigrippale en 2020.

► Des taux de prise en charge pour cancer, diabète et maladies d'Alzheimer plus faibles dans le département qu'en France métropolitaine

En Tarn-et-Garonne, les personnes de 65 ans et plus prises en charge pour un cancer sont près de 7 750 en 2019, soit 3,7 % de l'effectif de l'Occitanie. Les valeurs au sein des EPCI sont très distinctes : la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron présente la valeur la plus faible avec 291 personnes âgées prises en charge et la CA Grand Montauban la plus élevée avec 2 390 prises en charge. Ce dernier territoire rassemble 30,9 % des personnes concernées du département.

Les taux de prise en charge pour cancer en Tarn-et-Garonne s'élèvent à 13,5 % des personnes âgées de 65 ans et plus. Cette proportion est inférieure à ce qui est retrouvé en région et en France métropolitaine (15,7 % et 16,6 % respectivement). Les EPCI présentent des valeurs comprises entre 11,4 % dans les CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron et du Pays de Serres en Quercy et 14,7 % dans la CA Grand Montauban. Tous les EPCI présentent des taux inférieurs à ceux des territoires de comparaison.

Les prises en charge pour les maladies cardiovasculaires (MCV) sont plus importantes que pour les cancers chez les 65 ans et plus. En Tarn-et-Garonne, on dénombre près de 16 700 prises en charge, soit 2,2 fois plus que pour les cancers. La région présente plus de 370 000 personnes âgées prises en charge pour MCV, dont 4,5 % résident dans le département.

Les territoires du Tarn-et-Garonne affichent des valeurs comprises entre 639 personnes dans la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron et près de 4 800 dans la CA Grand Montauban. Plus de la moitié des EPCI ont des effectifs supérieurs à 1 000 personnes, et trois territoires supérieurs à 2 000.

Le département présente un taux de prise en charge pour MCV (29,2 %) plus élevé que ceux de l'Occitanie (28,1 %) et l'Hexagone (28,5 %). Les territoires qui composent le départe-

ment présentent des valeurs comprises entre 24,9 % dans la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron et 30,8 % dans la CC Grand Sud Tarn-et-Garonne. La moitié des territoires présentent des valeurs supérieures au taux en France métropolitaine.

En 2019, près de 9 900 personnes âgées sont prises en charge pour un diabète dans le Tarn-et-Garonne, soit 4,4 % de l'effectif de la région. Les valeurs oscillent entre 351 personnes dans la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron et près de 2 800 dans la CA Grand Montauban. En plus de ce dernier territoire, deux EPCI regroupent plus de 1 000 séniors pris en charge pour diabète : les CC Terres des Confluences et Grand Sud Tarn-et-Garonne.

Dans le département, 17,3 % des personnes de 65 ans et plus sont prises en charge pour un diabète. Cette proportion est plus proche de ce que l'on observe en Occitanie, moins élevée qu'en France métropolitaine (respectivement 17,2 %

et 18,3 %). Deux EPCI présentent des valeurs supérieures à celle de la France métropolitaine, les CC Terres des Confluences et Grand Sud Tarn-et-Garonne. La CC du Pays de Serres en Quercy présente le taux le plus faible (13,0 %).

Les maladies d'Alzheimer et autres démences (MAAD) ont concerné 3 088 personnes en Tarn-et-Garonne, ce qui représente 4,1 % des séniors occitans avec MAAD.

Les EPCI présentent des valeurs comprises entre 126 personnes âgées avec MAAD dans la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron et 925 dans la CA Grand Montauban.

La part des personnes âgées prises en charge pour une MAAD dans le département (5,4 %) est proche de ce qui est observé dans l'Hexagone (5,5 %) et moins élevé qu'en Occitanie (5,8 %). Parmi les EPCI, les valeurs sont comprises entre 4,9 % dans la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron et 6,9 % dans la CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise ; trois EPCI présentent des taux supérieurs à celui de la France hexagonale.

Le Tarn-et-Garonne présente des taux de prise en charge pour cancer, diabète et maladie d'Alzheimer ou apparentée inférieurs à ceux de la France métropolitaine chez les 65 ans et plus. En revanche, les taux de prise en charge pour maladies cardiovasculaires sont supérieurs à ceux de ces deux territoires.

Tableau 38 : Nombres et taux (en %) des 65 ans et plus pris en charge pour cancer, maladies cardio-vasculaires, diabète et maladie d'Alzheimer et autres démences (MAAD) en 2019

	Personnes de 65 ans et plus prises en charge pour :							
	cancer		maladies cardio-vasculaires		diabète		maladie d'Alzheimer et autres démences	
	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)	Nombre	Taux (%)
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	291	11,4	639	24,9	351	13,7	126	4,9
CC du Pays de Serres en Quercy	304	11,4	733	27,5	347	13,0	144	5,4
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	347	12,1	814	28,5	443	15,5	198	6,9
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	308	13,3	710	30,6	372	16,1	115	5,0
CC du Quercy Caussadais	683	12,9	1 551	29,2	956	18,0	263	5,0
CC des Deux Rives *	629	13,9	1 252	27,6	799	17,6	254	5,6
CC Quercy Vert-Aveyron	608	13,3	1 340	29,3	828	18,1	232	5,1
CC Terres des Confluences	1 216	13,0	2 759	29,5	1 717	18,4	485	5,2
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	975	14,1	2 128	30,8	1 313	19,0	352	5,1
CA Grand Montauban	2 390	14,7	4 786	29,5	2 779	17,1	925	5,7
Tarn-et-Garonne	7 735	13,5	16 666	29,2	9 878	17,3	3 088	5,4
Occitanie	207 468	15,7	370 832	28,1	226 962	17,2	75 981	5,8
France Métropolitaine	2 151 092	16,6	3 692 723	28,5	2 371 205	18,3	717 383	5,5

Source : SNIRAM-SNDS, cartographie des pathologies, tous régimes confondus - 2019
Exploitation : CREAL-ORS Occitan

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie dans le Tarn-et-Garonne de cet EPCI

Repères méthodologiques

- Pathologies psychiatriques : ce groupe comprend les troubles psychotiques (dont la schizophrénie), les troubles névrotiques et de l'humeur (dont les troubles bipolaires et la dépression), la déficience mentale, les troubles addictifs, les troubles psychiatriques débutant dans l'enfance et l'ensemble des autres troubles psychiatriques (de la personnalité ou du comportement).

- Les autres pathologies concernent toutes les personnes ayant eu au moins une prestation en lien avec la pathologie concernée dans l'année 2019 en quel que soit leur régime d'Assurance maladie.

► État de santé par groupe de population

Partie 6

OFFRE DE SOINS

Accessibilité potentielle localisée	84
Densités des professionnels de santé.....	86
Organisation des soins de premier recours	88
Établissements de soins	90
Accès aux maternités.....	92

Accessibilité potentielle localisée

- L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes en Tarn-et-Garonne est inférieur aux valeurs nationale et régionale.

En 2018, un habitant du Tarn-et-Garonne a accès en moyenne à 3,7 consultations ou visites de médecins généralistes contre 3,9 en France (hors Mayotte) et 4,3 en région Occitanie.

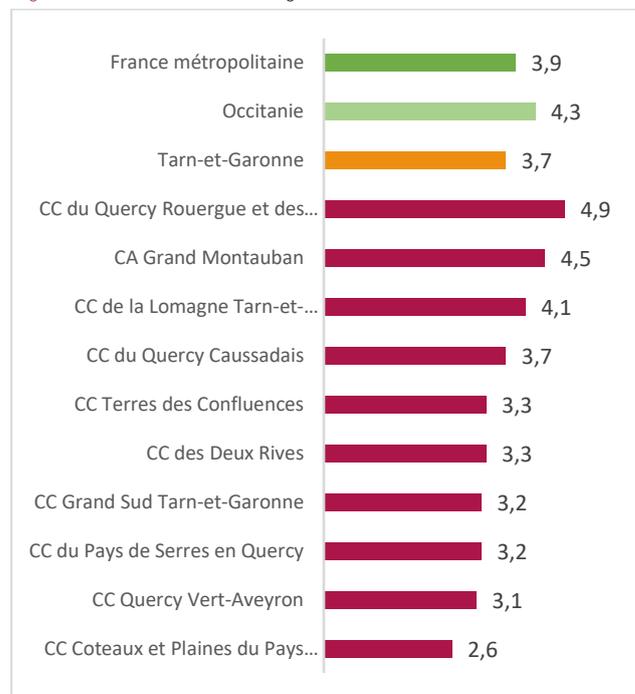
Lorsqu'il s'agit d'un médecin généraliste de moins de 65 ans, l'accessibilité moyenne par habitant est de 3,3 consultations contre 3,5 en France et 3,9 en région Occitanie.

Deux territoire intercommunaux présentent un indicateur d'accessibilité potentielle localisée supérieur à la valeur régionale et sept EPCI sont en deçà de la valeur nationale.

Il est particulièrement difficile de consulter un médecin généraliste dans la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain : chacun des 11 000 habitants de ce territoire, soit 4,2% de la population départementale, a un accès à moins de 3 consultations par an. Ce territoire est d'autant plus fragilisé que l'accès à un médecin généraliste de moins de 65 ans correspond à 1,9 consultation par habitant.

Les trois intercommunalités dont l'accès à un médecin généraliste est le plus favorable, soit 4 consultations annuelles par habitant, sont la CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise, la CA Grand Montauban et la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron. Elles regroupent 95 750 habitants, soit 37 % de la population départementale.

Figure 3 : APL aux médecins généralistes - 2018



Sources : SNIIR-AM 2018, EGB 2018, CNAM-TS ; populations 2016, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES
Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Le Tarn-et-Garonne présente des accessibilités potentielles localisées inférieures aux valeurs régionale et nationale et ce quelle que soit la classe d'âge des médecins généralistes. La plupart des EPCI présentent des valeurs inférieures à celle de la région ou de la France métropolitaine pour l'ensemble des généralistes et pour les généralistes de moins de 65 ans.

Tableau 39 : Indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) 2018 aux médecins généralistes tous âges et ceux de moins de 65 ans

	APL aux médecins généralistes	APL aux médecins généralistes de moins de 65 ans
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	4,9	4,8
CC du Pays de Serres en Quercy	3,2	2,5
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	4,1	3,4
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	2,6	1,9
CC du Quercy Caussadais	3,7	3,1
CC des Deux Rives *	3,3	3,1
CC Quercy Vert-Aveyron	3,1	2,6
CC Terres des Confluences	3,3	3,0
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	3,2	3,0
CA Grand Montauban	4,5	3,9
Tarn-et-Garonne	3,7	3,3
Occitanie	4,3	3,9
France métropolitaine	3,9	3,5

Sources : SNIIR-AM 2018, EGB 2018, CNAM-TS ; populations 2016, distancier METRIC, INSEE ; traitements DREES
Exploitation : CREA-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie dans le Tarn-et-Garonne de cet EPCI

Repères méthodologiques

L'Accessibilité Potentielle Localisée est un indicateur local, disponible au niveau de chaque commune, qui tient compte de l'offre et de la demande issue des communes environnantes. Calculée à l'échelle communale, l'APL met en évidence des disparités d'offre de soins qu'un indicateur usuel de densité, calculé sur des mailles beaucoup plus larges (bassins de vie, départements...), aura tendance à masquer. L'APL tient également compte du niveau d'activité des professionnels en exercice ainsi que de la structure par âge de la population de chaque commune qui influence les besoins de soins. L'indicateur est calculé en nombre de consultations ou visites accessibles par habitant standardisé sur l'âge, rendant comparable l'accessibilité de communes ayant des populations d'âges très différents.

Densités des professionnels de santé

► Des densités en médecins et chirurgiens-dentistes libéraux plus faibles qu'en France métropolitaine

Le Tarn-et-Garonne présente une densité de 81,3 médecins généralistes libéraux (ou mixtes) pour 100 000 habitants, contre 85,2 en France métropolitaine et 96,9 en région Occitanie.

À l'échelle infra-départementale, les EPCI présentent des densités allant presque du simple au triple, variant de 49,2 pour la plus faible dans la CC Quercy Vert-Aveyron à 129,3 pour la plus élevée dans la CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise.

Ces densités sont le plus souvent en cohérence avec l'indicateur d'accessibilité potentielle localisée alors que ce n'est pas forcément le cas dans tous les départements de la région :

– La CC Quercy Vert-Aveyron présente la densité en médecins généralistes la plus basse et une des plus faibles valeurs du département pour l'indicateur d'accessibilité potentielle localisée.

– À l'inverse, la CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron présente la plus haute valeur la plus élevée pour l'accessibilité potentielle localisée et l'une des densités en médecins généralistes les plus élevées.

Néanmoins, que ce soit la densité ou l'indicateur d'APL relatif aux médecins généralistes, les valeurs tarn-et-garonnaises restent inférieures aux valeurs régionale et nationale.

Les densités de médecins généralistes et de chirurgiens-dentistes libéraux sont inférieures aux densités nationales et régionales. La densité des infirmiers libéraux et celle des masseurs-kinésithérapeutes est supérieure à la valeur nationale mais moindre que la valeur régionale. Quelle que soit la profession étudiée, la majorité des intercommunalités présentent des densités inférieures à la valeur en France métropolitaine.

La densité d'infirmiers libéraux s'établit 281,2 pour 100 000 habitants en Tarn-et-Garonne, contre 196,4 en France métropolitaine et 317,5 en région Occitanie.

Seule la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain présente une densité inférieure à celle de la France métropolitaine alors que la CC du Pays de Serres en Quercy et la CA Grand Montauban sont les seules intercommunalités à avoir des densités d'infirmiers libéraux supérieures à la valeur régionale.

En 2021, la densité en masseurs-kinésithérapeutes (MK) libéraux s'établit à 113,2 pour 100 000 habitants en Tarn-et-Garonne contre 104,1 en France métropolitaine et 145,3 en région Occitanie.

Ces densités varient de 72,3 dans la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain à 149,0 dans la CA Grand Montauban. Ce dernier est d'ailleurs le territoire à être relativement le plus favorisé du fait d'une densité de MK supérieure à celle de la région. Six territoires sont plus défavorisés avec des densités inférieures à la valeur nationale.

En 2021, la densité de chirurgiens-dentistes s'établit à 47,2 pour 100 000 habitants contre 54,7 en France métropolitaine et 67,0 en région

Occitanie.

La CA Grand Montauban est la seule intercommunalité avec une densité de chirurgiens-dentistes supérieure aux densités nationale et régionale. Tous les autres territoires présentent des valeurs plus basses, pouvant descendre à 9 chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants dans la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain.

Tableau 40 : Densités des professionnels de santé libéraux (pour 100 000 habitants) en 2021

	Densité			
	Médecins généralistes	Infirmiers libéraux	Masseurs kinésithérapeutes libéraux	Chirurgiens-dentistes libéraux
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	117,4	313,2	104,4	26,1
CC du Pays de Serres en Quercy	83,2	344,8	83,2	11,9
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	129,3	258,6	119,4	49,7
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	54,3	180,9	72,3	9,0
CC du Quercy Caussadais	79,0	315,9	138,2	19,7
CC des Deux Rives *	69,3	229,3	85,3	37,3
CC Quercy Vert-Aveyron	49,2	246,1	89,5	22,4
CC Terres des Confluences	50,2	284,5	98,0	38,2
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	79,9	199,8	89,3	44,7
CA Grand Montauban Tarn-et-Garonne	104,5	355,4	149,0	80,2
Occitanie	81,3	281,2	113,2	47,2
France métropolitaine	96,9	317,5	145,3	67,0
	85,2	196,4	104,1	54,7

Sources : Drees / Asip-Santé - RPPS - 2021

Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie dans le Tarn-et-Garonne de cet EPCI

Repères méthodologiques

Densités de médecins généralistes, d'infirmiers, de masseurs-kinésithérapeutes et de chirurgiens-dentistes à exercice libéral ou mixte (hors remplaçants) pour 100 000 habitants.

Organisation des soins de premier recours

► Un quart des pharmacies et près de la moitié des laboratoires d'analyse médicale dans la CA Grand Montauban

En 2021, le Tarn-et-Garonne compte 80 pharmacies d'officine, soit 4,0 % des pharmacies de la région (comparativement, la population tarn-et-garonnaise représente 4,4% de la population régionale - RP 2018).

Tous les EPCI ont au moins deux pharmacies d'officine sur leur territoire.

Avec 21 pharmacies, la CA Grand-Montauban regroupe le quart (26 %) des pharmacies du département.

On dénombre 16 laboratoires de biologie médicale, soit 3,6 % des laboratoires de la région.

Quatre des 10 EPCI du département n'ont pas de laboratoire d'analyse médicale implanté sur leur territoire. Pour les autres, ils sont au nombre de un ou deux dans la plupart et on en dénombre plus dans deux EPCI : quatre dans la CC Terre des Confluences et sept (soit près de la moitié de l'offre départementale) dans la CA Grand Montauban. .

Le Tarn-et-Garonne dispose de pharmacies d'officine au sein de chaque EPCI. Le quart est localisé dans la CA Grand Montauban.
Près de la moitié de l'offre en laboratoires est regroupée dans la CA Grand Montauban.

Tableau 41 : Nombre de pharmacies en 2021 et de laboratoires de biologie médicale en 2022

	Pharmacies	Laboratoires de biologie médicale
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	5	0
CC du Pays de Serres en Quercy	4	0
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	3	1
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	2	0
CC du Quercy Caussadais	8	1
CC des Deux Rives *	9	1
CC Quercy Vert-Aveyron	6	0
CC Terres des Confluences	11	4
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	11	2
CA Grand Montauban	21	7
Tarn-et-Garonne	80	16
Occitanie	1 988	443
France métropolitaine	Non communiqué	4 528

Sources : Source : FINESS/EDONISS - 2021- 2022
Exploitation : CREA-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie dans le Tarn-et-Garonne de cet EPCI

Repères méthodologiques

- Les nombres de pharmacies correspondent aux nombres de pharmacies ouvertes en 2021.
- Les nombres de laboratoires de biologie médicale ont été extraits grâce au FINESS à la date de mars 2022.

Fin juin 2022, le Tarn-et-Garonne compte 1 Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) en fonctionnement, c'est-à-dire ayant signé l'accord conventionnel interprofessionnel (ACI).

Il s'agit de la CPTS Quercy-Garonne qui recouvre 29 communes dans 3 EPCI (la CC du Pays de Serres en Quercy, la CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain et la CC Terres des Confluences) pour 47 437 habitants, soit 18,3 % de la population du département.

Les maisons de santé pluridisciplinaires (MSP) sont au nombre de 19 (socles et antennes confondus), soit 4,3 % des MSP d'Occitanie. Il existe un seul EPCI sans MSP : la CC du Quercy Caussadais.

Les MSP socles sont au nombre de 14 en Tarn-et-Garonne, ce qui représente 5,6 % des MSP socles de la région. Elles

sont présentes dans 9 intercommunalités. Les effectifs varient entre 1 MSP dans 5 territoires et 3 MSP socles dans la CA Grand Montauban.

En ce qui concerne les antennes des MSP, il y en a 5 dans le département, soit 2,7 % de celles d'Occitanie. Elles sont implantées dans 4 EPCI ; les effectifs sont compris entre 1 antenne dans 1 territoire et 2 antennes dans la CC Terres de Confluences et la CA Grand Montauban

Il existe 1 CPTS en activité dans le département recouvrant 3 EPCI. La majorité des EPCI et de la population ne sont pas couverts par une CPTS. Les MSP sont présentes dans neuf des dix territoires. Jusqu'à 5 MSP (3 socles et deux antennes) sont recensées dans la CA Grand Montauban.

Tableau 42 : Nombre de CPTS, de MSP socles et antennes en 2022

	CPTS en fonctionnement	MSP socles	MSP antennes
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	0	2	0
CC du Pays de Serres en Quercy	1	1	0
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	0	1	1
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	1	1	0
CC du Quercy Caussadais	0	0	0
CC des Deux Rives *	0	1	0
CC Quercy Vert-Aveyron	0	1	0
CC Terres des Confluences	1	2	2
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	0	2	0
CA Grand Montauban	0	3	2
Tarn-et-Garonne	1	14	5
Occitanie	23	252	186
France métropolitaine	Non spé	Non spé	Non spé

Sources : Source : DGOS 2022 - FINESS/EDONISS - 2021- 2022
Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

Repères méthodologiques

Le nombre de Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) est extrait de l'état des lieux effectué par la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) en juin 2022). Le nombre de Maisons de santé pluridisciplinaires a été extrait du FINESS en mars 2022.

Établissements de soins

► Un taux d'équipement en lits et places d'hospitalisation inférieur au taux départemental dans toutes les disciplines

En 2020, on dénombre près de 598 lits en hospitalisation complète de Médecine-Chirurgie-Obstétrique (MCO) en Tarn-et-Garonne, 231 lits pour 100 000 habitants, soit un taux d'équipement inférieur à celui de la région (289 lits pour 100 000 habitants).

Des établissements de santé disposant de ce type de lits sont présents dans 2 territoires : 55 lits dans la CC Terres de Confluences et 543 lits dans la CA Grand Montauban. Ce territoire concentre 92,0 % des lits du département.

On dénombre 85 places en hospitalisation partielle en MCO en 2020 dans le Tarn-et-Garonne, 33 pour 100 000 habitants, taux inférieur à la valeur régionale (49 pour 100 000). Ces places sont principalement présentes dans la CA Grand Montauban (83 sur 85), les deux dernières places étant installées dans la CC Terre de Confluences.

En Tarn-et-Garonne, les services de soins de suite et de réadaptation (SSR) ont une capacité de 401 lits pour les hospitalisations complètes et 20 places en hospitalisation partielle. Cela correspond à des taux de 155 lits et 8 places pour 100 000 habitants quand les valeurs régionales sont respectivement de 188 lits et 25 places pour 100 000 habitants.

Au niveau des territoires, la moitié propose des lits ou places en SSR. La CA Grand Montauban en offre le plus avec 150 lits disponibles, soit 37,4 % de la capacité du département. Les autres EPCI qui en proposent le plus sont les CC Quercy Vert Aveyron et de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise avec 93 et 92 lits respectivement. Les 20 places d'hospitalisation partielle en SSR sont toutes localisées dans la CA Grand Montauban.

Les services de psychiatrie du Tarn-et-Garonne proposent 252 lits pour les prises en charge à temps complet, soit 97 places pour 100 000 habitants (Occitanie : 114). Les places en psychiatrie sont au nombre de 102 pour les prises en charge à temps partiel, ce qui représente 39 places pour 100 000 habitants (Occitanie : 44). Cette offre est concentrée sur le seul territoire de la CA Grand Montauban, tant pour l'hospitalisation complète que pour l'hospitalisation partielle.

Les capacités de prise en charge des patients en hospitalisation à domicile (HAD) sont déployées à partir de deux territoires : la CA Grand Montauban avec 30 places et la CC Terres de Confluences avec 25 places. Au total, le département dispose de 55 places d'HAD soit 21 places pour 100 000 habitants, taux inférieur à la valeur régionale (26 places pour 100 000 habitants)..

Les lits et places en MCO, en SSR, en psychiatrie et en HAD sont, dans le Tarn-et-Garonne et proportionnellement à la population départementale, moins nombreux dans le département qu'en région. Cette offre est principalement regroupée dans la CA Grand Montauban et la CC Terre des Confluences. Seule l'offre en SSR peut être présente dans d'autres territoires du Tarn-et-Garonne.

Tableau 43 : Nombre de lits et places en hospitalisation en MCO, SSR et PSY en 2020 ; nombre total de patients pouvant être pris en charge simultanément en HAD en 2020 ; taux d'équipement départemental et régional en 2020 (pour 100 000 habitants)

	MCO		SSR		Psychiatrie		Places en HAD
	Lits	Places	Lits	Places	Lits	Places	
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	0	0	0	0	0	0	0
CC du Pays de Serres en Quercy	0	0	0	0	0	0	0
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	0	0	92	0	0	0	0
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	0	0	0	0	0	0	0
CC du Quercy Caussadais	0	0	0	0	0	0	0
CC des Deux Rives *	0	0	30	0	0	0	0
CC Quercy Vert-Aveyron	0	0	93	0	0	0	0
CC Terres des Confluences	55	2	36	0	0	0	25
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	0	0	0	0	0	0	0
CA Grand Montauban	543	83	150	20	252	102	30
Tarn-et-Garonne	598	85	401	20	252	102	55
Occitanie	16 998	2 891	11 064	1 467	6 732	2 561	1 531
Taux d'équipement (lits ou places pour 100 000 habitants)							
Tarn-et-Garonne	230,8	32,8	154,8	7,7	97,3	39,4	21,2
Occitanie	288,8	49,1	188,0	24,9	114,4	43,5	26,0

Sources : SAE 2020 - Bordereaux ID et MCO, SSR, PSY
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie dans le Tarn-et-Garonne de cet EPCI

Repères méthodologiques

Les capacités sont classées selon l'autorisation rattachée à l'unité d'hospitalisation à laquelle elles appartiennent :

- *Hospitalisation complète* : elle se définit selon la nature de l'unité d'accueil. Il s'agit d'unités hébergeant des patients pour une durée généralement supérieure à une journée. Elle comprend également, dans les données présentées, les unités fermées le week-end (hospitalisation dite « de semaine »).
- *Hospitalisation partielle* : elle concerne l'accueil de jour ou de nuit et les unités ayant des activités d'anesthésie, de chirurgie ambulatoire ou de médecine ambulatoire. Elle fait partie, avec l'hospitalisation à domicile (HAD), des alternatives à l'hospitalisation à temps complet.

Accès aux maternités

- Une part importante de femmes à plus de 30 minutes d'une maternité mais peu de femmes qui résident à plus de 45 minutes

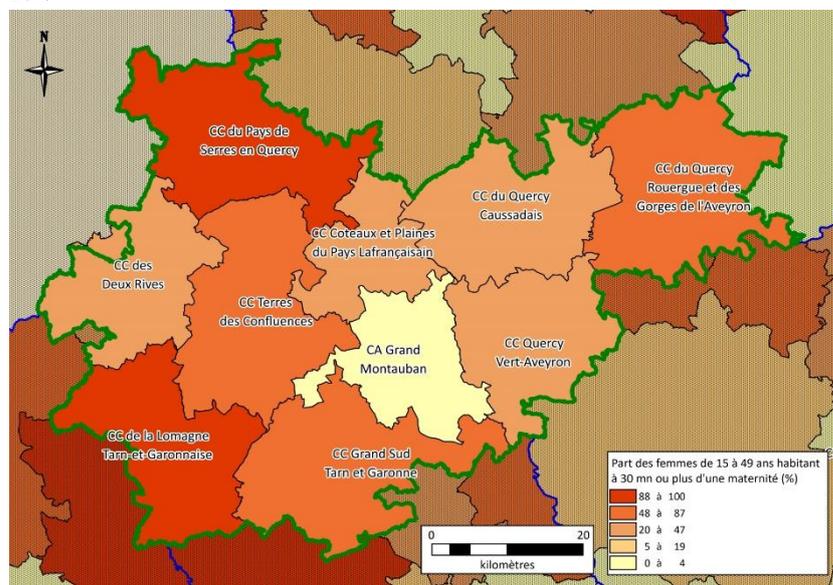
59,2 % des femmes en âge de procréer (15-49 ans) dans le Tarn-et-Garonne résident à moins de 30 minutes d'une maternité. Elles sont nettement moins nombreuses dans cette situation qu'au niveau de l'Occitanie (82,8 %).

La part des femmes proches d'une maternité atteint 100 % dans la CA Grand Montauban. À l'inverse, aucune femme de 15 à 45 ans se trouve à moins de 30 minutes d'une maternité dans la CC du Pays de Serres en Quercy et la CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise.

Deux femmes sur cinq (39,3 %) résident à plus de 30 minutes et moins de 44 minutes d'une maternité, proportion supérieure à celle de l'Occitanie (13,5 %).

Au sein des EPCI, les proportions de femmes de 15 à 49 ans habitant à plus de 30 min d'une maternité sont contrastées : nulle dans la CA Grand Montauban, un peu moins de 30 % dans la CC du Quercy Caussadais et la CC Quercy Vert-Aveyron, plus de la moitié dans cinq autres EPCI et pouvant atteindre autour de 85 à 90 % dans les CC du Pays de Serres en Quercy, de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise et Terres des Confluences.

Carte 45 : Part des femmes de 15 à 49 ans habitant à 30 min et plus d'une maternité en 2018



Source : Insee –Odometrix- 2018
Exploitation : CREAI-ORS Occitanie

En Tarn-et-Garonne, 1,6 % des femmes de 15 à 49 ans sont à au moins 45 minutes d'une maternité, ce qui est deux fois moins que ce qui est observé dans la région (3,7 %). Dans la moitié des EPCI, aucune femme ne se trouve dans cette situation, dans trois autres, c'est moins de 5 % des femmes et dans deux EPCI, cette proportion est plus importante : 13,6 % dans la CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise et 15,4 % dans la CC du Pays de Serres en Quercy.

Deux femmes sur cinq en âge de procréer dans le département sont à moins de 30 minutes d'une maternité. Cependant, dans deux EPCI, la CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise et la CC du Pays de Serres en Quercy, aucune femme n'est dans cette situation et une sur sept réside à au moins 45 minutes d'une maternité.

Tableau 44 : Nombres et parts de femmes (en %) de 15 à 49 ans situées à moins de 30, de 30 à 44 minutes et à 45 minutes et plus d'une maternité en 2022

	Nombre de femmes de 15 à 49 ans				Part parmi les femmes de 15 à 49 ans		
	Moins de 30 min	30 à 44 min	45 min ou plus	Total	Moins de 30 min	30 à 44 min	45 min ou plus
CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron	442	649	34	1 126	39,3	57,7	3,0
CC du Pays de Serres en Quercy	0	1 109	201	1 310	0,0	84,6	15,4
CC de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise	0	1 484	235	1 719	0,0	86,4	13,6
CC Coteaux et Plaines du Pays Lafrançaisain	1 169	978	0	2 147	54,4	45,6	0,0
CC du Quercy Caussadais	2 632	1 064	0	3 697	71,2	28,8	0,0
CC des Deux Rives *	1 793	1 644	0	3 437	52,2	47,8	0,0
CC Quercy Vert-Aveyron	2 993	1 334	166	4 493	66,6	29,7	3,7
CC Terres des Confluences	978	6 989	0	7 967	12,3	87,7	0,0
CC Grand Sud Tarn-et-Garonne	4 084	5 105	174	9 364	43,6	54,5	1,9
CA Grand Montauban	16 469	0	0	16 469	100,0	0,0	0,0
Tarn-et-Garonne	30 526	20 254	810	51 591	59,2	39,3	1,6
Occitanie	1 027 934	167 511	46 342	1 241 786	82,8	13,5	3,7

Source : Insee –Odomatrix- 2018
Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

* y compris la partie hors Tarn-et-Garonne de cet EPCI. Les données concernant l'ensemble du département du Tarn-et-Garonne ne prennent en compte que la partie dans le Tarn-et-Garonne de cet EPCI

Partie 7

OFFRE MEDICO-SOCIALE

Enfants et adolescents	96
Adultes	97
Personnes âgées	98

Enfants et adolescents

- Un taux d'équipement en IME un peu supérieur à la valeur régionale, mais inférieur pour tous les autres types d'établissement

Le département compte 299 places dans 8 instituts médicoéducatifs (IME), soit 5,3 % des places de l'Occitanie.

Cela correspond à un taux d'équipement de 4,8 places pour 1 000 habitants de 0 à 19 ans pour un taux régional de 4,3 places pour 1 000.

Les places en instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP) sont au nombre de 60 regroupées dans un établissement, ce qui représente 2,5 % des places disponibles en région. Le taux d'équipement en places d'ITEP est de 1,0 pour 1 000 habitants de moins de 20 ans dans le Tarn-et-Garonne ; ce taux est supérieur en Occitanie avec 1,8 place pour 1 000.

Un institut d'éducation motrice/établissement pour enfants ou adolescents polyhandicapés (IEM/EEAP) est

À l'exception des IME, les places disponibles dans le département pour les enfants et adolescents en situation de handicap sont, proportionnellement à la population, moins nombreuses dans le Tarn-et-Garonne que dans l'ensemble de la région Occitanie.

implanté en Tarn-et-Garonne et propose 26 places. Cet effectif représente 2,5 % des places qui existent en région. Cela correspond à un taux d'équipement de 0,4 place pour 1 000 habitants de 0 à 19 ans, deux fois moindre que le taux régional (0,8 pour 1 000)

Un institut d'éducation sensorielle (IES) dispose de 12 places dans le département soit 1,6 % des places disponibles en Occitanie. Le taux d'équipement en places d'IES est de 0,2 pour 1 000 habitants de moins de 20 ans dans le Tarn-et-Garonne ; ce taux est inférieur à celui de l'Occitanie avec 0,6 place pour 1 000.

En 2022, on compte en Tarn-et-Garonne 222 places réparties dans dix services de soins et d'éducation spécialisée à domicile (SESSAD), soit 4,5 % des places de la région. Le taux d'équipement en places de SESSAD est inférieur dans le Tarn-et-Garonne à la valeur régionale, respectivement 3,5 et 3,7 places pour 1 000 habitants de 0 à 19 ans.

Tableau 45 : Nombres d'établissements, de places et de places pour 1 000 habitants de 0 à 19 ans en établissements médico-sociaux pour les enfants et adolescents en situation de handicap en 2022

	Tarn-et-Garonne		Occitanie	
	Nombre de structures	Nombre de places	Places pour 1 000 habitants de 0 à 19 ans	Places pour 1 000 habitants de 0 à 19 ans
Établissements				
IME	8	299	4,8	4,3
ITEP	1	60	1,0	1,8
IEM-EEAP	1	26	0,4	0,8
IES	1	12	0,2	0,6
Établissements expérimentaux	0	0	0,0	0,02
Services				
SESSAD	10	222	3,5	3,7

Source : FINISS/EDONISS - extraction au 18 octobre 2022 - Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Repères méthodologiques

IME : Institut Médicoéducatif

ITEP : Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

IEM-EEAP : Institut d'éducation motrice - Établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés

IES : Institut d'éducation sensorielle

SESSAD : Service de soins et d'éducation spécialisée à domicile

Adultes

► Un nombre de places en SAVS élevé mais une offre plus limitée en établissements

En 2022, huit établissements d'accueil médicalisés (MAS ou FAM) (EAM) sont implantés dans le Tarn-et-Garonne. Ils proposent un total de 282 places, soit 4,3 % des places de ce type en Occitanie. Le taux d'équipement en places d'EAM est de 2,3 pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans dans le Tarn-et-Garonne ; ce taux est identique en Occitanie.

On dénombre 11 établissements d'accueil non médicalisés (foyers d'hébergement ou de vie) (EANM) implantés dans le Tarn-et-Garonne pour 543 places, soit 5,7 % des places de ce type en Occitanie. Cela correspond à un taux d'équipement de 4,4 places d'EANM pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans dans le Tarn-et-Garonne ; ce taux est plus élevé qu'en Occitanie (3,3 places pour 1 000).

On ne recense pas d'établissement d'accueil temporaire pour adultes en situation de handicap mais trois établissements expérimentaux proposant 62 places sont présents dans le Tarn-et-Garonne.

Les places disponibles dans le département pour les adultes en situation de handicap sont, rapportées au nombre d'habitants, proches, voire plus développées, dans le Tarn-et-Garonne que dans l'ensemble de l'Occitanie. C'est particulièrement le cas pour les SAVS.

En 2022, on compte en Tarn-et-Garonne 7 structures et 468 places en établissements ou services d'aide par le travail (ESAT), soit 4,4 % des places de la région. Cela correspond à un taux d'équipement de 3,8 places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans, très proche du taux régional de 3,7 places pour 1 000.

On dénombre 670 places dans 6 services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) dans le département, soit 13,2 % des places en Occitanie. Le taux d'équipement en places de SAVS est de 5,5 places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans dans le Tarn-et-Garonne ; ce taux est nettement inférieur en Occitanie avec 1,8 place pour 1 000 et est le plus élevé des départements de la région.

Le Tarn-et-Garonne compte 3 services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) proposant 40 places, ce qui représente 5,0 % des places en région. Cela correspond à un taux d'équipement de 0,3 place pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans identique au taux régional.

Tableau 46 : Nombres d'établissements, de places et de places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans en établissements médico-sociaux pour les adultes en situation de handicap en 2022

	Nombre de structures	Tarn-et-Garonne		Occitanie
		Nombre de places	Places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans	Places pour 1 000 habitants de 20 à 59 ans
Établissements				
EAM	8	282	2,3	2,3
EANM	11	543	4,4	3,3
Accueil temporaire	0	0	0,0	0,02
Établissements expérimentaux	3	62	0,5	0,1
ESAT	7	468	3,8	3,7
Services				
SAVS	6	670	5,5	1,8
SAMSAH	3	40	0,3	0,3

Source : FINISS/EDONISS - extraction au 18 octobre 2022 - Exploitation : CREAL-ORS Occitanie

Repères méthodologiques

EAM : Établissement d'accueil médicalisé (Maison d'accueil spécialisée et foyer d'accueil médicalisé)

EANM : Établissement d'accueil non médicalisé (Foyer d'hébergement et foyer de vie)

ESAT : Établissement et service d'aide par le travail

SAVS : Service d'accompagnement à la vie sociale

SAMSAH : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés

Personnes âgées

- Une offre en EHPAD un peu supérieure à la valeur régionale mais plus limitée dans les autres types d'établissement pour personnes âgées

En 2022, 37 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) sont implantés dans le Tarn-et-Garonne, offrant un total de 2 844 places, soit 4,7 % des places de la région. Le taux d'équipement du Tarn-et-Garonne est de 103,5 places d'EHPAD pour 1 000 habitants de 75 ans et plus. Le taux régional est de 95,8 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus.

Un taux d'équipement en places d'EHPAD supérieur à la valeur régionale. Cependant, l'offre en maisons de retraite non médicalisées et en résidences autonomie est plus limitée.

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA), au nombre de 2 dans le Tarn-et-Garonne, proposent un total de 19 places, soit 3,7 % des places de la région. Cela correspond à un taux d'équipement de 0,7 place pour 1 000 habitants de 75 ans et plus (0,8 en Occitanie).

On recense 6 résidences autonomie offrant 135 places au total, soit 2,5 % des places de la région. Le taux d'équipement du Tarn-et-Garonne est de 4,9 places en résidence autonomie, nettement inférieur au taux régional (8,5 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus).

Tableau 47 : Nombres d'établissements, de places et de places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus en établissements médico-sociaux pour personnes âgées en 2022

	Nombre de structures	Tarn-et-Garonne		Occitanie
		Nombre de places	Places pour 1 000 habitants 75 ans et plus	Places pour 1 000 habitants 75 ans et plus
Établissements				
EHPAD	37	2 844	103,5	95,8
EHPA	2	19	0,7	0,8
Résidences autonomie	6	135	4,9	8,5

Source : FINISS/EDONISS - extraction au 18 octobre 2022
Exploitation : CREA-ORS Occitanie

Repères méthodologiques

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

EHPA : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées avec ou sans perception de crédit de la part de l'assurance maladie (AM).

8. ANNEXES

Définitions et méthodologie

PARTIE 1 - DÉMOGRAPHIE

Grille communale de densité de l'Insee : Les communes étant de superficies très variables, certaines d'entre elles peuvent apparaître comme peu densément peuplées ou au contraire densément peuplées, alors même que leurs populations sont de taille comparable.

Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, la grille communale de densité s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées. C'est l'importance de ces zones agglomérées au sein des communes qui va permettre de les caractériser (et non la densité communale habituelle).

La grille communale permet ainsi de distinguer quatre catégories de communes :

- les communes densément peuplées,
- les communes de densité intermédiaire,
- les communes peu denses,
- les communes très peu denses.

Les données de population sont issues des fichiers démographiques sur les logements et les individus (Fideli 2018).

Indice conjoncturel de fécondité (ICF) : l'ICF, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Remarque : Il ne faut pas perdre de vue que les taux utilisés dans le calcul sont ceux observés au cours d'une année donnée dans l'ensemble de la population féminine (composée de plusieurs générations) et ne représentent donc pas les taux d'une génération réelle de femmes. Il est probable qu'aucune génération réelle n'aura à chaque âge les taux observés. L'indicateur conjoncturel de fécondité sert donc uniquement à caractériser d'une façon synthétique la fécondité une année donnée.

Espérance de vie à la naissance : représente la durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge.

Remarque : Il ne faut pas perdre de vue que les taux utilisés dans le calcul sont ceux observés au cours d'une année donnée dans l'ensemble de la population (composée de plusieurs générations) et ne représentent donc pas les taux d'une génération réelle d'hommes et de femmes. Il est certain qu'aucune génération réelle n'aura à chaque âge les taux observés une année donnée. L'espérance de vie sert donc uniquement à caractériser d'une façon synthétique la mortalité une année donnée.

Indice de vieillissement : nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans des proportions équivalentes sur le territoire ; plus l'indice est faible, plus la population est jeune et, inversement, plus l'indice est élevé, plus la population est vieillissante.

PARTIE 2 - CARACTÉRISTIQUES SOCIALES

Personnes peu ou pas diplômées (Insee, RP2018) : le niveau de diplôme fait référence au diplôme le plus élevé déclaré par l'individu. Les catégories de diplômes utilisées sont les suivantes, les trois premières caractérisant les personnes peu ou pas diplômées :

- aucun diplôme :

- pas de scolarité ou scolarité achevée avant l'école primaire ;
- scolarité suivie jusqu'à la fin de l'école primaire ou achevée avant la fin du collège ;
- scolarité jusqu'à la fin du collège ou au-delà ;

- Certificat d'études primaires (CEP) :

- BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, DNB :

- CAP, BEP ou diplôme équivalent ;

- Baccalauréat, brevet professionnel ;

- BTS, DUT, deug, Deust, diplôme de niveau bac+ 2 ou équivalent ;

- licence, maîtrise, diplôme équivalent de niveau bac+3 ou bac+4 ;

- Master, DEA, DESS, diplôme de niveau bac+5, doctorat de santé ;

- Doctorat de recherche (hors santé).

Taux d'activité : nombre de personnes actives de 15-64 ans pour 100 personnes de 15-64 ans. La population active comprend les actifs ayant un emploi et les chômeurs.

Taux de chômage au sens du recensement : nombre de personnes de 15-64 ans qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle emploi) et en recherche d'emploi, rapporté à la population active au sens du recensement (population active occupée et chômeurs se déclarant en recherche d'emploi). Ce taux de chômage diffère des taux de chômage localisés et du taux de chômage au sens du BIT (Bureau international du travail) également publiés par l'Insee (mais non disponibles à un niveau territorial fin).

Part des foyers fiscaux non imposés : nombre des foyers fiscaux n'ayant pas payé d'impôt sur le revenu rapporté à l'ensemble des foyers fiscaux soumis à l'impôt sur le revenu.

Taux de ménages allocataires du RSA : nombre de ménages allocataires du RSA rapporté à l'ensemble des ménages. Le RSA s'adresse aux personnes âgées de 25 ans et plus ou aux personnes âgées de moins de 25 ans ayant au moins un enfant à charge né ou à naître. Une majoration d'isolement est versée, sous certaines conditions, aux bénéficiaires du RSA assumant seuls la charge d'un enfant né ou à naître.

C2S : la complémentaire santé solidaire (C2S ou CSS) est une protection complémentaire santé gratuite. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Pour la demander, un dossier est à constituer (formulaires et justificatifs). Une fois attribuée, la C2S est accordée pour un an. Le renouvellement doit être demandé chaque année. Le taux de bénéficiaires est calculé sur la population totale. La C2S a remplacé la CMUc et l'ACS en novembre 2019.

Taux de pauvreté : proportion d'individus dont le niveau de vie (revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation) est inférieur au seuil de 60 % du niveau de vie médian national (dénommé seuil de pauvreté et exprimé en euros : 1 063 euros par mois en 2018).

L'Allocation Adultes Handicapés (AAH) : L'AAH est attribuée aux personnes atteintes d'un taux minimum d'incapacité et disposant de ressources modestes afin de leur assurer une certaine autonomie financière. La CDAPH ouvre les droits et la CAF vérifie les conditions administratives avant son versement.

PARTIE 4 - GÉNÉRALITÉS ET ÉTAT DE SANTÉ

Taux standardisés de mortalité, d'incidence et de prévalence des affections de longue durée (ALD) et des séjours hospitaliers.

Les taux présentés sont standardisés sur l'âge à partir de la population France entière au recensement de 2018 (RP 2018).

Le taux standardisé correspond au taux que l'on observerait sur une zone géographique donnée (département, région, ...) si elle avait la même structure par âge que la population de référence, ici la France entière au recensement de 2018.

Les classes d'âge prises en compte pour la standardisation sont les suivantes :

- pour la mortalité : moins de 1 an, 1-4 ans, 5-9 ans, ..., 75-79 ans, 80-84 ans, 90 ans et plus, soit un total de 20 classes d'âge ;
- pour les ALD : moins de 5 ans, 5-9 ans, 10- 14 ans..., 75-79 ans, 80-84 ans, 90 ans et plus, soit un total de 19 classes d'âge.
- pour les séjours hospitaliers : : moins de 5 ans, 5-9 ans, 10- 14 ans..., 75-79 ans, 80-84 ans, 90 ans et plus, soit un total de 20 classes d'âge

$$\sum_{i=1}^x P_i \frac{Z_i}{N_i} \times 100\,000$$

Taux standardisé =

Où :

X : le nombre de classes d'âge considérées

l : étendue de la classe d'âge considérée

P_i : part de la classe d'âge i dans la population de référence
(population de la classe d'âge i / population tous âges)

Z_i : nombre annuel moyen de décès, d'ALD ou de séjours de la classe d'âge i

N_i : population moyenne de la classe d'âge i

La population utilisée pour le calcul des taux par âge (nécessaires au calcul des taux standardisés) est une population moyenne de la période considérée (année N). Cette moyenne est obtenue à partir des données du recensement de la population (RP : population au 1^{er} janvier depuis 2013) : pour des données annuelles, la population moyenne est celle au 1^{er} juillet de l'année considérée ($N = (RP_n + RP_{n+1}) / 2$) et pour les données quinquennales, la population moyenne est celle au 1^{er} juillet de l'année centrale (par exemple, l'année 2015 est l'année centrale pour la période 2013- 2017).

Remarque : les taux standardisés sont exprimés pour 100 000 habitants

Incidence des ALD : nombre annuel moyen de nouvelles admissions en ALD sur une période donnée ;

PARTIE 4 - GÉNÉRALITÉS ET ÉTAT DE SANTÉ

Le code de la CIM10 (Classification Internationale des Maladies - 10^{ème} révision) est utilisé pour l'analyse de la mortalité, pour la morbidité hospitalière ou pour certaines affections de longue durée détaillées. Pour l'analyse globale des affections de longue durée (appartenant à la liste des 30 ALD prises en charge à 100 % par la sécurité sociale) c'est le **numéro d'ALD** qui est utilisé.

Cancers

Ensemble des tumeurs malignes : CIM10=C00-C99 et ALD n°30 – Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique

Cancer des bronches et du poumon : CIM10=C34

Cancer du côlon : CIM10=C18

Cancer du sein : CIM10=C50

Maladies cardiovasculaires

Ensemble des maladies : CIM10=I00-I99 et ALD n°1, 3, 5, 13 (l'ALD n°12 concernant l'hypertension artérielle sévère a été supprimée de la liste des ALD30 en juin 2011)

Maladies de l'appareil respiratoire

Ensemble des maladies : CIM10=J00-J99

Asthme : CIM10=J45

Diabète : CIM10=E10-E14 et ALD n°8 - Diabète de type 1 et diabète de type 2

La mortalité par diabète est analysée en diagnostic principal, en diagnostic associé ou en comorbidité.

Accidents de la circulation

Traumatismes suite à un accident de la circulation : CIM10=V01-V04, V06, V09-V80, V87, V89, V99

Santé mentale

Suicide : CIM10=X60-X84

Affections psychiatriques : CIM10= F10-F99, Q90-Q99

Neurologie

Maladie d'Alzheimer et autres démences : CIM10=F00 et ALD n° 15 - maladie d'Alzheimer et autres démences

La mortalité par maladie d'Alzheimer est analysée en diagnostic principal et en diagnostic associé.

PARTIE 5 - ETAT DE SANTE PAR GROUPES DE POPULATION

Interruption volontaire de grossesse (IVG)

Les IVG peuvent être effectuées selon deux méthodes : chirurgicale ou médicamenteuse. Les IVG chirurgicales ont exclusivement lieu en établissement de santé alors que les IVG médicamenteuses peuvent être effectuées en établissement de santé, en soins de ville ou bien en centre de soin et en centre de planification ou d'éducation familiale (CPEF), depuis le décret du 6 mai 2009.

PARTIES 6 et 7-OFFRE DE SOINS / OFFRE MEDICO-SOCIALE

Pour les enfants

IME (institut médico-éducatif) : ils accueillent des enfants et adolescents déficients intellectuels, quel que soit le degré de leur déficience.

ITEP (institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) : établissements accueillant des enfants ou des adolescents présentant des troubles du comportement importants, sans déficience intellectuelle. L'enseignement est dispensé soit dans l'établissement par des enseignants spécialisés, soit en intégration dans des classes d'établissements scolaires proches.

IEM : ces établissements accueillent des enfants présentant une déficience motrice importante entraînant une restriction extrême de leur autonomie. Certains établissements sont spécialisés dans l'accueil des enfants polyhandicapés. Il existe également des établissements d'éducation sensorielle pour déficients visuels et pour déficients auditifs.

Pour les adultes

FAM (foyer d'accueil médicalisé) : ces foyers accueillent des adultes handicapés qui ont besoin d'un suivi médical régulier. Ces établissements proposent un accompagnement pour effectuer les actes essentiels de la vie courante, une surveillance médicale et une aide éducative pour favoriser le maintien ou l'acquisition d'une plus grande autonomie. Les FAM sont financés à la fois par l'assurance maladie et par les départements.

MAS (maison d'accueil spécialisée) : ces établissements médico-sociaux reçoivent des adultes lourdement handicapés qui ne peuvent effectuer seuls les actes essentiels de la vie, et dont l'état nécessite le recours à une tierce personne pour les actes de la vie courante, une surveillance médicale et des soins constants. Les soins ne sont pas intensifs. Il s'agit essentiellement d'une surveillance médicale régulière avec recours à un médecin en cas d'urgence et de la poursuite des traitements et des rééducations d'entretien et de soins de nursing.

Foyer de vie, foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés : certains accueillent des personnes qui ne sont pas en mesure de travailler, mais qui disposent d'une certaine autonomie physique ou intellectuelle. Ces foyers de « vie » peuvent offrir un accueil à la journée ou à temps complet. D'autres établissements assurent l'hébergement des travailleurs handicapés exerçant une activité pendant la journée en milieu protégé ou ordinaire.

ESAT (établissement et service d'aide par le travail) : il s'agit de structures de travail adapté, dans lesquelles des personnes handicapées exercent une activité professionnelle dans des conditions de travail aménagées et bénéficient d'un soutien social et éducatif.

Pour les personnes âgées

EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) : maison de retraite médicalisée. Dans un EHPAD vous trouverez un ensemble de services tels que la restauration, les soins médicaux et des assistances diverses selon le degré de dépendance de la personne. Les EHPAD accueillent des personnes autonomes à très dépendantes.

USLD (unité de soins de longue durée) : structure d'hébergement et de soins dédiée aux personnes âgées en perte d'autonomie. Dans une USLD, les résidents nécessitent une surveillance médicale quotidienne. L'USLD est plus équipée en matériel et personnel médical qu'un EHPAD.

Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées (EHPA) : résidence destinée aux personnes autonomes de plus de 60 ans. Ce n'est pas un établissement médical, cependant, dans certaines résidences du personnel médical est présent sur place, comme des aides-soignants ou des infirmiers. Autrement, les soins courants des résidents sont réalisés par des intervenants extérieurs.

TABLE DES MATIÈRES

PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE.....	2
Nombre d'habitants et densité.....	4
Taux d'accroissement de la population.....	6
Indicateur conjoncturel de fécondité.....	8
Espérance de vie à la naissance.....	10
Jeunesse.....	12
Personnes âgées.....	14
Pyramide des âges.....	18
Scolarisation.....	20
Niveau d'études.....	22
Population active.....	24
Chômage.....	28
Précarité.....	30
Adultes handicapés.....	34
Ménages.....	35
Logements.....	38
Potentiel touristique.....	46
Bruit.....	47
Air.....	48
Mortalité toutes causes.....	52
Mortalité prématurée et évitable.....	54
Admissions en ALD et hospitalisations en MCO.....	56
Mortalité par cancer.....	58
Mortalité par autres pathologies.....	62
Mère et enfant (0- 1 an).....	70
Enfants et adolescents (1- 17 ans).....	72
Jeunes adultes (18- 24 ans).....	74
Adultes (25-64 ans).....	76
Personnes âgées (65 ans et plus).....	78
Accessibilité potentielle localisée.....	84
Densités des professionnels de santé.....	86
Organisation des soins de premier recours.....	88
Établissements de soins.....	90
Accès aux maternités.....	92
Enfants et adolescents.....	96
Adultes.....	97
Personnes âgées.....	98